



Sur la voie de service en entrée et sortie du marché du travail : parcours de vie entre l'inclusion et la rupture sociale

Rapport de recherche
Sujet de recherche : Emploi et exclusion
No projet : 025

Présenté à :
Secrétariat des partenariats de lutte contre l'itinérance
Ressources humaines et Développement social Canada
165, rue Hôtel de Ville, 7^e étage
Place du Portage 2, Gatineau (Québec) K1A 0J2

Trois-Rivières, le 26 avril 2007

Responsable du projet

Lise St-Germain
Coordonnatrice de ECOF-CDEC de Trois-Rivières

1060, rue St-François-Xavier
Trois-Rivières (Québec)
Code postal: G9A 1R8
Téléphone: 819-373-1473
Télécopieur: 819-373-7711
Courriel: lise.stgermain@ecof.qc.ca

Professionnelle associée – Région Ontario



ETHEL CÔTÉ
ethelcote@bellnet.ca
artdudeveloppement@bellnet.ca

Praticienne en développement économique communautaire et économie sociale.
Travailleuse autonome.

551, Concession
1 Plantagenet Nord (Ontario)
Code postal : K0B 1L0
Téléphone : 613-458-8673

Agent de recherche (embauché pour la durée du projet)

Serge Gélinas
1060, rue St-François-Xavier
Trois-Rivières (Québec)
Code postal: G9A 1R8
Téléphone: 819-373-1473
Télécopieur: 819-373-7711

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	3
REMERCIEMENTS	5
RÉSUMÉ DU PROJET DE RECHERCHE	6
INTRODUCTION	8
PROBLÉMATIQUE	10
EMPLOI ET EXCLUSION :	10
AU CŒUR DE LA QUESTION SOCIALE, PLUSIEURS DÉBATS	10
1.1. ÉTAT DE LA QUESTION	10
1.1.1. UN MODÈLE SOCIÉTAL QUI EXCLUT	10
1.1.2. LE TRAVAIL AU CŒUR DES PROCESSUS IDENTITAIRES	12
1.1.3. LES NOUVELLES FIGURES DU TRAVAIL	12
1.1.4. LE DÉBAT SUR LA NOTION D'EMPLOYABILITÉ ET LA LOGIQUE DE LA « COMPÉTENCE »	14
1.1.5. LE DÉBAT SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES EN MATIÈRE DE LUTTE À L'EXCLUSION ET À LA PAUVRETÉ	21
1.2. PROBLÉMATIQUE SPÉCIFIQUE DES TERRITOIRES ÉTUDIÉS	27
1.2.1. LA RÉGION DU QUÉBEC — LE TERRITOIRE DE TROIS-RIVIÈRES	28
1.2.2. LA RÉGION DE L'ONTARIO – LE QUARTIER VANIER	30
2. DESCRIPTION DU PROJET ET ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES	33
2.1. BUTS ET OBJECTIFS DE RECHERCHE	33
2.1.1. QUESTIONS DE RECHERCHE	33
2.1.2. STRATÉGIES DE RECHERCHE	34
2.2. ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES	35
2.2.1. PHASE D'EXPLORATION	35
2.2.2. LA DÉFINITION DE L'ÉCHANTILLON ET DES CRITÈRES DE REPÉRAGE	35
2.2.3. PHASE D'INSTRUMENTATION	38

2.2.4.	LA PHASE DE CUEILLETTE DE DONNÉES	39
2.2.5.	LA PHASE D'ANALYSE	39
2.2.6.	LA PHASE DE DISCUSSION DES RÉSULTATS	39
2.2.7.	LA PHASE DE DIFFUSION	40
3.	PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	41
3.1.	LE PROCESSUS DE MOBILISATION	41
3.1.1.	MOBILISER LES ACTRICES ET ACTEURS DANS LES DEUX TERRITOIRES	41
3.1.2.	LA MOBILISATION DES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES AUX ENTREVUES	42
3.1.3.	LA MOBILISATION DES ACTEURS POUR LES FOCUS GROUP	44
3.2.	LE PROFIL DES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES	45
3.2.1.	PROFIL DES PERSONNES RENCONTRÉES	45
3.3.	LES RÉSULTATS DES ENTREVUES	52
3.3.1.	LES TRAJECTOIRES DE VIE	53
3.3.1.2	LA TRAJECTOIRE SCOLAIRE	56
3.4.	LES PROFILS TYPES	66
3.4.1.	LES RÉSIGNÉS	66
3.4.2.	LES TRAUMATISÉS	67
3.4.3.	LES MALCHANCEUX	67
3.4.4.	LES DÉCLASSÉS	68
3.4.5.	LES BATTANTS	68
3.4.6.	LES DÉPENDANTS	69
3.5.	LA MISE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES POUR S'EN SORTIR ET POUR SURVIVRE- RÉFLEXION CRITIQUE	69
3.6.	UN REGARD CROISÉ ENTRE LES COHORTES ET LES TERRITOIRES	72
4.	RÉFLEXION CRITIQUE ET PISTES D'ACTION	78
	CONCLUSION	81
	BIBLIOGRAPHIE	83
	LISTE DES APPENDICES	89
	LISTE DES ANNEXES	116

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont permis la réalisation de ce projet de recherche financé par le Secrétariat national pour les sans-abri dont le nom est maintenant devenu le Secrétariat des partenariats de lutte contre l'itinérance.

En premier lieu, nous remercions les soixante-sept personnes qui ont accepté avec toute humilité à livrer leur récit de vie. Leur point de vue était essentiel à notre réflexion. Leur participation a grandement enrichi notre contenu et nous espérons que leurs propos vous permettront aussi à vous lecteurs et lectrices, d'alimenter votre propre réflexion. Merci pour leur temps, leur déplacement ainsi que de nous avoir partagé leur intimité.

Nous remercions aussi toutes les organisations, intervenants et intervenantes qui ont collaboré aux différentes étapes de cette recherche : le recrutement des participants et participantes pour les entrevues, l'organisation des visites et rencontres d'entrevues, l'accueil dans vos locaux, vos contributions aux discussions et session de travail.

Merci particulièrement aux intervenants de la région de l'Ontario qui nous ont guidé dans notre compréhension de ce territoire tant au niveau de l'organisation des ressources de la communauté que de l'organisation des services publics.

Merci aux organismes de Trois-Rivières qui ont participé aux comités de recherche, aux rencontres d'analyse et d'orientation.

Nous remercions toutes les personnes qui ont collaboré à la cueillette de données en réalisant les entrevues : Stéphanie Milot, Isabelle Hardy, Serge Gélinas ainsi que les personnes qui ont collaboré à la saisie des données. Nous remercions de manière particulière Marie-Josée Tardif de COMSEP ainsi que Marc Bellemare du SIER de Trois-Rivières pour leur précieuse collaboration à l'analyse des entrevues.

Un merci tout particulier à Ethel Côté, notre collaboratrice partenaire pour la région de l'Ontario. Sa collaboration aura permis de créer les liens nécessaires entre les deux territoires. Son soutien tout au long de ce projet à toutes les étapes a été précieux.

Nous soulignons la grande générosité de Marc Molgat de l'Université d'Ottawa et celle de Frédéric Lesemann de l'Institut national de recherche scientifique. Leur contribution au comité d'analyse a grandement enrichi notre point de vue. Merci pour vos nombreuses heures et toute votre disponibilité dans le cadre des travaux de cette recherche.

RÉSUMÉ DU PROJET DE RECHERCHE

ECOF, la Corporation de développement économique communautaire de Trois-Rivières, a initié en 2005, une recherche à caractère social sur la question du lien entre l'emploi et les risques d'exclusion sociale. Cette étude a été soutenue par le gouvernement fédéral dans le programme du Secrétariat national pour les sans-abri dans le volet de recherche.

L'objet de cette recherche vise à cerner la dynamique des stratégies et des conditions qui mobilisent les personnes en rupture sociale et en risque de rupture sociale pour faire face au monde du travail et dans leur rapport à la société.

Ce projet de recherche souhaite alimenter la réflexion critique sur le renouvellement des pratiques sociales en matière de lutte contre l'exclusion ainsi que les pratiques d'intervention sociale dans le champ de l'emploi auprès des populations en rupture sociale ou à risque de rupture sociale. Il s'agit d'une étude comparative entre deux villes, l'une au Québec, Trois-Rivières et l'autre dans les communautés francophones de l'Ontario, plus précisément le quartier Vanier et Basse-Ville.

La recherche propose une approche qualitative d'analyse de récits de vie semi-dirigés auprès de soixante-sept personnes (hommes et femmes) en situation de rupture sociale ou en risque de rupture. Le point de vue des personnes concernées est l'intérêt central de cette recherche. Les entrevues portaient sur les trajectoires familiales, scolaires, celles de l'emploi et de l'habitat ainsi que le rapport à la communauté et aux institutions.

Au cœur des récits de vie, se dessinent des profils types que nous avons catégorisés. Ces profils types n'impliquent pas une dynamique statique. Les histoires de vie sont toujours en mouvement et laissent toujours l'espoir d'un changement. Toutefois, des tendances fortes se dégagent des récits de vie, suffisamment pour nous permettre d'énoncer ces six profils qui caractérisent les personnes rencontrées soit : 1) les résignés, 2) les traumatisés, 3) les malchanceux, 4) les déclassés, 5) les battants et 6) les dépendants (voir tableau 3).

Un de nos objets de recherche visait à mieux comprendre les stratégies que les personnes mettent en œuvre pour faire face au monde du travail ainsi qu'à leur insertion dans la société. Ainsi, les stratégies des personnes sont influencées par la dynamique des trajectoires de vie, par les représentations sociales que se font les personnes du travail, du système, de l'école, de la famille, des institutions, etc.

Ainsi, à la lumière des trajectoires de vie et des profils types s'en dégageant, nous avons identifié que les personnes mettent en œuvre deux grandes catégories de stratégies soit celles pour « s'en sortir » et celles « pour survivre ». Huit stratégies types se dégagent des parcours de vie : 1) la rationalisation, 2) le positionnement social, 3) le recours aux thérapies de prise en charge, 4) la stratégie du « sur place », 5) le changement d'espace et de réseau, 6) le recours

aux ressources communautaires et institutionnelles comme mode d'affiliation sociale, 7) le recours aux voies marginales de survie et 8) la maternité pour s'en sortir.

À la lumière de cette étude, nous vous proposons une réflexion critique sur la question traitée. Il nous apparaît que nous réfléchissons la plupart du temps la mise en place de nos pratiques sociales en fonction des problématiques des personnes et toujours dans une logique où nous les plaçons responsables de leur cheminement. Sans vouloir déresponsabiliser les personnes et surtout en considérant leur point de vue sur leur propre réalité, ce qui a été l'objectif ultime de cette recherche, notre réflexion critique porte davantage sur l'intervention et le développement de nos pratiques sociales en matière de lutte contre la pauvreté et d'exclusion ainsi que celles en matière d'insertion socioprofessionnelle. Les trajectoires de vie et les stratégies, que les personnes mettent de l'avant pour faire face à leur intégration dans la société, nous semblent étroitement liées au mode de gestion des politiques publiques qui elles, influencent nos pratiques d'intervention. En ce sens, nous considérons que les intervenants ont incorporé une représentation compartimentée et technocratique de la notion d'aide. Ainsi, nous optons pour le déploiement d'une approche beaucoup plus intégrée qui met à contribution dans l'élaboration des services une place prépondérante aux ressources communautaires autonomes.

INTRODUCTION

ECOF-CDEC travaille depuis déjà 10 ans avec des populations marginalisées de par leurs conditions sociales : **faible niveau de scolarité et pauvreté**. Ces personnes vivent différentes formes d'exclusion (territoriale, sociale, économique, culturelle et politique), qualifiées par des types de processus. Serge Paugam (1991) parle de processus de *disqualification sociale*, De Gaulejac et Léonetti (1994) utilisent davantage le terme de *désinsertion sociale* alors que Castel (1994) campe les marginaux et les populations les plus en voie de rupture sociale par le terme de *désaffiliation sociale*. Le problème de l'accès et du maintien à l'emploi nous apparaît comme un facteur majeur de leur état d'exclusion puisque le travail joue un rôle intégrateur dans notre société (identité, revenus, logement, statut social, réseau, etc.). Or, dans l'état actuel des exigences du marché du travail, l'accès à l'emploi pour les personnes fragilisées constitue un défi. Plusieurs politiques sociales gouvernementales en matière d'emploi et d'employabilité se sont déployées au cours des dernières années comme stratégies de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Les organismes et ressources communautaires ont aussi emboîté le pas vers ces stratégies. Nous constatons que le défi auprès des populations les plus éloignées est important et que les résultats escomptés ne sont pas aussi grands qu'estimés (White et Lévesque in Dorvil et Mayer, 2001). Nous remarquons par ailleurs une détérioration de la qualité et des conditions de vie. L'accès au logement étant un élément clé des parcours de désaffiliation et de fragilisation des processus de rupture sociale, faisant en sorte que les gens en situation de risque se retrouvent sur la voie de service en entrée et sortie du marché du travail, se maintenant ainsi en équilibre entre la rupture sociale et l'affiliation.

Nous espérons donc par cette recherche apporter une petite contribution à la réflexion en regard de la lutte à l'exclusion sociale et à l'itinérance. Nous vous rappelons que cette recherche explore la réalité de deux types de populations soit 1) les personnes ayant vécu des situations de grande rupture sociale et marginalité (sans abris, itinérance, errance) et 2) d'autres qui par leurs conditions de vie sont des populations fragiles et à risque de basculer dans l'univers de la marginalité. Par conséquent, cette dernière population n'a pas vécu l'itinérance. Ce sont donc les propos des deux populations, leur parcours de vie, leur trajectoire personnelle, qui sauront nous éclairer sur les conditions et facteurs qui conduisent au processus de marginalité et d'itinérance.

Cette recherche a également le souci de questionner nos pratiques sociales actuelles en matière de lutte contre l'exclusion par l'emploi. Par conséquent, l'angle de l'emploi est au cœur de ce processus de réflexion.

La première section du rapport présente le cadre théorique de notre recherche ainsi que la problématique exposée. Nous exposons ainsi les notions clés considérées par ce cadre : le concept du travail, la notion d'employabilité et celle de compétence, le débat sur les politiques d'insertion en emploi et les politiques publiques, les notions d'exclusion et de rupture sociale.

La problématique spécifique présente un état de situation dans chacun des territoires en regard de la question de la pauvreté et de l'exclusion.

La seconde partie présente la description détaillée du projet de recherche, ses buts et objectifs, ses questions, son approche et sa méthodologie. Nous exposons les étapes de recherche sur les deux territoires ainsi qu'une description des outils de cueillette de données.

La troisième section du rapport présente les résultats de recherche. Une première partie expose le profil des soixante-sept participants et participantes. Ensuite, nous présentons les résultats et l'analyse tirée des récits de vie. Cette section expose l'analyse d'abord en abordant les grandes dimensions retenues dans les trajectoires de vie soit les trajectoires familiales, scolaires, celle de l'emploi, du logement et finalement du rapport à la communauté. En second lieu, nous présentons les six profils types qui se dégagent des trajectoires de vie, suivi d'une présentation des stratégies mises en œuvre par les personnes pour faire face à la société et au monde du travail. Nous terminons cette section par une analyse croisée des territoires et groupes témoins.

La quatrième section du rapport expose notre réflexion critique. Une réflexion portée sur le renouvellement de nos pratiques sociales. Nous complétons en cinquième partie par une conclusion, suivie de la bibliographie et des appendices.

Nous espérons que cette étude permettra une contribution à la réflexion sur les stratégies de lutte contre la pauvreté et l'exclusion et qu'elle favorisera l'émergence d'un renouvellement des pratiques sociales en matière d'insertion socioprofessionnelle et d'insertion sociale auprès des populations en rupture sociale ou en risque de rupture sociale.

PROBLÉMATIQUE

EMPLOI ET EXCLUSION :

AU CŒUR DE LA QUESTION SOCIALE, PLUSIEURS DÉBATS¹

Ce premier chapitre présente en première partie la problématique générale et le cadre théorique de cette étude. Nous abordons l'état de la question sur l'emploi et l'exclusion en situant le modèle sociétal qui produit l'exclusion, suivi du concept du travail et de son rôle dans les processus identitaires. Nous faisons état du débat sur la notion de l'employabilité et le nouveau paradigme de la compétence. Nous explorons par la suite les notions de pauvreté, de rupture sociale et la crise du lien social. Ces concepts clés introduisent le débat sur les politiques publiques d'emploi et les stratégies de lutte contre l'exclusion et la pauvreté ainsi que les perspectives mises de l'avant par le secteur de l'économie sociale.

En seconde partie, nous présentons, sous l'angle de nos problématiques (pauvreté, itinérance, logement), les problématiques spécifiques des territoires étudiés : soit celui de Trois-Rivières pour la région du Québec et celui de Vanier et Basse-Ville pour la région de l'Ontario. Concernant la région de l'Ontario, ces problématiques de territoires seront toutefois abordées en considération des populations francophones.

Nous terminons ce chapitre en situant notre perspective analytique dans le courant interactionniste et par son approche militante.

1.1. ÉTAT DE LA QUESTION

1.1.1. Un modèle sociétal qui exclut

Le modèle néolibéral est la toile de fond des sociétés industrialisées. Ce modèle s'inscrit dans une société où se réaménage l'organisation du travail telle qu'elle a été conçue dans le modèle fordiste et où les États tendent vers un désengagement de plus en plus évident. Le modèle néolibéral met de l'avant les valeurs de compétitivité, de compétence, de performance, de développement technologique et de globalisation. Bien qu'il y ait eu des crises économiques et des récessions importantes, surtout avant les années 1970, nous pouvons constater que le modèle néolibéral produit une certaine croissance économique sans pour autant assurer le plein emploi; encore moins l'accès au travail en tant que droit

¹ Cette partie de l'exposée problématique est reprise par le mémoire de maîtrise de Lise St-Germain, auteure de cette présente recherche pour ECOF.

pour tous et toutes. Au contraire, ce modèle économique est marqué par l'écart toujours grandissant au niveau des revenus entre les groupes sociaux, où les riches deviennent de plus en plus riches et les pauvres de plus en plus pauvres. En ce qui concerne la classe moyenne, nous la voyons se rétrécir un peu plus au fil des années. Par conséquent, nous croyons que ce modèle produit, de manière intrinsèque, de l'exclusion sociale et économique.

Pour faire face à ces crises du chômage et de l'emploi, les États ont développé différentes stratégies de régulation socio-économique. Nous aurons l'occasion dans ce chapitre, d'aborder ces différentes formes de régulation à travers les politiques publiques de lutte à l'exclusion et à la pauvreté.

La « nouvelle question sociale » (Castel, 1995) est celle de l'exclusion. Selon Robert Castel, cette réalité est la résultante d'un chômage massif de longue durée et de nouvelles formes de pauvreté touchant les catégories des travailleurs et travailleuses précaires : les jeunes, les femmes monoparentales, les personnes peu scolarisées, les travailleuses et travailleurs plus âgés, les groupes *racialisés*, les personnes immigrantes, les personnes ayant des incapacités fonctionnelles et intellectuelles. Bien qu'au Canada et au Québec depuis 1974, nous voyons descendre le taux de chômage, il n'en demeure pas moins que l'emploi n'est pas accessible à tous et toutes. Les cohortes de populations prestataires de l'aide sociale témoignent entre autres, que les personnes moins scolarisées et plus âgées ainsi que les femmes, cheffes de famille ont des taux d'assistance qui perdurent allant même jusqu'à dix années et plus d'assistance. Dans cette optique, nous comprenons dans la catégorie chômage de longue durée ce type d'assistance.

On ne peut traiter de la question de l'exclusion sans comprendre celle de l'emploi et du rôle intégrateur du travail dans notre société. Le marché actuel du travail ne permet plus autant qu'il l'a déjà fait, d'intégrer la majorité des travailleurs potentiels. Castel aborde cette question en termes de *places occupables dans la structure sociale*, c'est-à-dire « les positions auxquelles sont associées une utilité sociale et une reconnaissance publique » (Castel, 1995 b : 412) comme celle du statut de travailleur.

L'exclusion, selon Castel, conduit soit à une expulsion de la société salariale, qu'il nomme *l'exclusion professionnelle*, celle-ci se traduisant par le chômage de longue durée et la précarisation de l'emploi, soit à une situation d'isolement social caractérisée par la pauvreté et la perte de la citoyenneté active, ce que Castel nomme la *désaffiliation sociale*. L'exclusion remet donc en cause la citoyenneté parce qu'elle effrite d'une part les droits sociaux et politiques des individus et d'autre part, le lien social nécessaire à la construction de l'identité. L'exclusion est ainsi génératrice des inégalités sociales.

Cette question nous conduit droit au débat qui prévaut actuellement dans notre société en regard de la crise de l'emploi, de la place et du rôle du travail. En effet, bien que le marché du travail soit plus vigoureux et que nous ayons l'impression d'être sortis de la crise, monsieur Castel dans un récent ouvrage aborde la question sous l'angle de l'institutionnalisation de la précarisation des emplois qu'il nomme comme étant le nouvel état du travail; « le précaire » (Castel 2007). D'autres études récentes menées par Frédéric

Lesemann et Pierre-Joseph Ulysse (2004,2006) parlent de la pauvreté des travailleurs. D'Amour, Crespo et Lesemann (2002), parlent aussi de la montée du travail atypique comme forme de travail qui se formalise.

1.1.2. Le travail au cœur des processus identitaires

Plusieurs auteurs se sont penchés sur le rôle du travail comme lieu et enjeu des constructions identitaires. Dans un texte réflexif intitulé *Les futurs contradictoires du travail* (Bernard Perret, 1997), celui-ci présente sa vision du travail ainsi que les théories de plusieurs autres auteurs sur la notion de travail et d'activités humaines.

Selon certains auteurs (Méda, 1995; Sue, 1993; Lane, 1994), les sociétés modernes se caractérisent par le fait que l'identité sociale d'un individu dépend de son action et de la place qu'il occupe sur le marché du travail. Même si le travail n'est plus l'activité la plus importante dans les pays riches ni le temps social dominant, il demeure tout de même un temps fort de l'existence.

D'autres auteurs avancent l'idée que l'individu moderne baigne dans un climat culturel qui le pousse à marquer son identité en accomplissant des performances dans divers domaines d'activités; que ce soit le travail, les loisirs, la famille ou le social (Erhenberg, 1992). Ces schèmes d'action ou performances se transposent soit dans la vie professionnelle, sociale ou personnelle d'un individu de manière à lui permettre de se mettre en valeur dans l'une ou l'autre de ces dimensions. Ainsi, si un individu ne peut se mettre en valeur par le travail, alors il s'engagera davantage dans les autres dimensions de sa vie (Perret, 1997). Selon le sociologue Perret (1997), le travail joue donc un rôle privilégié dans la construction de l'image de soi à cause des efforts qu'il impose pour se positionner face aux autres.

Contrairement à ces théories psychosociales, d'autres auteurs économistes et sociologues (Simmel, 1987; Durkheim, 1930), analysent la fonction du travail d'un tout autre point de vue. Pour eux, l'argent opère une « intégration fonctionnelle des individus, mais ne les relie pas vraiment entre eux ». Perret (1997) partage ce point de vue et appuie la théorie de Durkheim (1930) qui avance, dans son analyse de la division du travail, que les individus ont des relations marchandes. Il stipule qu'il existe, en dehors de cette relation, des liens sociaux construits par le travail, qui engagent plus profondément et déterminent les manières de vivre ensemble.

1.1.3. Les nouvelles figures du travail

Par ailleurs, l'histoire du concept du travail nous rappelle que ce concept est évolutif, qu'il se transforme en fonction du développement des modèles sociétaux et qu'en même temps,

il façonne les modèles qui se développent dans les sociétés industrialisées (Méda, 1997). Qu'en est-il des nouvelles figures du travail dans la société actuelle?

Le développement de la technologie et de l'information entraîne des changements dans les rapports des personnes aux machines. Perret (1997) affirme que les activités humaines tendent à se spécialiser par rapport aux machines. Cette spécialisation se concrétise par la capacité d'abstraction et de créativité qui réfère à ce qu'il appelle l'économie du savoir, par la capacité d'interpréter l'information en fonction de son contexte matériel et social et par la capacité d'entrer en relation, en communication et en sympathie avec ses semblables. Ce qu'il nomme les compétences sociales. Relativement à ce développement, Perret (1997) pose la question suivante : quelle sera la place des tâches de pérennité (les tâches liées aux activités vitales), les tâches plus modestes qui seront toujours nécessaires et dans quelle mesure le travail est-il encore apte à remplir les fonctions qui lui ont été attribuées dans nos sociétés? Toujours selon l'auteur, la révolution informationnelle contribue à deux points de rupture par rapport aux sociétés industrielles. 1) Le travail devient plus hétérogène en ce qui a trait aux compétences requises, aux structures et à la reconnaissance du statut social et ce, en fonction de la réalité vécue (repères spatiaux et temporels, rapport de subordination). 2) Les tâches répétitives ne disparaissent pas nécessairement, mais elles ne sont plus au centre du processus d'accroissement de l'efficacité globale des systèmes économiques. Alors que « la logique du taylorisme s'appliquait au travail répétitif et limitait l'incidence économique des disparités de compétences favorisant l'intégration des moins qualifiés (...), la logique du post-taylorisme et l'avènement technologique accroissent l'impact des performances individuelles » (Perret, 1997: 22). En ce sens, l'évolution du travail est par elle-même génératrice d'exclusion et d'inégalités sociales. Au lieu que ce soit les travailleurs qui s'adaptent au progrès, il faudrait que ce soit l'organisation du travail qui se rende qualifiante en développant le travail d'équipe, la polyvalence, la motivation et en mobilisant les capacités (Perret, 1997).

Dans un texte intitulé « *Quand le travail n'intègre plus* », Perret (1993 : 28) affirme que la qualification sociale d'un individu dépend de son caractère et de son histoire personnelle, de son éducation et de la qualité de sa vie relationnelle. En plus du *savoir-faire*, le travail exige maintenant le *savoir-être* et de plus il requiert de l'individu de faire preuve de cette compétence avant l'entrée en emploi plutôt que de l'acquérir en situation de travail. Selon lui, la formation, au sens du *savoir formalisé*, acquise à l'école ou en milieu de travail, ne suffit plus. Pour que la formation se transforme en compétence professionnelle, il faut une capacité de mise en situation qui ne relève pas d'un apprentissage spécialisé. En ce sens, la probabilité de trouver du travail est d'autant plus grande, si l'on est déjà bien intégré à la société. En retour, l'inverse est aussi vrai; « l'insertion professionnelle conditionne l'intégration sociale, ne serait-ce que parce qu'il faut des revenus pour accéder aux biens culturels, pour avoir une vie relationnelle normale, etc. » (Perret, 1993 : 93). Selon l'auteur, cette dynamique fonctionnait de manière plus ouverte lorsque le travail constituait un espace de socialisation autonome, un espace qui favorisait l'intégration par le seul fait d'acquérir en milieu de travail un savoir-faire (Perret, 1993).

Le sociologue Claude Dubar (1993) va dans le même sens en regard du problème d'intégration des personnes peu qualifiées. Pour lui, dans une société où le travail est défini

à partir d'une conception économique, celui-ci demeure un vecteur important d'intégration. Toujours selon l'auteur, le travail occupe une position stratégique dans les trajectoires de vie des adultes. Celles et ceux ayant un rapport au travail centré sur une spécialité traditionnelle, sont souvent bloqués dans leur trajectoire. Ils sont victimes de frustration identitaire et ont du mal à éviter le processus d'exclusion. Quant à ceux et celles qui ont une scolarité plus élevée et des compétences recherchées, il est possible de constater un maintien de leur autonomie et une capacité de mettre en œuvre des projets personnels. Ce qui leur permet de saisir les occasions de changement.

La théorie de Dubar stipule que le travail occupe une place importante dans la construction identitaire et relève d'un enjeu central de société pour plusieurs raisons. D'abord, l'accès au travail salarié est un terrain de concurrence difficile et inégalitaire. L'emploi étant une denrée de moins en moins accessible et sélective, les facteurs subjectifs jouent un rôle accru. Le problème n'est pas que l'emploi n'existe pas. L'emploi est là. Le problème est dans le fait que l'écart entre une certaine catégorie de population et les personnes moins scolarisées se fait de plus en plus grand. Un fossé se creuse. Les personnes n'arrivent pas à se positionner même dans les procédures du marché du travail. Il se produit un effet entonnoir. Les scolarisées occupent les emplois peu qualifiés et pressent les populations peu qualifiées dans la marge du « hors emploi ». Dans cet état de concurrence, deux pôles de construction identitaire sont au cœur de ces facteurs subjectifs. Le premier est celui qui réfère au bilan des compétences telles qu'évaluées dans les procédures d'embauche, procédures qui d'ailleurs ont tendance à se complexifier et à se dramatiser pour les personnes moins qualifiées socialement. « Aujourd'hui, se vendre, se faire apprécier, se mettre en valeur, est devenu aussi important que de travailler » (Dubar, 1993 : 48). Le second pôle réfère, quant à lui, à la capacité d'une personne de faire valoir son passé, ses expériences et de les transposer dans un projet. Ces deux pôles, qu'il appelle le pôle de la transaction biographique et celui de la transaction relationnelle, seraient pour ainsi dire des outils de marchandage des individus pour se classer dans le marché du travail. Ce marchandage de compétences exige d'un individu, pour se tailler une place sur le marché du travail, « de faire preuve de flexibilité temporelle, de réaménager des perspectives antérieures, de capacité à se projeter dans une nouvelle dynamique. Être capable de franchir ses épreuves identitaires sans trop de dégâts psychiques, relève du défi » (Dubar, 1993 : 48). Ces deux pôles sont devenus les éléments clés du développement des politiques et programmes d'employabilité. Programmes dont la logique est axée sur un nouveau paradigme, celui de la notion de compétences.

1.1.4. Le débat sur la notion d'employabilité et la logique de la « compétence »

Les débats sur le travail et la crise de l'emploi ont conduit à des recherches de solutions et des réponses qui ont introduit de nouvelles discussions. Parmi les réponses qui ont été les plus mises de l'avant par les gouvernements et institutions publiques, celle de la mise en place de mesures actives pour sortir les personnes de la pauvreté et de l'exclusion a été la tendance forte de la dernière décennie comme le prétendent Deena White et Maurice

Lévesque (in Dorvil et Mayer, 2001 : 210). Selon ces auteurs, « cette nouvelle perspective se traduit par des politiques qui cherchent à influencer le comportement des individus par des mesures d'incitation au travail et à bonifier le capital humain par des programmes de développement de l'employabilité » (White et Lévesque in Dorvil et Mayer, 2001 a : 211). Les effets de ces programmes n'ont paradoxalement pas atteint les objectifs souhaités, comme le démontre la recherche de ces auteurs et cela pose la question de savoir comment s'y prendre pour corriger le système. Nous proposons donc de mieux comprendre les tenants et aboutissants du concept d'employabilité afin de bien le situer dans le débat des politiques publiques de lutte à l'exclusion

1.1.4.1. La notion d'employabilité

Selon Denis Ross (1996), le concept d'employabilité est étroitement lié à celui d'intégration au travail. L'intégration au travail réfère à la capacité d'une personne de répondre aux exigences du marché du travail dans un milieu donné et une société donnée. La capacité d'intégration au travail est déterminée par plusieurs facteurs d'ordre individuel, socio-économique et conjoncturel, impliquant un certain nombre de conditions pour que se développe chez une personne son niveau d'employabilité.

L'employabilité est le processus d'acquisition et de maintien de l'ensemble des savoirs, du savoir-faire et du savoir-être en regard de l'évolution des exigences du marché du travail. Les compétences relatives à l'employabilité constituent les capacités, les attitudes et les comportements que les employeurs recherchent chez les personnes.

De manière générale, les individus acquièrent ces compétences à l'école, à partir des expériences de la vie, dans la famille et dans la société. Le terme de *compétence* s'est progressivement imposé depuis les années quatre-vingt dans le vocabulaire, entre autres, de la gestion des ressources humaines sans toutefois que l'on puisse y percevoir une unité de signification dans les usages du terme (Aubret 2001). Par exemple, pour le milieu des entreprises, la compétence professionnelle est une combinaison de connaissances, savoir-faire, expérience et comportements s'exerçant dans un contexte précis. Elle se constate lors de la mise en œuvre dans une situation professionnelle à partir de laquelle, elle est « validable ». Pour leur part, les actrices et les acteurs sociaux impliqués dans l'aide à l'orientation ou à l'insertion et la réinsertion professionnelle, développent différentes pratiques qui sous-tendent que les compétences sont observables, mesurables, capitalisables par des bilans de compétence.

Le problème soulevé n'est pas tant dans l'évolution du terme que dans la logique qui gouverne les différentes utilisations de la notion de compétence. L'analyse de l'évolution du terme amène à identifier le passage d'une logique de statut à une logique de compétence pour qualifier la valeur professionnelle d'une personne. Alors que dans la logique de statut, la compétence servait de point de repère à l'entrée professionnelle, dans la logique de compétence, « il revient au salarié d'actualiser, par ses performances et ses réalisations les preuves de son employabilité. Dans cette logique, on peut donc régresser, être disqualifié

ou déqualifié » (Aubret, 2001 : 148). Plus nous allons vers le paradigme de la compétence (considérée dans le sens de l'élargissement des compétences (relationnelle, intellectuelles) plus nous diminuons l'accès à l'emploi des populations en difficultés et celles dont les compétences sont plus manuelles.

Sur ce point de vue, l'auteur rejoint l'analyse de Dubar (1993), en regard de la capacité de marchandage des compétences des travailleurs à l'entrée du marché du travail. Dans cette optique, l'évaluation des compétences n'est pas une opération sans enjeux. En effet, le jugement de compétence caractérise « la relation d'efficacité attendue ou observée par rapport à une situation de travail » (Aubret, 2001 : 149). Le fait d'être déclaré « compétent » ou « incompétent » dépend donc de la capacité personnelle à faire face à une situation de travail. Elle dépend également des critères d'efficacité attendus dans la situation, par les personnes qui font l'évaluation des moyens et des conditions de l'observation, ainsi que de la concurrence qui s'exerce autour de l'emploi occupé. Cela exigera donc des personnes une bonne capacité à s'adapter, une autre valeur étroitement liée à la notion de compétences. Or, en utilisant « l'adaptabilité de l'homme au travail comme levier principal de reconnaissance de sa valeur, la logique de compétence apparaît comme le meilleur serviteur d'une logique de productivité, et de ce fait, contribue aux phénomènes de reproduction » (Aubret, 2001 : 148).

En bref, ce qui caractérise la spécificité de l'approche de l'adaptation de l'individu au travail par la référence à la notion de compétence, c'est d'une part, le caractère provisoire des jugements portés sur les compétences et d'autre part, les enjeux liés aux rapports sociaux dans l'énonciation de ces jugements (Aubret, 2001). N'y aurait-il donc pas lieu de s'interroger sur les conditions dans lesquelles les personnes sont en mesure ou non de développer la capacité à affronter cette logique? Ces conditions dépendent des ressources dont les personnes disposent, qui elles, influenceront le déploiement ou non du potentiel individuel. Dans un contexte de pauvreté, la condition sociale sera encore plus déterminante puisqu'elle ne permet pas à la personne d'accéder aux ressources, voire de les utiliser.

1.1.4.2. Pauvreté, marginalité, exclusion au cœur de la condition sociale

En regard de la pauvreté, quelques chercheurs, dont Lesemann (1995), soulignent « que la pauvreté ne se qualifiait pas uniquement par une absence matérielle, mais aussi par une absence de relations sociales, de participation à la vie sociale et culturelle dans son milieu, qui risque de se traduire par une mise à l'écart, une exclusion caractéristique d'une pauvreté des moyens (pouvoir de décision, réseaux de relations, connaissances, informations stratégiques) » (1995 : 596 in Chartrand, 2000). Dans un texte récent écrit par plusieurs auteurs (René et al, in Dorvil et Mayer, 2001) sur la pauvreté, l'on peut constater la présence de plusieurs définitions de ce concept. Que l'on parle de *nouvelle pauvreté*, de *grande pauvreté*, de *quart monde*, d'*exclusion* ou d'*extrême pauvreté*, il est tout de même possible de dire qu'être pauvre aujourd'hui, c'est également « être plus ou moins dépossédé d'attributs multiples qui se rapportent à la misère matérielle, à l'isolement social, à la sous-scolarisation. Être pauvre, c'est non seulement vivre avec peu sur le plan de l'avoir, mais

c'est souvent souffrir d'une absence de savoir et de pouvoir reconnu » (René et al in Dorvil et Mayer, 2001 : 344). Ces dimensions économiques et sociorelationnelles de la pauvreté participent d'un même processus qui se caractérise en fin de compte par un mécanisme d'exclusion dont les facettes sont multiples : perte de citoyenneté, perte d'identité causée par l'absence de rôles sociaux reconnus (travail), absence de réseaux sociaux (isolement), stigmatisation sociale et perte de la dignité (dévalorisation de soi). Ce processus en escalade s'intensifie par la durée de la pauvreté, les pertes se cumulant les unes sur les autres et provoquant l'escalade de la désaffiliation. Ce sont les pertes de statuts (celui de travailleur, de consommateur, de contribuable), qui effritent les droits fondamentaux de citoyenneté.

Dans un ouvrage français produit par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité, intitulé « *Exclusion sociale et pauvreté en Europe* », les auteurs (Choffé et al, 2001) présentent différentes approches théoriques et juridiques qui prévalent en Europe en regard des notions de l'exclusion sociale et de la pauvreté. Les auteurs démontrent également comment celles-ci se matérialisent à travers les systèmes de protection sociale et les stratégies politiques qui sont mises en œuvre pour lutter contre l'exclusion.

En introduction, les auteurs présentent quelques repères théoriques en regard des notions de pauvreté, de marginalité et d'exclusion qui sous-tendent les différentes approches préconisées par les pays. Bien que ces notions se recoupent assez largement, des différences importantes les distinguent. La notion de pauvreté recouvre deux visions de la pauvreté selon qu'on l'analyse sous l'angle de la pauvreté absolue ou relative. La pauvreté absolue se concentre sur la question des besoins de base incompressibles définis dans un pays selon son niveau de vie, alors que la pauvreté relative renvoie à la question des inégalités et des écarts de ressources et de consommation.

Le débat concernant les minima sociaux a longtemps été axé sur l'arbitrage entre ces deux notions, soit celle de combler les minima vitaux et celle de la redistribution des revenus dans une optique de correction des inégalités. Ce débat s'est, entre autres, déplacé par le passage de la période des Trente Glorieuses à celui de la crise économique et du développement du chômage, qui a conduit la plupart des États à s'orienter sur l'approche des minima vitaux plutôt que celle qui permet de corriger les inégalités.

C'est dans ce contexte qu'est apparue la nouvelle question sociale de l'exclusion, qui est un concept beaucoup plus large. La notion de l'exclusion a permis une ouverture du débat qui analysait jusque-là la pauvreté sous le seul angle économique et quantitatif, soit celui de la couverture des besoins essentiels et celui de la distribution des revenus.

Le concept d'exclusion sociale intègre à son analyse l'approche économique et monétaire sur la question de la pauvreté en y ajoutant les dimensions relationnelles.

L'analyse est fondée sur une approche de cumul des handicaps. Cette approche pose la question de la place de l'individu dans la société et repose son analyse sur la question du lien social et plus précisément de sa rupture. Plusieurs auteurs (Paugam, 1996; De Gaulejac

et Léonetti 1994; Castel, 1994) ont abondamment écrit sur ces questions et trois grandes théories s'en dégagent.

Une première théorie, développée par Serge Paugam sur la disqualification sociale (1991), énonce que le regard de la société crée l'exclusion par un processus d'étiquetage ou de « disqualification ». Selon l'auteur, il se dégage trois types de personnes exclues. Le premier type est celui qu'il nomme les « fragiles » parce qu'étiquetés par des statuts juridiques infériorisés tels le chômage, le temps partiel et le salaire minimum. Le second type est celui qu'il désigne comme étant les « assistés » parce que marqués par leur revenu lié à « l'assistance », en raison de leur handicap physique ou mental ou encore en raison de leurs difficultés générales. Le dernier type est celui qu'il appelle les « marginaux » parce que ne disposant pas de revenu fixe. Selon l'auteur, ces personnes sont dépourvues de statut et de pouvoir. Il en résulte une perte de dignité et de citoyenneté. Dans sa thèse, Paugam recherche la correspondance entre les caractéristiques des trois types de personnes exclues, leur lien avec l'État et le sens qu'elles donnent à leurs expériences personnelles. Selon lui, c'est la société qui construit ou déconstruit l'identité personnelle et qui impose l'infériorité du statut d'une personne d'où l'insistance qu'il met sur le phénomène de l'étiquetage.

La seconde théorie est celle de la désinsertion sociale élaborée par De Gaulejac et Léonetti (1994), qui s'inscrit dans le courant de la sociologie clinique. Ces auteurs, définissent le processus de désinsertion sociale par un « mouvement de déclassement de certains individus, de leur « descension » sociale et de la rupture des liens sociaux ». En d'autres mots, le cumul d'une série de ruptures (perte d'emploi, perte de réseau, perte de revenu, dégradation des conditions de vie et logements, précarité de la santé, etc.), provoque la chaîne de désinsertion sociale pouvant aller jusqu'à l'errance (De Gaulejac, Léonetti, 1994 : 19). Trois facteurs contribuent à ce processus, dont un facteur d'ordre économique, un autre ayant trait aux liens sociaux et un dernier d'ordre symbolique, l'individu étant évalué en fonction de son utilité sociale. La série de ruptures comprises dans ces trois ordres consécutifs les unes des autres.

La troisième théorie est celle exposée par Robert Castel sur la désaffiliation (1994). Robert Castel défend, quant à lui, une approche transversale des populations démunies. Il affirme que les situations marginales surviennent à l'aboutissement d'un double processus de décrochage par rapport au travail et par rapport à l'insertion relationnelle. Selon l'auteur, la désaffiliation conduit à la marginalisation politique et à l'érosion des droits de citoyenneté. Les individus fortement intégrés le sont par le travail et par le réseau social (qui lui est influencé positivement par le travail). Les individus se fragilisent quand l'un de ces deux axes est absent et ils se désaffilient lorsque les deux axes sont absents.

C'est donc à partir de ces différentes sphères que l'exclusion peut être abordée sous l'angle des trajectoires de vie individuelles ainsi que sous celui des phénomènes structurels.

Sur le débat de l'exclusion et de la pauvreté, différentes approches se confrontent et proposent des solutions fortes différentes dans les stratégies de lutte contre l'exclusion et la

pauvreté. Mais définissons d'abord les niveaux de pauvreté que sont la précarité, la grande pauvreté, la marginalité et l'exclusion.

La précarité se définit comme « l'absence d'une ou plusieurs sécurités; notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et aux familles d'assurer leurs obligations professionnelles, familiales ou sociales et de jouir de leurs droits fondamentaux » (Choffé et al, in Exclusion sociale et pauvreté en Europe, 2001 : 15).

La grande pauvreté découle d'une situation de précarité persistante et l'on peut parler de grande pauvreté quand celle-ci « affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle compromet les chances de réassumer ses responsabilités et de reconquérir ses droits par soi-même dans un avenir prévisible » (Choffé et al, in Exclusion sociale et pauvreté en Europe, 2001 : 15).

La marginalité est perçue comme la résultante d'un cumul de problématiques sociales, c'est-à-dire que c'est une approche d'analyse qui considère les personnes qui en sont affectées comme celles n'ayant pas été capables de s'inscrire dans la croissance économique et sociale d'un pays (Choffé et al, 2001 : 15).

L'exclusion quant à elle rejoint la problématique de la question sociale. Elle apparaît comme le produit, au-delà des facteurs déclenchants (série de ruptures sociales : emploi, décès, séparation, problème de santé, etc.), « de l'interaction de facteurs d'exclusion conduisant à l'enfermement de la personne dans un cercle vicieux : la perte de revenu régulier engendre des difficultés pour se soigner qui rend aléatoire le retour à l'emploi; la durée du chômage déstructure la vie quotidienne, rend difficile l'élaboration de projets, précarise l'accès au logement » (Choffé et al, 2001 : 15). Ce processus est lié à la dynamique globale de l'économie et de la société (le marché du travail, les politiques sociales, etc.) et il menace des populations jusque-là intégrées.

L'auteur Robert Castel (1995), dans son ouvrage « Les métamorphoses de la question sociale », introduit la notion de « zone de turbulence » pour rendre compte de l'intensité de ce risque social.

L'exclusion, contrairement aux approches quantitatives de la pauvreté absolue ou relative et à celle de la marginalité, est appréhendée comme le déni des droits fondamentaux, c'est-à-dire les droits qui réfèrent aux droits de l'Homme (civils, politiques, économiques, sociaux). Ces droits réfèrent tant aux libertés individuelles (vote, religion, etc.), qu'à celles impliquant l'intervention de l'État (droit au travail, couverture sociale, éducation, etc.), les droits de solidarités qui s'articulent autour des principes d'égalité et de non-discrimination, et finalement, les droits issus de la quatrième génération des droits, ceux que l'on appelle les droits globaux (le droit au bien commun).²

² Ces informations sont disponibles sur le site Internet de l'ONU à la section des droits de l'homme. <http://www.un.org/french/>

1.1.4.3. La notion de rupture sociale

Quant à la notion de rupture sociale, celle-ci est incluse dans le concept plus large d'exclusion. L'exclusion sociale référant globalement à un processus de désintégration sociale, dans le sens d'une rupture progressive ou complète (itinérance) des relations entre l'individu et la société (Silver H., dans Rodgers et al. 1995).

Pour Schecter et Paquet (2000), un certain nombre de facteurs réunis caractérisent les risques de rupture sociale : l'absence d'emplois stables, le chômage de longue durée, l'isolement social et la solitude affective, la maladie mentale.

Par ailleurs, selon une autre étude menée en 2005 (RAPSIM, Comprendre l'itinérance), certaines problématiques sociales contribuent fortement au risque de rupture sociale et au phénomène de l'itinérance soit : les problèmes de santé mentale, la dépendance et l'abus de consommation d'alcool et de drogues et le fait d'avoir des parcours de vie judiciairisés.

Le fait d'être « à risque » de rupture sociale ne signifie pas automatiquement qu'une personne se retrouvera à la rue. Toutefois, un cumul de facteurs contribue à réunir des conditions qui font que certaines personnes sont plus susceptibles que d'autres d'être touchées par une situation d'exclusion sociale.

2. La crise du lien social

La question de l'exclusion et de la rupture sociale est intrinsèquement liée à la crise du lien social. Cette expression s'est répandue largement pour devenir un sujet de société global. Les théories de l'exclusion mettent l'accent sur les formes et degré d'exclusion alors que la théorie du lien social nous indique les sphères d'intégration. Pour les besoins de cette étude, nous avons retenu la théorie développée par Weinberg (1996) sur la notion du lien social. L'auteur identifie de façon générale quatre principaux lieux d'intégration : le travail, l'État, la famille et la communauté. Selon l'auteur, le travail demeure encore aujourd'hui un important vecteur d'intégration, de construction identitaire, de reconnaissance sociale. Quant à l'État, son rôle intégrateur se met en place par le biais de l'école, mais également par les dispositifs d'assistance, d'assurance, de protection sociale et de participation politique. La famille est ce troisième pôle d'intégration, là où l'individu construit les bases de ses besoins primaires et affectifs, et finalement, la sphère communautaire liée aux associations d'entraide, aux relations sociales et amicales, aux clubs sociaux, aux socialisations, etc.). Selon l'auteur, le lien social peut se tisser et se défaire par rapport à chacune de ces sphères d'insertion. C'est en fonction de la capacité de chacun des quatre pôles d'intégration (famille, État, communauté et travail) qu'une société peut mesurer la crise du lien social.

Comment donc concilier le défi de l'intégration à l'emploi des personnes en considérant leur condition sociale, les processus dans lesquels elles s'inscrivent et la nécessité d'une option de solidarité sociale? C'est bien là un énorme défi de société qui implique, au cœur

des solutions, la mise en œuvre de politiques publiques adéquates et adaptées et le renouvellement des pratiques sociales en matière de lutte à l'exclusion.

1.1.5. Le débat sur les politiques publiques en matière de lutte à l'exclusion et à la pauvreté

Dans cette section, nous dressons un portrait des différentes approches et stratégies de lutte à la pauvreté et à l'exclusion dans plusieurs pays de l'Europe. Ces approches qui ont bien sûr, un impact sur le développement des politiques publiques en matière d'emploi. Nous souhaitons ici faire état de ces débats puisqu'ils influencent aussi les orientations québécoises et canadiennes en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion. Le tableau 1.1 qui complète cette section, résume l'ensemble des approches et stratégies exposées.

1.1.5.1.L'état des débats en Europe³

La lutte à l'exclusion prend plusieurs visages dans les différents pays de l'Europe en raison de la manière dont s'est construit l'État-providence dans chacun des pays, les valeurs et traditions sociohistoriques des pays ou encore, pour utiliser l'expression de l'auteur François-Xavier Merrien, (Choffé et al, 2001 : 16) « *l'empreinte des origines* ». Selon le pays, on pourra observer que ni la place du débat ni le niveau des processus de précarisation ne résolvent la présence ou non d'une pauvreté massive et du taux de chômage.

Serge Paugam (1996 in Choffé et al, 2001 : 16) a élaboré une typologie des différents modes de régulations de la pauvreté dans les pays européens. Sa typologie distingue les pays dont la pauvreté est intégrée, ceux où elle est perçue comme marginale et ceux où elle rejoint les approches liées à l'exclusion sociale (désaffiliation, disqualification et désinsertion).

L'approche de la pauvreté intégrée est celle vécue dans les pays où la pauvreté demeure principalement une pauvreté monétaire ou absolue typique des sociétés préindustrielles, mais où les réseaux de solidarité (famille, amis, voisins) sont au cœur des stratégies de survie des populations. Dans ce cas, les processus de disqualification, de désinsertion et de désaffiliation seront limités. La population pauvre est un groupe social étendu et non stigmatisé. Les personnes ont un niveau de vie très bas, mais sont fortement insérées dans des réseaux sociaux organisés. C'est souvent le cas dans les pays du Sud (Espagne, Grèce, Portugal).

³ Référence au tableau 1.1 : Approches théoriques et juridiques en Europe en matière de lutte à l'exclusion. Tableau produit par Lise St-Germain résultant d'une synthèse de lectures.

L'approche de la pauvreté marginale est celle qui prévaut dans certains pays (Allemagne, Autriche et pays scandinaves). La pauvreté est alors perçue comme une situation d'inadaptation sociale traduite en la notion de marginalité. Elle est dans cette optique perçue comme un état statique, permanent et reproductible. Le statut des pauvres est fortement dévalorisé, stigmatisé. La pauvreté devient une notion qui fait partie d'un déni collectif comme l'affirme Franz Schultheis (1996, in Choffé et al, in Paugam : 16), qui explique pourquoi « certains pays comme l'Allemagne, entre autres, ont cru à un moment de leur histoire à la fin des inégalités sociales et au dépassement des notions de luttes des classes. » Il faut dire que dans ces pays, surtout en Scandinavie, la société s'impose l'obligation morale de créer des conditions pour éviter la pauvreté. Les écarts entre les salaires sont bien moindres qu'ici. Le chômage y est presque nul. On y voit des politiques de formation de la main-d'œuvre et des politiques de formation continue. Les politiques d'emplois de types protégés sont plus répandues ainsi que les politiques pour faciliter la conciliation travail-famille sont beaucoup plus générales : horaires, services de garde, congés de maternité, soutien à la maternité, congés de paternité et responsabilités familiales (personnes âgées). Ces pays n'ont pas eu besoin jusque dans les années 1990 de programmes d'assistance publique et d'assurance-chômage. Le principal programme d'aide aux gens à faible revenu étant celui de l'allocation logement. Bien que cela tende à changer depuis les 10 dernières années, l'incidence de pauvreté dans ces pays est faible. Cette philosophie explique selon nous que la pauvreté ne soit pas perçue comme un phénomène de société, mais plutôt comme un phénomène de *mésadaptation* sociale des individus.

L'approche de la pauvreté *disqualifiante* (celle de l'exclusion), est celle qui est l'élément clé au cœur du débat politique de certains pays européens (France, Pays-Bas, Belgique, Royaume-Uni et Irlande). La notion des processus de précarisation est centrale dans le débat. Cette question se matérialise par la mise en place de stratégies nationales de lutte à la pauvreté et à l'exclusion. Dans certains pays, elle prendra la forme de mécanismes de solidarité nationale alors que dans d'autres, le débat sera axé sur les effets pervers de l'aide aux démunis ou encore sur la notion de responsabilité individuelle.

2. Des approches qui se concrétisent à travers des stratégies de lutte contre l'exclusion et la pauvreté

La lutte contre la pauvreté et l'exclusion est devenue un enjeu politique pour plusieurs pays depuis quelques années et cet enjeu se matérialise sous la forme d'actions diverses et de stratégies qui révèlent de fortes disparités d'un pays à l'autre. Pour n'en nommer que quelques-unes, la France a adopté en 1998 une loi contre l'exclusion. La Belgique a fait un rapport général sur la pauvreté en 1994 et une mobilisation s'en est suivie. Le Royaume-Uni a lancé la politique du *New Deal* de Tony Blair en 1998. L'Irlande a adopté une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté en 1997 et le Portugal, un revenu minimum garanti en 1996. Les Pays-Bas aussi en 1996 ont organisé des conférences sociales annuelles autour des questions liées à la pauvreté et l'exclusion sociale. C'est aussi dans

cette vague que le Québec adopte en 2002, sous la pression d'une vaste mobilisation populaire, une loi contre la pauvreté et une stratégie nationale de lutte à l'exclusion. L'approche du Québec est fortement inspirée des pays de l'Europe centrale. En 2004, un plan d'action pour cinq ans a été mis en œuvre. De ce plan d'action a été mis sur pied un comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ainsi que d'un centre d'étude (observatoire) sur la pauvreté et l'exclusion. Une réforme de la loi a été enclenchée pour faire appliquer cette loi dans un esprit plutôt incitatif que coercitif. L'année 2007 est la troisième année du plan d'action. Une année orientée sur un projet d'approche intégrée de lutte contre la pauvreté, c'est-à-dire une approche qui favorise l'intersectorialité des acteurs (institutionnels, publics, communautaires) au niveau local ainsi que la participation des personnes concernées dans la mise en œuvre des solutions.

Les stratégies de lutte contre l'exclusion et la pauvreté s'appuient sur trois approches différentes, soit : l'approche fondée sur les droits sociaux (France, Belgique), l'approche fondée sur des stratégies managériales (Royaume-Uni et Irlande) et l'approche fondée sur la stratégie de mobilisation et de participation (Pays-Bas, Nations Unies, Conférence de Copenhague). Au cœur de ces approches, trois tendances : le renforcement de l'accès aux droits, le développement de politiques multidimensionnelles intégrées et la promotion du partenariat et de la participation.

En regard du renforcement des droits, les stratégies correspondent aux actions qui favoriseront la couverture des besoins essentiels, au développement des droits pragmatiques tels l'éducation, le salaire minimum, l'assurance maladie ainsi qu'à des législations nouvelles telles l'intégration sociale pour les personnes dont les perspectives de trouver un emploi apparaissent difficiles.

Celles fondées sur l'approche managériale prendront forme de lois sur l'exclusion, de politiques d'activation, de lois sur l'aide sociale. Elles font appel à des actions de coordination des politiques de prévention de la précarité et d'intégration. Elles visent à articuler des niveaux de concertation entre les ministères des divers paliers (nationaux et régionaux) mais aussi entre les acteurs locaux. Elles impliquent la participation des populations dans les processus de développement et de mise en œuvre des stratégies. Elles supposent des stratégies de mobilisation des acteurs tels une stratégie nationale de lutte contre l'exclusion et la pauvreté, un observatoire, un comité consultatif, la mobilisation locale.

Cette stratégie implique une approche fondée sur la participation des personnes en situation de pauvreté et victimes de l'exclusion sociale. Les stratégies mettront de l'avant des actions de type forum national, consultation, association, délégation, groupe de dialogue.

3. La question des politiques d'insertion par le travail dans les stratégies de lutte à l'exclusion sociale

Les politiques d'emploi sont au cœur des outils structureaux qui sont développés par les gouvernements pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion. Selon les approches qui sont préconisées dans un pays, les politiques d'insertion par le travail s'inscriront en concordance avec les autres politiques de travail qui prévalent dans ce pays. Les politiques d'insertion par le travail ont été développées surtout pour les populations désavantagées par un handicap physique ou mental, mais plusieurs auteurs (Borzaga, Gui, Povinelli in Defourny, Favreau et Laville, 1998), s'entendent pour affirmer que ces politiques sont souvent extensibles à des catégories beaucoup plus larges (toxicomanes, ex-judiciarisés, personnes peu qualifiées, etc.). À cet effet, différentes solutions ont été adoptées selon les pays. Les auteurs mentionnés ci-dessus en ont dégagé la typologie basée sur quatre types de politiques.

La première catégorie comprend des politiques que l'on peut caractériser comme réglementaires. Ces politiques visent à influencer les comportements des employeurs à l'égard des personnes désavantagées par l'imposition d'obligations, de devoirs et de contraintes. Par cette politique, les employeurs se voient obligés d'employer un certain pourcentage de personnes défavorisées et les coûts de la prise en charge sont assumés par l'entreprise. Il en résulte très souvent que les employeurs tentent par divers moyens de contourner cette obligation étant donné qu'ils ne peuvent, à cause de la concurrence, répercuter les coûts sur les acheteurs.

La deuxième catégorie de politiques dites compensatoires, propose de compenser l'écart de productivité (qu'il soit réel ou présumé) des travailleurs désavantagés afin d'encourager les employeurs à engager volontairement ces travailleurs et travailleuses. Cette catégorie comporte plusieurs variantes.

Un premier type de variante consiste à proposer des activités de formation et d'orientation professionnelle avant l'embauche, en vue de neutraliser les carences de formation générale ou spécifiques des personnes ainsi que les limites fonctionnelles. Les formations sont souvent dispensées par des centres spéciaux qui eux, sont structurés seulement pour répondre aux besoins des personnes et tiennent peu compte des exigences du monde de la production. Il en résulte un écart à combler entre la formation qui est dispensée aux personnes et celle à laquelle les employeurs s'attendent. Dans certaines situations, il pourrait même s'avérer que ce type de formation stigmatise encore davantage les personnes parce que les employeurs les identifieront comme des travailleurs potentiellement moins productifs. Dans cette optique, il faut que le système public fasse des efforts pour mettre en valeur la crédibilité des certificats de ce type de formation.

La seconde variante de ce type de politique met en œuvre des incitations économiques à l'embauche sous forme de politiques salariales ou de primes. Ces politiques visent à fournir aux employeurs des sommes compensatoires pour pallier les lacunes en raison du manque de formation.. Un des effets pervers de ces politiques est qu'elles peuvent donner lieu à la substitution de travailleuses et travailleurs subventionnés aux personnes qui auraient été engagées de toute façon. Les employeurs ont aussi tendance à exagérer les coûts liés à la formation et à pratiquer l'écramage, c'est-à-dire de ne choisir que les

personnes qui ont déjà des bonnes chances de se trouver un emploi. Dans cette variante, les personnes participantes peuvent aussi être stigmatisées.

La troisième catégorie s'inscrit dans les politiques que l'on nomme les politiques de substitution. Ces types de politique réduisent l'intervention de l'État sur le marché du travail privé. Ils visent à promouvoir directement l'insertion par le travail des personnes dans le secteur public, dans des emplois protégés ou dans des entreprises dont la mission vise l'insertion par le travail. Ces politiques sont appelées politiques de substitution, car la politique crée une demande « hors marché, c'est-à-dire un marché de substitution ». (Borzaga, Gui, Povinelli in Defourny et al, 1998 : 280.) Ce type de politique a la limite qu'elle crée trop souvent des conditions de travail occupationnelles plutôt que productrices. Dans ces cas, l'objectif d'intégration socioprofessionnelle est dévié et risque d'emprisonner les personnes dans des « structures productives fermées » alors qu'elles pourraient se retrouver capables de jouer un rôle actif sur le marché du travail régulier.

Une dernière catégorie de politiques est apparue ces dernières années par la mise en œuvre de nouveaux types d'intervention. Ces types d'intervention prennent la forme de services personnalisés à l'emploi, d'intervention sur des emplois ciblés et des formes de travail assisté. Ces politiques ont l'avantage de garantir à l'entreprise le travail puisqu'il est assisté par un accompagnement personnalisé. Elles ont l'avantage d'accorder une importance particulière à la formation individualisée. Ces expériences ont surtout été mises en œuvre dans le secteur public, semi-public ou encore dans des organisations sans but lucratif, et bien qu'elles présentent moins de risques d'échec que les politiques précédentes, leurs coûts onéreux diminuent leur déploiement.

Au Québec et au Canada, deux types de politiques sont présents. Un premier type, axé sur des programmes de formation de la main-d'œuvre a pris naissance vers les années 1960 lorsque le taux de chômage a commencé à grimper en Amérique du Nord et plus particulièrement au Canada. Ce type de programme est un modèle emprunté à la Scandinavie. Ce type de politiques est encore présent dans notre système, mais sa réussite est conditionnelle à la création d'emplois dans les domaines où se trouvent les formations offertes. Ces politiques sont généralement de portée générale, c'est-à-dire qu'elles s'adressent à toute la population, bien que de plus en plus dédiées, en pourcentage de places disponibles, à des populations cibles (femmes, jeunes, etc.). Le second type de politique d'emploi s'adresse à des populations cibles, surtout les personnes ayant un handicap physique ou mental. Ce sont des programmes de formation et mesures d'emplois adaptées et protégées qui ne sont pas associés à la création d'emplois et qui sont liés au développement et besoins du marché du travail.

Tableau 1

Typologie des modèles européens de politiques d'emploi en matière de lutte à l'exclusion inspirée de Borzaga, Gui et Povinelli in Defourny et al, 1998.

Type de politique	Politiques réglementaires	Politiques compensatoires		Politiques de substitution	Politiques interventionnistes
But	Influencer le comportement des employeurs à l'égard des personnes désavantagées.	Compenser l'écart de productivité des personnes désavantagées.		Réduire l'intervention de l'État sur le marché du travail privé.	Maximiser l'insertion des personnes et les garanties de travail pour l'entreprise.
Principes guides	Obligations, devoirs, contraintes pour les entreprises d'embauche.	Embauche volontaire des employeurs.		Promouvoir l'insertion des personnes désavantagées par le travail dans le système du secteur public.	Maximiser les conditions de réussite.
Types de pratiques	Règles d'embauche : obligation d'un % d'embauche de personnes désavantagées.	a) Activités de formation et d'orientation professionnelle pour neutraliser les carences des personnes.	b) Incitant économique à l'embauche par des politiques salariales ou des primes compensatoires de productivité et coûts de formation aux employeurs.	Emploi protégé. Entreprise d'insertion par le travail.	Travail assisté, intervention sur des emplois ciblés. Accompagnement personnalisé. Services personnalisés à l'emploi. Formation individualisée.
Financement	Coûts d'embauche et prise en charge sont assumés par l'entreprise.	Subvention à des centres de formation adaptés.	Subventions à l'entreprise.	Subvention à l'entreprise et à la personne.	Financement de l'accompagnement et de l'encadrement plus les coûts d'embauche.
Enjeux	Effet de contournement des réglementations. Politiques qui ne tiennent pas compte des effets de la concurrence du marché sur les pratiques d'embauche.	Écart entre les centres de formation qui sont axés sur les processus et les besoins des personnes et les attentes des entreprises. Effet de stigmatisation des personnes désavantagées au moment de l'embauche. Crédibilité de la certification.	Stigmatisation des personnes désavantagées en milieu de travail. Substitution des personnes subventionnées aux travailleuses et travailleurs réguliers. Écrémage. Exagération des coûts.	Politiques qui créent une demande hors marché (marché de substitution). Risque de création de conditions de travail occupationnelles plutôt que productives. Déviation possible des objectifs d'insertion socioprofessionnelle : processus d'emploi en structure productive fermée.	Les coûts de ce type de politique en limitent leur déploiement. Types d'interventions concentrés dans le secteur public, semi-public et les organisations sans but lucratif.

Tableau produit par Lise St-Germain dans le cadre du projet de mémoire en Intervention sociale, 2004 : Ce tableau fait état d'une synthèse de lectures.

C'est dans ce contexte de la crise du travail et de la grande question sociale de l'exclusion que nous situons notre problématique liée au risque d'itinérance. Le phénomène de l'itinérance est un phénomène complexe qui recouvre plusieurs dimensions qui ont fait l'objet de nombreuses recherches à caractère social. Au cœur de ce phénomène, des concepts clés la définissent telles les notions de rupture sociale, d'exclusion, et par conséquent, celle de l'intégration et du lien social.

Dans le cadre de cette recherche, nous nous sommes intéressé au phénomène de la rupture sociale, mais de manière plus spécifique aux processus et dynamiques de vie qui entraînent la rupture sociale et conduisent les personnes à l'exclusion sociale et économique et parfois même à la grande marginalité et l'itinérance.

Parmi certaines caractéristiques qui semblent définir les personnes en rupture sociale, nous associons le plus fréquemment le cumul des facteurs suivants : l'emploi instable, les longues périodes d'absence d'emploi, la solitude affective, l'isolement social, la criminalité, la maladie mentale, etc. (Stephen Schecter, Bernard Paquet, 2000).

Selon une autre source, nous remarquons un regroupement de trois problématiques majeures qui semblent définir les contours de la rupture sociale soit : les problèmes de santé mentale, la dépendance et l'abus de consommation d'alcool et de drogues et la judiciarisation. Ces facteurs étant considérés comme des éléments qui contribuent au phénomène de l'itinérance (RAPSIM, Comprendre l'itinérance, 2005).

Nous venons de faire un bref survol de quelques facteurs de risque de rupture sociale, mais il y a certes beaucoup d'autres facteurs, tels les aspects économiques, politiques, juridiques, psychologiques, etc.

Le fait d'être « à risque » de rupture sociale ne signifie pas que l'on va automatiquement se retrouver à la rue, mais cela permet de situer que certaines personnes sont plus susceptibles que d'autres d'être touchées par l'exclusion sociale.

1.2. PROBLÉMATIQUE SPÉCIFIQUE DES TERRITOIRES ÉTUDIÉS

Nous vous présentons dans cette section, les problématiques propres aux territoires concernés par cette étude, soit la région du Québec et celle de l'Ontario. Il nous apparaît significatif de présenter chacun de ses territoires en regard de la problématique de l'itinérance considérant les réalités politiques et sociales différentes des territoires. Les problématiques présentées sont concentrées dans des villes spécifiques des deux régions, soit la ville de Trois-Rivières pour la région du Québec et la ville de Vanier pour la région de l'Ontario.

1.2.1. La région du Québec — Le territoire de Trois-Rivières

La ville de Trois-Rivières, située dans la région administrative de la Mauricie, a une population de plus 126 000 habitants en 2007⁴. Après avoir longtemps eu un taux de chômage élevé (11 %), Trois-Rivières connaît un taux de chômage autour de 8 %, assez proche de la moyenne québécoise (7 à 8 %, en 2007, Enquête sur la population active). La population à faible revenu est concentrée dans ce que nous appelons les Premiers-Quartiers de Trois-Rivières. Ces quartiers sont au nombre de treize. Ils représentent une population de près de 30 000⁵ habitants, soit 25 % de la population trifluvienne. Dans certains quartiers des premiers quartiers de Trois-Rivières, la population à faible revenu atteint 48 % et 50 % de la population active est prestataire de l'aide sociale depuis plus de cinq ans. Pour l'ensemble de Trois-Rivières, le taux de prestataires de l'assistance-emploi se chiffre, en mars 2004, à 12 % de la classe d'âge 0-64 ans⁶. Toujours dans ces premiers quartiers, le décrochage scolaire y est élevé (46 %) comparativement au reste de la ville, où la région de la Mauricie obtient un taux de décrochage de 25,6 % pour l'année scolaire 2003-2004⁷. Au niveau de la scolarité, pour certains quartiers compris dans les premiers quartiers, 33 % de la population n'a pas atteint une 9^{ème} année et près de 36 % n'a pas complété son secondaire⁸.

Concernant la pauvreté, 16 % des Québécois vivent dans un ménage dont le revenu disponible équivalent est inférieur au seuil de pauvreté (2003). Bien que depuis mai 2007, le salaire minimum québécois est fixé à 8 \$ l'heure⁹, il demeure proche du seuil de risque de pauvreté qui était 14 126 \$ en 2003. À Trois-Rivières, c'est près de 20 %¹⁰ des ménages trifluviens qui vivent dans la pauvreté et les familles constituaient en 2001, un nombre grandissant d'utilisateurs de refuges d'urgence.

Au niveau de l'itinérance, c'est au milieu des années 1980 qu'apparaît à Trois-Rivières le phénomène de l'itinérance. Les intervenants de la communauté remarquaient de plus en plus de gens en détresse, en rupture, avec des problématiques de plus en plus lourdes. Aussi, les intervenants constataient que ce phénomène avait plusieurs visages; des hommes, des femmes, des jeunes, des familles, etc. Ce phénomène était expliqué alors par le fait de la désinstitutionnalisation et que nous faisons face à une crise passagère. Or,

⁴ Informations publiées aux pages 280 et suivantes de la Partie 2 de l'édition du 17 janvier 2007 (139^e année, no 3) de la Gazette officielle du Québec.

⁵ Selon ECOF-CDEC : 28 420 habitants en 2001.

⁶ Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale (2004), *Taux de prestataires de l'assistance-emploi en Mauricie et au Centre du Québec*, récupéré le 25 octobre 2007 de <http://www.agencesss04.qc.ca/Statistiques/documents/Proportion%20assistance%20emploi.pdf>

⁷ Le taux de décrochage correspond aux sorties sans qualification ni diplôme du secondaire, en formation générale des jeunes. Institut statistique du Québec (2006), *Taux de décrochage pour la région de la Mauricie*, récupéré le 25 octobre 2007 de <http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil04/societe/education/decrochage04.htm>

⁸ Les sources statistiques sont tirées du document *Portrait socioéconomique des premiers quartiers de Trois-Rivières* (2007). ECOF-CDEC de Trois-Rivières.

⁹ Une personne travaillant au salaire minimum durant 35 heures, en 2007, gagne annuellement 14 560 \$.

¹⁰ D'après Statistique Canada, en 2000, 19,8 % de la population vivant à Trois-Rivières a un revenu inférieur au seuil de pauvreté. (http://www40.statcan.ca/102/cst01/famil60f_f.htm)

nous avons bien été obligés d'admettre que le phénomène non seulement n'était pas que passager, mais qu'il prenait de l'ampleur. Selon les statistiques du Centre le Havre de Trois-Rivières, une ressource en urgence sociale, le nombre d'admissions en hébergement d'urgence passait au début des années 1990, d'une moyenne annuelle entre 170 et 260 demandes, à une moyenne annuelle variant entre 440 et 600 demandes d'admission au milieu des années 1990 (plan communautaire en itinérance de Trois-Rivières 2003). En 2006, toujours au centre le Havre, les statistiques révèlent que l'organisme a traité 868 demandes pour 601 admission. Cela représente une moyenne mensuelle de 50 admissions pour une ville comptant 126 000 personnes (Simard Michel, 2002). Ces données ne représentent pas plus ni moins que l'état de situation ailleurs au Québec. Une autre caractéristique du phénomène selon Michel Simard (2000) est liée au fait que le phénomène de l'itinérance n'a pas qu'un profil et on ne peut associer le phénomène à un groupe de personnes étiquetées et caractérisées par des critères types. Selon l'auteur, seulement 25 % des personnes en hébergement d'urgence à Trois-Rivières sont en situation d'itinérance. Les autres étant « coincées dans des situations de ruptures multiples et diverses » (Simard, 2002 : 6).

Devant cette situation, Trois-Rivières s'est inscrit dans la stratégie nationale canadienne de lutte contre l'itinérance. Un regroupement d'organismes (Comité directeur IPAC), travaille à prévenir l'itinérance et atténuer ses conséquences en favorisant la réinsertion sociale des personnes en rupture ou à risque de rupture sociale. Dans le cadre d'une recherche menée par ECOF en 2005 sur le phénomène de l'errance à Trois-Rivières, nous avons répertorié pas moins d'une trentaine d'organismes communautaires qui travaillent ou ont des volets d'activités liés aux services d'urgence sociale.

Notons aussi qu'à Trois-Rivières il existe un regroupement d'organismes en urgence sociale qui se sont dotés d'un premier plan d'action communautaire dans le but de contrer le phénomène de l'itinérance¹¹. Un deuxième plan communautaire, visant à assurer la dignité et l'intégrité des personnes vulnérables et à soutenir leur intégration à la vie de la communauté, a été élaboré en 2003.

Par ailleurs, pour faire face au défi que soulève l'insertion socioprofessionnelle des populations éloignées du marché du travail, donc celles qui sont plus à risque de rupture sociale, les partenaires locaux du marché du travail (Emploi Québec) inscrivent dans leur planification, des priorités d'intervention auprès de cette population. Plusieurs mesures sont mises en place pour soutenir leur insertion sociale et socioprofessionnelle : des programmes de préemployabilité, des mesures en alphabétisation et implication sociale, des mesures d'insertion sociale, des programmes de formation préparatoire en emploi adaptée, etc. L'offre de services de ces programmes est soutenue par des ententes de partenariats entre Emploi Québec et le réseau des ressources communautaires et des ressources en employabilité de Trois-Rivières. Toutefois, ces programmes et mesures

¹¹ Plan communautaire en itinérance à Trois-Rivières : Afin d'assurer la dignité et l'intégrité des personnes vulnérables et de soutenir leur intégration à la vie de la communauté. Régie Régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre du Québec. La Corporation parapluie en urgence sociale de Trois-Rivières et le Comité de coordination du plan communautaire en itinérance de Trois-Rivières. 2003.

doivent s'inscrire dans des budgets définis, avec un nombre de places limitées et un accès limité par des normes et critères définis par des balises nationales.

Concernant la question du logement, la situation n'est pas meilleure. Selon une étude menée en 2005 par Jacques Jobidon, les personnes sans domicile fixe ne sont pas seulement des personnes qui n'ont aucun endroit où se loger et qui dorment dans la rue, les parcs, une voiture ou sous les viaducs. Ce sont également celles qui déménagent souvent, qui partagent un appartement avec plusieurs autres personnes ou qui dorment chez des parents, des amis, dans un centre d'hébergement ou un motel, faute de logement, etc. Et ces cas sont nombreux dans nos quartiers. Les causes de ces situations sont multiples : pauvreté, perte d'emploi, maladies graves (physiques ou mentales), violence conjugale et familiale, séparation, isolement social, manque de groupes d'appartenance, faible intégration à la communauté, prostitution, peur du conjoint ou des autres locataires de l'immeuble, problèmes judiciaires, perte de logement à la suite d'une catastrophe ou d'une éviction, période d'attente pour l'assurance-emploi ou les prêts et bourses, problèmes de dépendance (alcoolisme, toxicomanie, jeu, etc.), séjours dans des familles d'accueil, à l'intérieur de centres de détention ou de réadaptation, fin d'une thérapie, etc.

Les besoins en logement sont également importants à Trois-Rivières. La liste d'attente pour un HLM est de 579 requérants, le temps d'attente est d'un an et plus, le nombre d'unités de logements HLM pour 1000 personnes, est de 12,6 alors qu'il était de 18,4 en 1986 et un ménage sur dix consacre plus de 80 % de son revenu à son logement. » (Jobidon, 2005, La galère, vol 3, no.6).

Voilà qui complète ce bref portrait du territoire de Trois-Rivières sur la question des programmes d'emplois, de la pauvreté, du logement et de l'itinérance.

1.2.2. La région de l'Ontario – le quartier Vanier

Notre étude se concentre sur les problématiques des communautés francophones des quartiers Basse-Ville et Vanier de l'Ontario. Nous entendons par communautés francophones, les francophones de souche canadienne et les francophones provenant de l'immigration. La présentation des problématiques de cette région sera ainsi introduite par le portrait du profil démographique des communautés francophones, ce que nous n'avons pas eu besoin de préciser pour la région de Trois-Rivières francophone à plus de 97 %.

Selon le recensement 2001, Ottawa compte une population francophone de 135 210 personnes, soit 18 % de l'ensemble de la population dont la majorité (87 %) est francophone de souche. La population immigrante francophone compte pour 12.2 % de la population. Les Francophones se retrouvent en grand nombre dans les quartiers de la Basse-Ville, Vanier, Gloucester, Orléans et Cumberland. Concernant les communautés francophones immigrantes, les statistiques révèlent un taux élevé dans les quartiers du Centre-ville, de la Basse-Ville, de Vanier ainsi que d'Alta Vista au sud. C'est aussi dans les quartiers de Vanier et Gloucester que se concentrent les ménages francophones au

seuil de faible revenu avec des taux d'unités pour personnes à faible revenu de 50 à 71 %¹².

Selon Statistique Canada, les statistiques concernant la population active d'Ottawa nous rapportent que 70% des francophones sont à l'emploi, toutefois, il nous est impossible de connaître précisément le taux de personnes à l'aide sociale chez les francophones. Pour l'ensemble de la population d'Ottawa, Statistique Canada nous indique que 2,3% seraient à l'aide sociale. Les données recoupées pour les quartiers de la Basse-Ville et de Vanier n'étaient pas disponibles également.

Selon les statistiques, la population francophone d'Ottawa âgée entre 25 et 44 ans représente 33 % de la population, alors que celle âgée entre 45 et 64 ans représente 37 %. Les statistiques indiquent de plus que la population francophone a, en général, un niveau de scolarité moins élevé que celui de l'ensemble de la population. La population francophone ne possédant aucun grade, diplôme et certificat, est supérieure à celui à l'ensemble de la population; elle est de 25 % comparativement à 22 %. Pour Basse-Ville et Vanier, ces données n'étaient pas disponibles de façon aussi précise. Selon Statistique Canada, en ce qui concerne le pourcentage de « sans grade » chez la population francophone à Ottawa âgée entre 25 et 44 ans, nous retrouvons un pourcentage de 30,9%. Encore une fois il nous a été impossible d'obtenir des données spécifiques, dans les quartiers de la Basse-Ville et de Vanier.

En regard de la situation de l'emploi, le taux d'activité et d'emploi chez les francophones est plus bas que l'ensemble de la population. Alors que le taux d'activité à Ottawa est de 70 %, il est chez les francophones de 68 %. Concernant la population immigrante et celle des minorités visibles, le taux d'activité est de 67 %. Pour le ce qui est du taux d'emploi, celui-ci est de 66 % à Ottawa alors qu'il descend à 64 % chez les francophones. Pour les immigrants et les minorités visibles, le taux est respectivement de 59 % et 56 %. Le taux de chômage tant qu'a lui est de 6 % pour Ottawa, 5 % au niveau de la population francophone, 12 % pour celle immigrante et 16 % pour les minorités visibles (Statistique Canada, recensement 2001).

Concernant la pauvreté, une personne sur six en Ontario vit en situation de pauvreté. Le salaire minimum est de 8 \$ de l'heure, depuis février 2007, alors que le seuil de pauvreté pour une personne seule est estimé à 18 841 \$ (2001), plus proche de 22 000¹³, pour la population urbaine. Cela signifie qu'une personne qui travaille trente-cinq heures semaine au salaire minimum a un revenu annuel de 14 560 \$, soit seulement 66 % du seuil de pauvreté de 22 000 \$. À Ottawa, c'est 20% des enfants qui vivent dans la pauvreté et les familles constituaient en 2001, un nombre grandissant d'utilisateurs de refuges d'urgence (Statistique Canada 2001).

¹² Les données sont tirées de la source suivante : "Les Francophones d'Ottawa: Profil statistique de la communauté francophone basé sur le recensement 2001 de Statistique Canada et recensement des atouts de la communauté" produit par le Conseil de planification sociale d'Ottawa.

¹³ Gouvernement de l'Ontario (2007), Revenus des travailleurs au salaire minimum par rapport aux mesures de faible revenu. Récupéré le 25 octobre 2007 de http://www.fin.gov.on.ca/french/publications/2007/Gunderson/index.html#_Toc163280126

Tout comme à Trois-Rivières, Ottawa est confronté à la problématique de l'itinérance et à la crise du logement. Pour faire face à cette situation, Ottawa a mis au point en 2002 un premier plan d'action visant à prévenir l'itinérance et actualiser ce plan pour la période 2006-2008. Ce plan vise à venir en aide aux sans-abri et à renforcer la capacité communautaire qui réunit des fournisseurs de services et de logements, les trois paliers gouvernementaux, des bailleurs de fonds, des chercheurs et membres de la communauté. Ce plan veut s'attaquer, entre autres, aux problèmes de logement, à la question des services, au problème lié à l'information auprès des populations en rupture sociale, au problème de formation à l'emploi ainsi qu'à la question des relations avec la collectivité, l'administration publique et les organismes.

Concernant le logement, les acteurs ont déterminé que le besoin de logements abordables est une priorité essentielle. Ceux-ci stipulent que la question de l'accessibilité à un logement est essentielle pour prévenir et résoudre les problèmes de l'itinérance. Ottawa est aux prises avec une pénurie de logements abordables qui fragilisent grandement les risques de rupture sociale pour les populations en grande situation de pauvreté. Selon la Société canadienne d'hypothèque et de logement, en 2002 13088 ménages étaient inscrits sur la liste d'attente pour un logement social. Selon le Registre du logement social à Ottawa, le temps d'attente pour un logement abordable varie entre 4 et 8 ans. Il y a 14 600 unités de logement social géré par la Société de logement communautaire d'Ottawa. Selon ces chiffres, le nombre d'unités de logements subventionnés pour 1000 personnes, est d'un peu plus de 19. Selon Statistique Canada, près de 4,2 ménages sur 10 consacrent plus de 30 % de son revenu à son logement.

Même si nous n'avons de comparatif entre autre concernant les taux d'aide sociale pour le découpage des quartiers ciblés, nos observations lors de nos visites de terrain, nous amène à faire l'hypothèse que la pauvreté est vécue de manière concentrée dans ces territoires. Les refuges témoignent de cette pauvreté et les statistiques concernant le logement et les taux de faible revenu aussi. Nous estimons de plus que le fait que les partenaires du projet ont ciblé ce territoire pour notre étude démontre une réalité de pauvreté certaine et une concentration des problématiques. D'autre part, les politiques sur la sécurité du revenu de l'Ontario ne favorisent pas une récurrence d'assistance chez les personnes. Les critères sont plus restrictifs qu'au Québec. Cela a une incidence certain sur les taux d'aide sociale.

2. DESCRIPTION DU PROJET ET ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

Cette seconde section présente le projet de recherche et l'approche méthodologique. En première partie nous exposons les buts et objectifs de recherche, les questions et stratégie de recherche. En second lieu, nous présentons de manière détaillée la méthodologie soit : la phase d'exploration, l'échantillon, l'instrumentation, la collecte de données, l'analyse qualitative et l'approche de discussion des résultats.

2.1. BUTS ET OBJECTIFS DE RECHERCHE

Ce projet de recherche s'est intéressé à comprendre de quelle manière les personnes en risque de rupture sociale ou en rupture sociale font face au monde du travail et comment cette dynamique de l'exclusion s'opère dans un contexte des débats sur la question du travail et de l'exclusion. Nous avons souhaité comprendre le positionnement des personnes en regard des politiques publiques en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion ainsi que l'influence des politiques sur les cheminements des personnes.

Nous utiliserons la notion de rupture sociale incluse dans le concept plus large d'exclusion. L'exclusion sociale référant à un processus de désintégration sociale, dans le sens d'une rupture progressive ou complète (itinérance) des relations entre l'individu et la société (Silver H., dans Rodgers et al. 1995).

L'objet de cette recherche vise à cerner la dynamique des stratégies et des conditions qui mobilisent les personnes pour faire face au monde du travail et de quelle manière ces stratégies peuvent être réinvesties dans des stratégies planifiées d'aide à l'emploi et de processus d'insertion ou de réinsertion sociale.

Ce projet de recherche souhaite alimenter la réflexion critique sur le renouvellement des pratiques sociales en matière de lutte contre l'exclusion ainsi que les pratiques d'intervention sociale dans le champ de l'emploi auprès des populations en rupture sociale ou à risque de rupture sociale.

2.1.1. Questions de recherche

Nous nous sommes intéressés de manière spécifique à comprendre :

1. Quels sont les profils types qui se dégagent des parcours des personnes concernées par l'étude?
2. Quelles stratégies ces personnes mettent-elles en œuvre pour faire face au marché du travail?

3. De quelle manière ces stratégies sont-elles influencées par des facteurs liés aux conditions d'existence des personnes et à leurs parcours de vie?
4. Quel rôle joue le fait d'avoir ou non de logement dans le processus d'insertion pour les personnes en risque de rupture?
5. De quelle manière les politiques publiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion influencent-elles les stratégies que les personnes mettent en œuvre pour faire face à leur insertion sociale ou socioprofessionnelle?
6. Quelles pistes d'intervention auprès des personnes en risque de rupture sociale et en rupture sociale sont- susceptibles de participer aux conditions de réussite de leur insertion sociale et socioprofessionnelle?

2.1.2. Stratégies de recherche

Au plan des stratégies de recherche que nous souhaitons utiliser aux fins de cette étude, notons : 1) l'analyse documentaire et la revue de littérature, 2) l'analyse qualitative des 67 entrevues semi-dirigées ainsi que les séminaires de réflexion et discussion des résultats

2.1.2.1. L'analyse documentaire et la revue de littérature :

Une revue de la littérature en lien avec les concepts clés ainsi qu'une analyse documentaire en matière de lutte contre l'exclusion et la pauvreté visait à mieux comprendre et situer les dynamiques des personnes en lien avec le contexte social, économique et politique qui influencent les processus des personnes

2.1.2.2. L'analyse qualitative constituante :

Nous souhaitons deux cohortes principales soit : Une première cohorte composée de personnes en risque de rupture sociale et *utilisatrices des services institutionnels et communautaires en insertion socioprofessionnelle* était souhaitée. Une seconde cohorte composée de personnes en rupture sociale et *utilisatrices des services d'urgence sociale* (refuge, maison de jour, logement supervisé, soupe populaire, travail de rue, etc.

2.1.2.3. Discussion sur les résultats (Séminaire) :

Nous souhaitons organiser des séminaires avec les intervenants et acteurs concernés par la problématique afin de partager et discuter des résultats des entrevues de l'étude et réfléchir au renouvellement des pratiques sociales. Les séminaires impliquent la participation des intervenants et intervenantes ainsi que des fonctionnaires et gestionnaires des programmes et direction des politiques publiques en matière d'emploi et de lutte à l'exclusion.

2.2. ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

Cette partie présente les étapes méthodologiques réalisées soit les phases suivantes : 1) phase d'exploration, 2) la définition de l'échantillon et des critères de repérage, 3) la phase d'instrumentation, 4) la phase de la cueillette de données, 5) la phase d'analyse, 6) la phase de discussion des résultats et 7) la phase de diffusion des résultats.

2.2.1. Phase d'exploration

Cette phase a consisté à explorer le territoire de l'Ontario. Prendre contact avec les acteurs, les problématiques cernées, le territoire, etc. Pour ce faire, des rencontres d'échange avec les acteurs du milieu ont été organisées. Ces rencontres visaient à informer les organisations du projet, de ces étapes ainsi que d'évaluer la collaboration et l'intérêt des organisations à s'inscrire dans ce processus de recherche et de réflexion. Trois rencontres préparatoires ont ainsi été prévues : Une première pour prendre connaissance et contact et une seconde avec des acteurs ciblés pour comprendre les réalités du territoire : problématique d'itinérance, politiques publiques d'emplois, ressources de la communauté, problématique du logement, etc. Ces rencontres visaient à préparer l'équipe d'interviewers à mieux saisir les propos des personnes. Une troisième rencontre visait à explorer et préparer le terrain pour le recrutement des personnes ciblées pour les entrevues.

La phase d'exploration comportait également l'analyse documentaire et la revue de littérature grise. Cette revue documentaire visait à dresser le portrait des territoires et faire le tour de la littérature sur les problématiques exposées ainsi que sur les enjeux des débats de société sur la question de l'exclusion sociale.

2.2.2. La définition de l'échantillon et des critères de repérage

Nous avons défini une cohorte souhaitée au nombre de 80 personnes ciblées pour les deux régions répondant aux caractéristiques générales suivantes :

- avoir entre 30 et 50 ans,
- ne pas avoir de diplôme de secondaire complété,
- avoir été sans emploi pendant une période d'au moins deux ans,
- ne pas avoir de diagnostic en santé mentale (contrainte sévère à l'emploi reconnue),
- être en risque de rupture sociale ou en rupture sociale,
- pour la région de l'Ontario : être francophone.

La cohorte souhaitée visait autant d'hommes que de femmes, et ce, dans les deux régions : celle du Québec (Trois-Rivières) et celle de l'Ontario (Vanier et Basse-Ville).

La méthode d'échantillonnage est celle de la méthode par échantillon typique. « Il s'agit d'une méthode qui privilégie des unités typiques (des personnes) qui répondent au « type idéal » recherché en regard des objectifs de la recherche (Mayer, Ouellette et al., 2000 : 82). Cette méthode « d'échantillon intentionnel » (Deslauries, 1991) se fait par « repérage ». Les personnes sont ainsi recrutées dans différentes organisations qui rejoignent la population cible. La

population cible est identifiée et sollicitée par des intervenants par écrit ou verbalement, et ce, sur une base volontaire avec une compensation financière de participation. Ainsi, quatre groupes témoins seront sollicités :

Groupe témoin 1 : Population en risque de rupture sociale et utilisatrices des services spécialisés en emploi

Un premier groupe témoin constitue la première cohorte d'entrevues; soit quarante personnes dont vingt hommes et vingt femmes réparties en groupes égaux dans chacune des villes. Toutes ces personnes sont utilisatrices des services spécialisés en emploi et ne doivent pas être sans abri ou sans domicile fixe, mais elles doivent vivre des conditions de pauvreté et répondre aux caractéristiques générales identifiées à la section 2.2.

Repérage : Appel de témoins auprès d'organismes spécialisés en emploi dans le milieu communautaire et dans des organisations parapubliques (Appendice A : appel de témoins au projet de recherche, groupe témoin 1).

Organismes ciblés : **Trois-Rivières** : ECOF (clientèle peu scolarisée et âgée), COMSEP (métiers peu spécialisés et clientèle âgée), SIER (clientèle judiciairisée), Centre le Pont (femmes), SEMO (services spécialisés en main-d'œuvre ayant des limitations) et Emploi Québec.

Vanier — Basse-Ville Est : Centre de ressources de Vanier et Basse-Ville - services en employabilité (personnes peu scolarisées, Coop 301 Inc. (personnes sous scolarisés en intégration à l'emploi) et Y Enterprise Centre & Employment YMCA of Ottawa.

Groupe témoin 2 : Population en rupture sociale et utilisatrice des services en urgence sociale

Un second groupe témoin constitue la deuxième cohorte d'entrevues soit quarante personnes, dont vingt hommes et vingt femmes réparties en groupes égaux dans chacune des villes. Toutes ces personnes sont utilisatrice des services en urgence sociale (refuge, centre de jour, centre de crise, services d'urgence, etc.). Par conséquent, ces personnes sont sans domicile fixe ou sans abris ou sont itinérantes.

Repérage : Appel de témoins dans les organismes œuvrant auprès des populations en rupture sociale (voir Appendice B : appel de témoins au projet de recherche, groupe témoin 2).

Organismes ciblés : **Trois-Rivières** : Ebyon (urgence sociale), Artisans de Paix (urgence sociale), Point de rue (travailleurs de rue), TRIP (travailleurs de rue), Le Havre (hébergement urgence sociale).

Vanier - Basse-Ville Est : CESOC, CIFODE, Centres de ressources de Vanier et de la Basse-Ville, Coop 301 Inc., Centre Espoir Sophie, Coopérative Amie Jeunesse, Maison d'amitié, Coopérative Ami Jeunesse (ciblant les parents des jeunes rejoints par cette coopérative).

Groupe témoin 3 : Cohorte des intervenants et intervenantes œuvrant dans les services spécialisés en emploi

Sont considérés les intervenants et intervenantes, toutes les personnes qui agissent directement auprès de la population ciblée par la problématique de recherche par un statut de travail de type communautaire, public ou parapublic. La cohorte se compose de cinq à huit intervenants (hommes ou femmes) sur chaque territoire œuvrant dans des services spécialisés en emploi.

Repérage : Appels de témoins auprès d'organismes spécialisés en emploi dans le milieu communautaire et dans les organisations parapubliques. (Voir Appendice C : appels de témoins au projet de recherche, groupe témoin 3).

Organismes ciblés : **Trois-Rivières** : COMSEP (2), ECOF (2), SEMO (1), SIER (1), Centre le Pont (1) et Havre – logement supervisé (1)

Vanier - Basse-Ville Est : Centre de ressources de Vanier (2), Centre de ressources de la Basse-Ville (1), Y Enterprise Centre & Employment YMCA of Ottawa (1) et Catholic Immigration Center (1).

Groupe témoin 4 : Cohorte des intervenants œuvrant auprès des populations en rupture sociale

Sont considérés les intervenants et intervenantes toutes les personnes qui agissent directement auprès de la population ciblée. La cohorte se compose de six à huit intervenants (hommes ou femmes) sur chaque territoire œuvrant dans des services ou organisme en urgence sociale.

Repérage : Appels de témoins dans les organismes œuvrant auprès des populations en rupture sociale (voir Appendice D : appels de témoins au projet de recherche, groupe témoin 4).

Organismes participants : **Trois-Rivières** : Ebyon (1), Artisans de Paix (1), Point de rue (2), TRIP (1) et Havre (2). (Appendice E : Liste des organismes participants).

Vanier - Basse-Ville Est : Coopérative Ami Jeunesse (1), responsable du projet de sécurité alimentaire (1), Espoir Sophie (1), Refuge pour hommes - Bergers de l'Espoir (1) et L'Armée du Salut (1).

La liste de tous les organismes participant au projet de recherche est précisée en annexe 2.

2.2.3. Phase d'instrumentation

Cette étape visait à préparer tous les outils pour la cueillette de données, soit la base de données pour établir le profil sociodémographique des participants, la fiche de consentement, les grilles d'entrevues, la grille d'analyse, les documents d'information pour le repérage des personnes, la fiche des critères.

2.2.3.1. La fiche biographique

Cette fiche donne des renseignements sur les données sociodémographiques des personnes rejointes. (Appendice E). Elle permettra d'établir le profil des participants rejoints. (Annexe 4 : profil des participants)

2.2.3.2. Le formulaire de consentement

Deux formulaires ont été élaborés. Un premier pour les entrevues individuelles (Appendice F) et un second pour les entrevues de groupe auprès des intervenants. (Appendice G)

2.2.3.3. Les grilles d'entrevues

Pour chaque cohorte, une grille d'entrevue a été élaborée. Les entrevues individuelles sont d'une durée d'environ 1h30 et sont semi dirigées. Chaque entrevue est enregistrée, transcrite, analysée et codifiée selon la méthodologie d'analyse constituante. La cohorte est bonifiée si nécessaire selon le principe de la saturation des données. (Appendice H, I)

Les entrevues de groupe auprès de la cohorte des intervenants sont d'une durée de 1h30 et sont dirigées. Chaque entrevue sera enregistrée, transcrite, analysée et codifiée selon la méthodologie d'analyse constituante. (Appendice J et K)

2.2.3.4. La grille d'analyse

Une grille pour la catégorisation des entrevues individuelles a été conçue aux fins de l'analyse qualitative. Cette grille une fois compilée visait à faire établir les profils types d'une part et établir les corrélations entre les facteurs. Elle visait également à faire une analyse comparative par cohorte selon les groupes témoins. (Appendice L)

2.2.4. La phase de cueillette de données

Les étapes liées à la cueillette de donnée impliquaient une première étape de prise de contact avec les organismes en contact avec la population cible. Une seconde étape était celle de la prise de contact direct avec la population et une troisième étape étant la réalisation des entrevues. Plusieurs séjours en Ontario ont été prévus aux fins des 40 entrevues souhaitées. La cueillette de donnée a été planifiée sur cinq mois, soit du mois d'octobre 2005 à février 2006. Le recrutement des personnes en rupture sociale impliquait la mise en œuvre de plusieurs stratégies puisque ces personnes ne sont généralement pas sédentaires. Nous avons donc intégré des stratégies de recrutement direct spontané dans les refuges, dans la rue, dans les centres de jour, etc. Le recrutement de la cohorte du groupe témoin 1 (personnes qui sont utilisatrices des services en emploi), a été planifié par prise de rendez-vous.

2.2.5. La phase d'analyse

La méthodologie d'analyse proposée est qualitative. Il s'agit d'une méthode d'analyse qui s'appuie sur un cadre prédéfini selon les questions abordées et dimensions traitées dans les parcours de vie aux fins des réflexions posées par les objets de recherche. Ces dimensions sont les suivantes : la trajectoire famille, la trajectoire école, la trajectoire emploi, le rapport au logement, le rapport à la communauté et aux services communautaires et institutionnels. Chaque entrevue est codifiée et saisie dans une grille pour ensuite établir les parcours et trajectoires de vie, les stratégies utilisées par les personnes en regard de leur insertion sociale et socioprofessionnelle ainsi que les besoins qu'ils identifient. Une analyse transversale en deuxième niveau d'analyse permet de dégager les profils types, la différenciation des groupes témoins ainsi que l'analyse de genre. Un dernier niveau d'analyse nous permet d'aborder la réflexion critique sur le renouvellement des pratiques sociales et les questionnements des politiques publiques.

2.2.6. La phase de discussion des résultats

La discussion des résultats a été prévue dans le cadre de l'organisation des Séminaires avec les acteurs clés. Ces groupes de réflexion visaient ainsi différents intervenants, fonctionnaires et gestionnaires de programmes. Le but des séminaires étant de partager les résultats de la recherche, les réflexions qui s'en dégagent ainsi que d'identifier des pistes pour le renouvellement des pratiques sociales en matière de lutte contre l'exclusion sociale et socioprofessionnelle de la population cible.

Le public ciblé par ces séminaires est composé de personnes qui interviennent directement ou indirectement auprès de la population ciblée ou au niveau des problématiques ciblées par cette étude : conseillers et conseillères à l'emploi dans les services gouvernementaux, parapublics et communautaires, intervenants sociaux, travailleurs de rue, animateurs communautaires gestionnaires de programmes, chercheurs. Une estimation d'une quarantaine de personnes est visée pour la tenue de ces séminaires.

2.2.7. La phase de diffusion

Les résultats de cette étude visent une diffusion de public cible : intervenants sociaux, chercheurs, fonctionnaires, gestionnaires de programmes, étudiants. Divers moyens ont été prévus tels; conférences, participation à des séminaires, dans des événements et congrès, présentation dans des colloques, présentation à des groupes de recherche. Une plaquette synthèse des résultats permettra une diffusion plus accessible des résultats à différents publics. Le rapport sera envoyé à des centres documentaires de recherche et sera disponible sur différents sites Internet.

3. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

3.1. LE PROCESSUS DE MOBILISATION

Cette première section aborde en introduction de la présentation des résultats, des éléments d'information sur le processus de mobilisation au cœur de cette étude. Un processus de mobilisation. Un premier niveau de mobilisation est lié aux acteurs et actrices œuvrant dans les deux territoires et un autre niveau de mobilisation est celui des personnes ciblées pour la présente cohorte soit les personnes en risque de rupture sociale.

3.1.1. Mobiliser les actrices et acteurs dans les deux territoires

La recherche comportait deux territoires soit la région de l'Ontario et celle du Québec. Pour bien comprendre la dynamique de ces territoires, nous avons organisé des rencontres avec des acteurs ciblés pour présenter le projet de recherche et évaluer d'une part, les collaborations possibles entre les acteurs et l'équipe de chercheurs, et d'autres parts, pour mieux comprendre la dynamique des acteurs inhérente à chacun des territoires en regard du sujet de recherche. (Annexe 1 — liste des comités d'analyse des deux territoires et Annexe 2 — liste des comités de suivis des deux territoires).

ECOF connaissait déjà bien la dynamique du territoire trifluvien, y étant ancré depuis 10 ans. Un comité de suivi a été mis en place rapidement avec un certain nombre d'acteurs ciblés et pouvant apporter une contribution à cette étude, soit par leur connaissance de la problématique traitée, soit par leur capacité de mobiliser les personnes ciblées pour les entrevues, soit pour leur apport du point de vue analytique. Ainsi, différentes tables sectorielles ont été sollicitées : la table de lutte contre l'itinérance, des organismes communautaires autonomes œuvrant en employabilité et en urgence sociale, des gestionnaires de programme du palier fédéral, des professeurs en travail social. Concernant le palier provincial, ceux-ci n'ont pas souhaité se joindre à cette recherche. Au total, le comité de suivi pour Trois-Rivières était composé de onze personnes dont cinq d'entre elles faisant partie de l'équipe de recherche.

Le bilan que nous faisons pour ce territoire au niveau de la mobilisation est mitigé. Certes oui, tous et toutes reconnaissent l'importance de la problématique, les enjeux, la pertinence de la recherche, mais il nous a été difficile de les mobiliser. Plusieurs raisons peuvent en être la cause. Nous constatons un leadership dispersé sur le territoire entre les acteurs qui agissent sur cette problématique. La concertation entre les acteurs en emploi et celle des organismes œuvrant en urgence sociale à ce jour aussi peu développée sur ce

territoire. Les acteurs terrains sont souvent sollicités pour des recherches et leur réalité quotidienne les empêchent de se rendre disponibles. L'état des débats sur cette question sur notre territoire reflète une vision fortement diversifiée de la lecture des problèmes et des approches d'interventions préconisées pour la recherche de solutions. Toutefois, nous sommes assez satisfaits de la collaboration des organismes en regard de la mobilisation des personnes ciblées pour les entrevues.

Pour le territoire de la région de l'Ontario, ce territoire était moins connu pour ECOF. C'est pour cette raison qu'il s'est associé une professionnelle bien ancrée auprès des communautés francophones du territoire ciblé en la personne d'Ethel Côté. Cette professionnelle agissait déjà sur le territoire comme consultante en économie sociale, développement local, développement économique communautaire, etc. Cette personne a agi d'intermédiaire entre l'équipe de recherche et les acteurs locaux de la région de l'Ontario, spécifiquement des quartiers Vanier et Basse-Ville. C'était une première pour ces acteurs et actrices de se réunir autour d'une même table pour échanger sur la question de l'emploi et de l'exclusion. L'organisation des services étant très différente entre les deux territoires, la composition de ce premier comité en reflétait cette réalité. Ce sont davantage des organismes publics et parapublics dispensateurs de services en emploi ou gestionnaires des mesures d'urgence sociale qui composaient cette table de discussion. Se sont également joint des associations d'économie sociale ainsi que des réseaux locaux et nationaux (Annexe 2 : liste du comité de suivi).

Contrairement à Trois-Rivières, cette recherche a manifestement suscité de l'enthousiasme auprès des acteurs locaux de la région ontarienne. Le nombre d'acteurs à la première rencontre en témoigne. En effet, seize organisations ont répondu à l'appel. La rencontre d'échange a été riche de questions et de débats et les acteurs ont signifié leurs intérêts à poursuivre, être informés, discuter des résultats. Une question est toutefois demeurée plus sensible ; celle de la situation des personnes immigrantes. En effet, notre étude visait les communautés francophones de l'Ontario et spécifiquement dans les quartiers Vanier et Basse-Ville là où elles ont été concentrées. Toutefois, nous n'avons pas souhaité dès le départ considérer les communautés immigrantes en raison de leur spécificité qui selon nous devrait faire l'objet d'une étude qui leur est propre. Nous avons convenu, à leur déception, de maintenir les critères prévus pour notre échantillon de recherche dans le respect de la demande formulée et acceptée au Secrétariat national pour les sans-abri. Toutefois, considérant la dynamique du milieu et en raison de circonstances liées au processus de recrutement, nous nous sommes retrouvés à inclure dans la cohorte quelques personnes immigrantes. Or les communautés immigrantes se reconnaissent dans certains éléments de problématiques abordées entre autres, en regard de différentes formes d'exclusion à laquelle elles sont confrontées. Cependant, un certain nombre de partenaires impliqués au comité d'orientation et issus des communautés immigrantes ne se retrouvaient pas dans l'analyse. Plusieurs personnes immigrantes sont demeurées sur le comité de suivis et ont participé au séminaire de discussion sur les résultats dans un climat de respect.

3.1.2. La mobilisation des participants et participantes aux entrevues

Au terme de la mobilisation de l'échantillon prévu, nous sommes assez satisfaits de cette mobilisation. Notre proposition de départ prévoyait quatre-vingt personnes, soit quarante sur chaque territoire. Nous avons rejoint soixante-sept personnes au total réparties à peu près également sur les deux territoires. Nous sommes aussi assez satisfaits d'avoir réussi à équilibrer sur les territoires la répartition hommes et femmes comme l'indique le profil des participants et participantes dans la section suivante.

Toutefois, le recrutement des personnes pour les entrevues n'a pas été une tâche facile et a exigé plusieurs stratégies et efforts de mobilisation. Plusieurs raisons en sont la cause. En soit la composition de la cohorte et les critères augmentaient le niveau de difficulté, surtout pour le groupe en rupture. Par définition, ce sont des personnes dont les réseaux d'affiliation sont très limités et parfois inexistants. Ce sont aussi des personnes qui sont dépourvues de moyens de communication tels le téléphone, les cellulaires, les téléavertisseurs. Ce sont aussi des populations qui ont un taux élevé de mobilité. Donc, leur adresse est rarement à jour alors que d'autres n'ont tout simplement pas d'adresse.

Le recrutement nécessitait la participation des organismes. Or, pour la plupart des organismes qui ont été sollicités pour leur collaboration au recrutement de participants, cela devenaient une tâche supplémentaire et ne faisaient pas nécessairement partie de leur priorité. De plus, les critères de sélections rendaient un peu plus complexe la tâche et limitaient le choix des participants. Ce fut particulièrement difficile pour la région de l'Ontario.

En Ontario, le recrutement des participants en processus d'employabilité fut assez difficile si on prend en considération les deux langues en place et les différences ethniques dans la région. La distance est un handicap dans la planification et la réalisation des entrevues, un intervenant communautaire, qui connaît la région, les ressources francophones, aurait eu une plus grande facilité, mais non sans difficulté. Il faut mettre en contexte cette tâche de recrutement pour ce secteur. Dans ce territoire, le centre de placement Northern Light est l'organisme qui dirige les individus vers les programmes, mais nous ne pouvions pas avoir accès à ces individus pour des raisons d'éthiques professionnelles et de confidentialité.

Nous avons la collaboration de six partenaires en employabilité œuvrant auprès d'une clientèle francophone dans les quartiers visés. La particularité de la situation est que beaucoup d'immigrants utilisent ces programmes d'employabilité et pour la plupart, ils ont des acquis académiques assez élevés, voir même des études universitaires. Ces individus empruntent les programmes d'employabilité parce qu'ils n'ont pas la reconnaissance de leurs acquis académiques et pour plusieurs ils n'ont pas d'expérience en sol canadien. Il nous a été difficile de maintenir le critère de scolarité auprès de cette population. Très peu de cette population correspondaient entièrement à nos critères. Toutefois, nous avons considéré leur condition d'exclusion. Encore une fois, nous précisons que leur situation et spécificité en regard de la problématique traitée mériterait en soi une étude qui leur serait exclusive.

Pour ce qui est de la planification des entrevues de la région d'Ottawa, il a été planifié d'aller dans cette région six fois, et ce, de la façon suivante : un premier déplacement pour une reconnaissance terrain et un prétest, quatre autres déplacements pour réaliser dix entrevues chaque fois auprès des participants et un dernier déplacement qui avait pour objectif de réaliser deux focus groupes auprès des intervenants. Les déplacements à Ottawa n'ont pas été nécessairement sans embûche et toujours fructueux.

Un premier déplacement avec trois agents de recherche, qui avait comme objectif de rencontrer une agente de développement afin qu'elle puisse nous informer sur la réalité de la région et d'en savoir davantage sur la dynamique et les mécanismes en place. Nous avons aussi rencontré trois participants qui devaient servir de prétest et d'entrevues réalisées. Certains critères de la recherche n'étaient pas présents, alors nous n'avons pu retenir ces entrevues aux fins d'analyse, bien que nous les ayons menées par respect pour les personnes qui s'étaient déplacées.

Un rappel a été fait aux organismes collaborateurs afin de s'assurer de bien sélectionner les participants en fonction des critères de sélection. Il nous aura fallu sept déplacements plutôt que quatre prévus pour mener à terme la série d'entrevues.

Pour ce qui est de Trois-Rivières, le recrutement a été un peu plus facile, dans le sens où nous étions en pays de connaissance. Mais il va sans dire que cela n'a pas toujours été facile pour des raisons mentionnées plus haut en deux points. La facilité de trouver des participants dans cette région vient du fait que nous avons une grande connaissance du milieu et des personnes. Nous avons en moins l'obstacle des déplacements.

3.1.3. La mobilisation des acteurs pour les focus group

Nous avons prévu réaliser quatre focus group auprès des acteurs clés, soit deux pour chaque territoire. La réalité quotidienne des organismes et leur manque de disponibilité nous ont obligé de n'en réaliser qu'un seul par territoire avec des participants qui représentaient les deux catégories, soit des intervenants en employabilité et ceux qui agissent dans les services d'urgence sociale.

Pour Trois-Rivières, les focus group avec les acteurs clés ont été difficiles à organiser. Nous nous sommes repris en trois fois pour réussir à mener à terme un focus group. Ce fût le contraire pour la région de l'Ontario. Le groupe s'est mobilisé facilement. La participation fût bonne et plus d'une dizaine de personnes y ont participé.

Les éléments clés¹⁴ ayant ressortis de ces rencontres ont portés sur les constats suivants : le degré d'éloignement de plus en plus grand des personnes face au marché du travail, la précarisation de plus en plus grande des populations, la détérioration des conditions de vie et de santé mentale des populations, l'accroissement de la détresse psychologique, la difficile situation des personnes judiciairisées, le besoin d'accompagnement des personnes

¹⁴ Un problème technique lors de l'enregistrement des entrevues n' a pas permis de transcrire celles-ci.

à toutes les étapes du processus, la nécessité de se doter de politiques publiques plus souples, la méconnaissance par les intervenants des populations, de leurs besoins, le besoin des intervenants d'échanger et de se doter de pratiques d'intervention plus adaptées et souples.

Le séminaire organisé sur le territoire de l'Ontario aura mobilisé environ une trentaine de personnes. Celui de Trois-Rivières, un peu plus de trente cinq personnes. Les résultats des entrevues et le profil des participants ont été discutés et des échanges riches en sont ressortis. Toutefois, nous pouvons dire que les préoccupations des intervenants ont été les mêmes que celles nommées dans les focus group. Les résultats ont fait sens pour les intervenants qui disaient « *avoir de nouveaux repères avec les profils types identifiés* ». Les besoins de formation sur la pauvreté et l'intervention en contexte de pauvreté sont ressortis de ces séminaires.

3.2. LE PROFIL DES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES

Cette section présente les résultats de recherche en trois parties. Une première partie fait état du profil des participants et participantes aux entrevues. Une seconde partie présente les résultats qualitatifs de l'étude. Cette seconde section présentera en premier lieu les résultats par grands thèmes abordés soit : les trajectoires famille et école, la trajectoire emploi, le rapport au logement, le rapport à la communauté et aux institutions. En second lieu, nous présentons les six profils types que nous avons identifiés de ces trajectoires de vie. En troisième lieu, nous aborderons la mise en œuvre des stratégies pour s'en sortir. À ce chapitre, nous avons identifié huit stratégies types. La troisième partie de la présentation des résultats fera état de notre lecture comparative entre les groupes témoins ainsi qu'entre les territoires.

3.2.1. Profil des personnes rencontrées

Nous présentons ici une synthèse du profil des personnes rejointes. L'annexe 3 présente le portrait détaillé des soixante-sept participantes et participants.

L'échantillon comportait au total soixante-sept personnes dont trente-deux proviennent de l'Ontario et trente-cinq de la région du Québec.

La majorité de ces personnes sont des francophones. Il n'était pas prévu au départ d'interroger des personnes immigrantes bien qu'en Ontario, le territoire étudié est un lieu d'accueil des personnes immigrantes. Toutefois, nous avons considéré que la situation des personnes immigrantes méritait en soi une étude spécifique qui n'était pas l'objet de cette présente recherche.

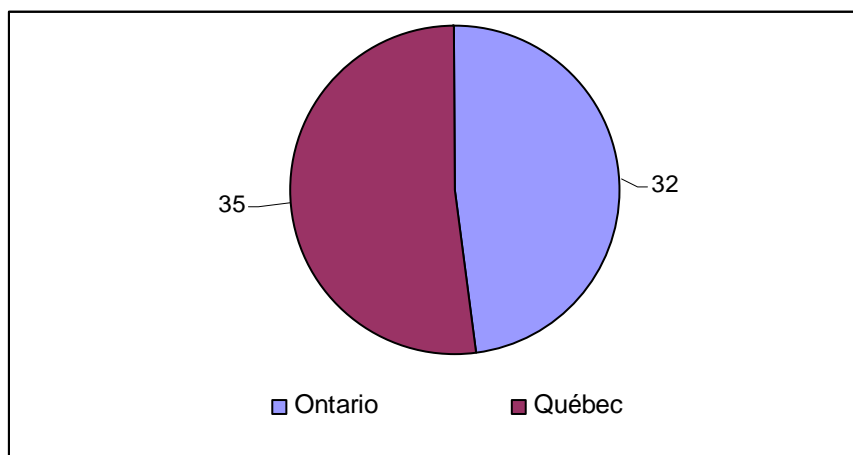


Figure 1 Répartition des participants, selon la province

De plus, pour la région du Québec, la ville de Trois-Rivières compte très peu de personnes immigrantes. Toutefois, certaines personnes immigrantes se sont retrouvées dans le parcours des entrevues et par respect pour leur démarche, nous les avons incluses dans les données. C'est pourquoi leur nombre est peu significatif.

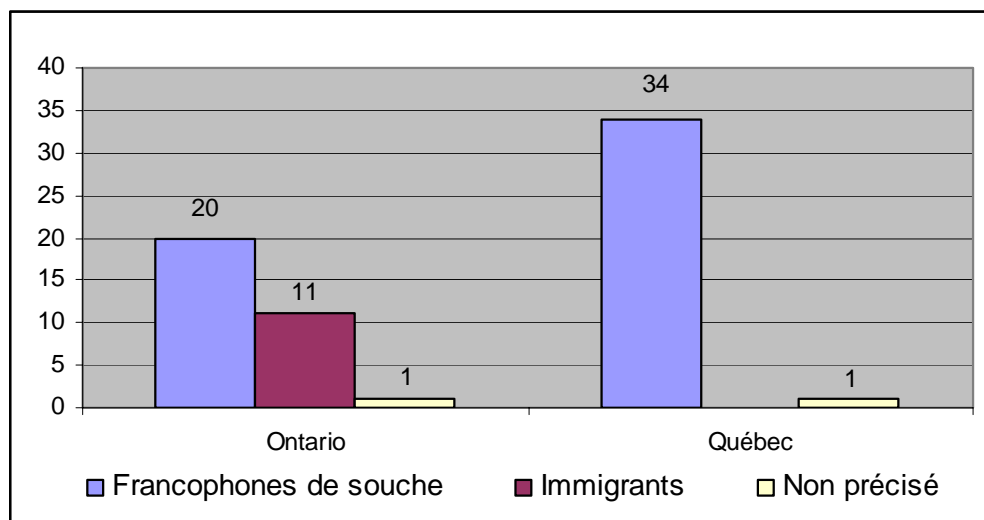


Figure 2 Répartition des participants, selon l'origine

Comme il était prévu au départ, près de la moitié de la cohorte est composée de femmes (trente-deux femmes pour trente-cinq hommes).

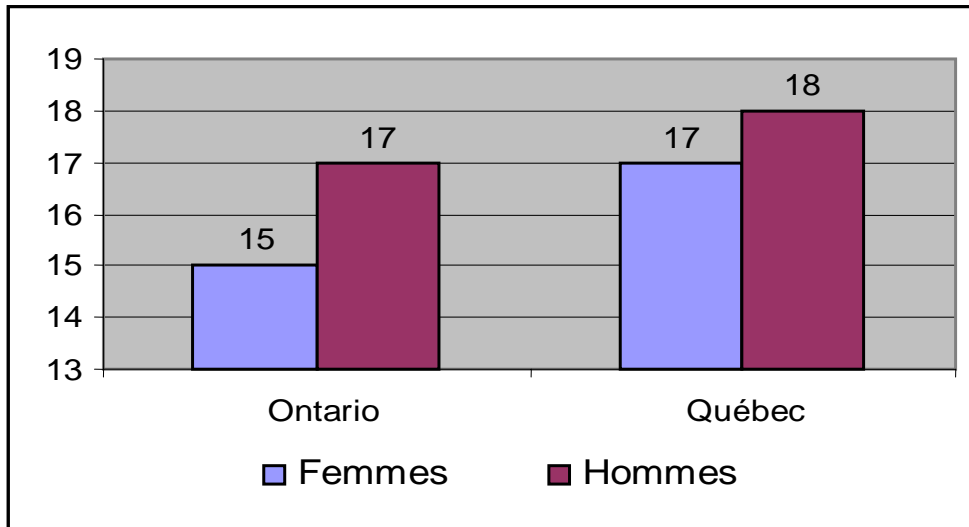


Figure 3 Répartition des participants, selon le sexe

L'âge des personnes varie entre 30 et 35 ans. La cohorte de la région du Québec étant légèrement plus âgée (34 à 59 ans) que celle de l'Ontario (30 à 55 ans). L'âge médian pour l'Ontario étant de 44 ans et celui du Québec 41 ans.

L'analyse comparative entre les hommes et les femmes indique que les femmes sont légèrement plus jeunes que les hommes, soit l'âge médian des hommes est de 43 ans alors que celui des femmes est de 41 ans (référence au tableau 19 annexe 3).

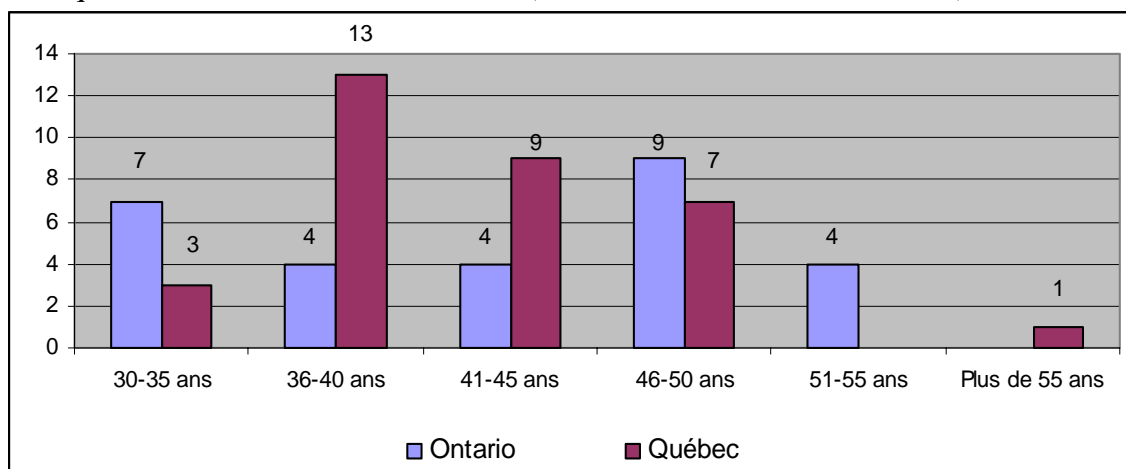


Figure 4 Répartition des participants, selon l'âge

Au niveau de la scolarité, 32,8 % des participants ont moins d'un cinquième secondaire, alors que 40,2 % ont un secondaire cinq complété. Notons que 20,8 % de la cohorte a une scolarité équivalente à moins d'une huitième année. Il s'agit d'une cohorte qui correspond aux critères recherchés. La cohorte la moins scolarisée est celle du Québec. L'analyse comparative de genre indique qu'autant d'hommes que de femmes ont une scolarité inférieure à une huitième année. Un peu plus d'hommes que de femmes ont

complété leur cinquième secondaire. Toutefois, seules les femmes ont des études post secondaires (voir tableau 20 annexe 3).

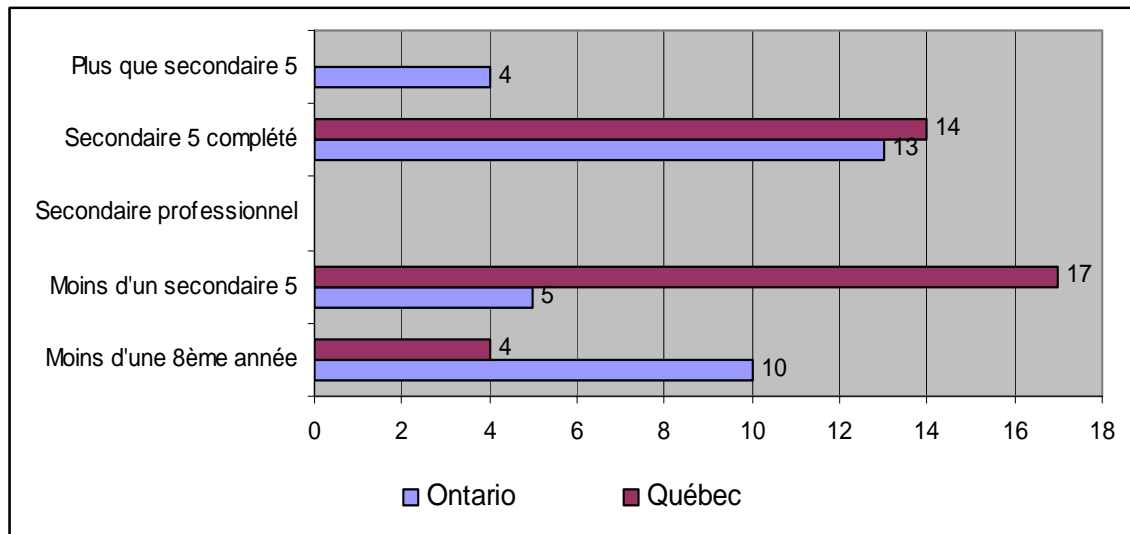


Figure 5 Répartition des participants, selon la scolarité

Au niveau de la situation familiale, la majorité des personnes vivent seules, soit 59,7 % des personnes. Cette réalité est encore plus présente en Ontario qu'au Québec. Notons aussi que 19,4 % des personnes sont monoparentales et ce sont majoritairement des familles monoparentales du Québec. Les autres sont des couples avec ou sans enfants. L'analyse comparative entre les hommes et les femmes indique que cette cohorte suit la tendance, à l'effet que ce sont les femmes qui sont cheffes de famille monoparentales alors que les hommes rencontrés vivent majoritairement seuls ou en couple (référence tableau 21 annexe 3).

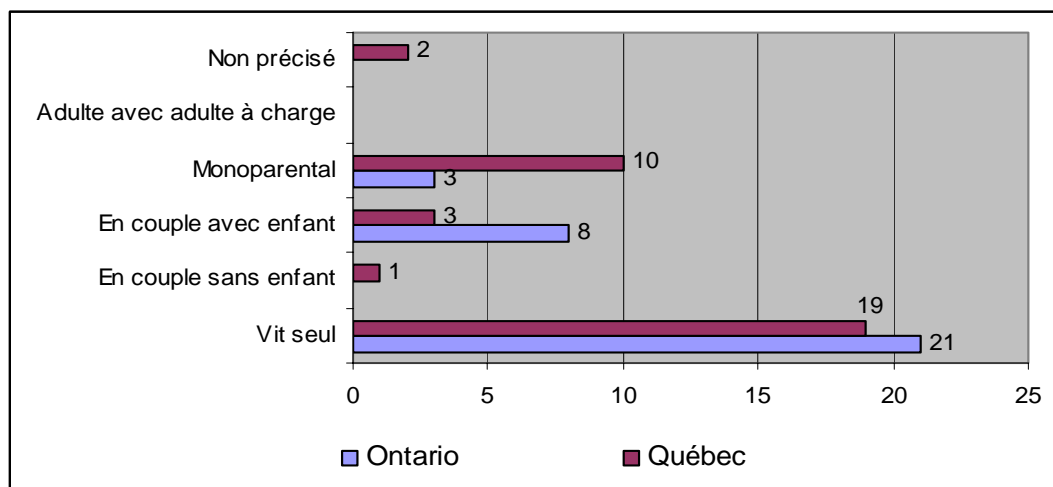


Figure 6 Statut familial des participants

Concernant la question du logement, la majorité des personnes rencontrées habitent en logement et en HLM (50,7 %).

Toutefois, c'est au Québec que cette majorité se concentre alors qu'en Ontario, ce sont les personnes vivant en chambre, pension ou sans domicile fixe. La cohorte totale dans cette catégorie représente 23,8 % alors que les 2/3 vivent en Ontario.

L'analyse comparative entre les hommes et les femmes indique qu'un plus grand nombre de femmes habitent en logement et en Ontario, autant d'hommes que de femmes habitent en chambre et pension ou sont sans domicile fixe (référence tableau 22 annexe 3).

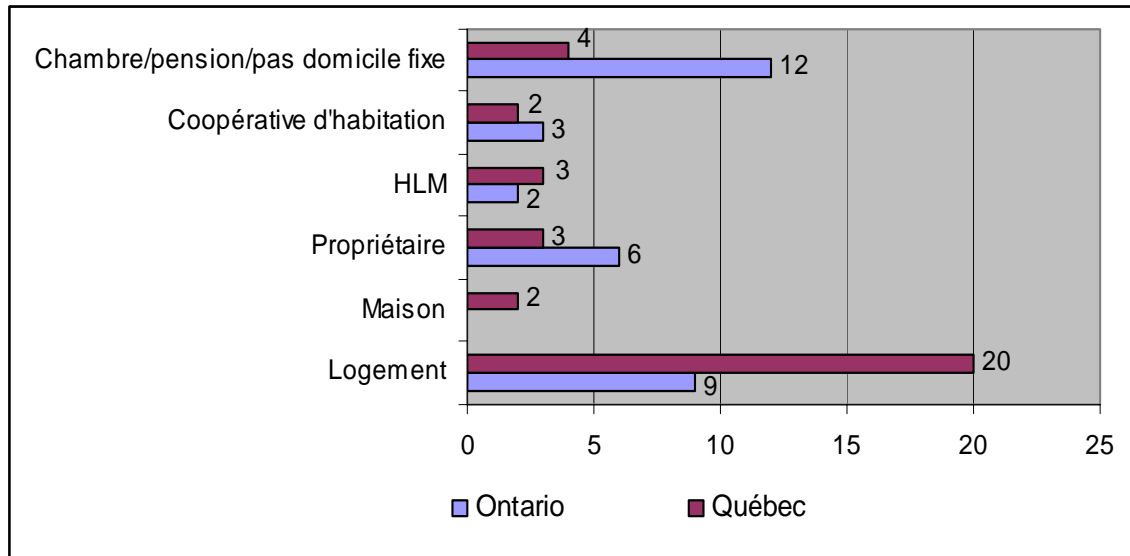


Figure 7 Répartition des participants selon le type d'habitation

Concernant les revenus, un plus grand nombre de personnes de l'Ontario n'a aucun revenu, alors que les personnes rencontrées au Québec sont presque toutes bénéficiaires de la sécurité du revenu; soit 31 personnes sur 35.

Entre les hommes et les femmes, il y a peu de différence au niveau des sources de revenus d'aide sociale. Toutefois, nous notons que seuls les hommes ont des revenus de chômage ou sont sans revenus. Les femmes par ailleurs, ont d'autres sources de revenus non spécifiées (référence tableau 23 annexe 3).

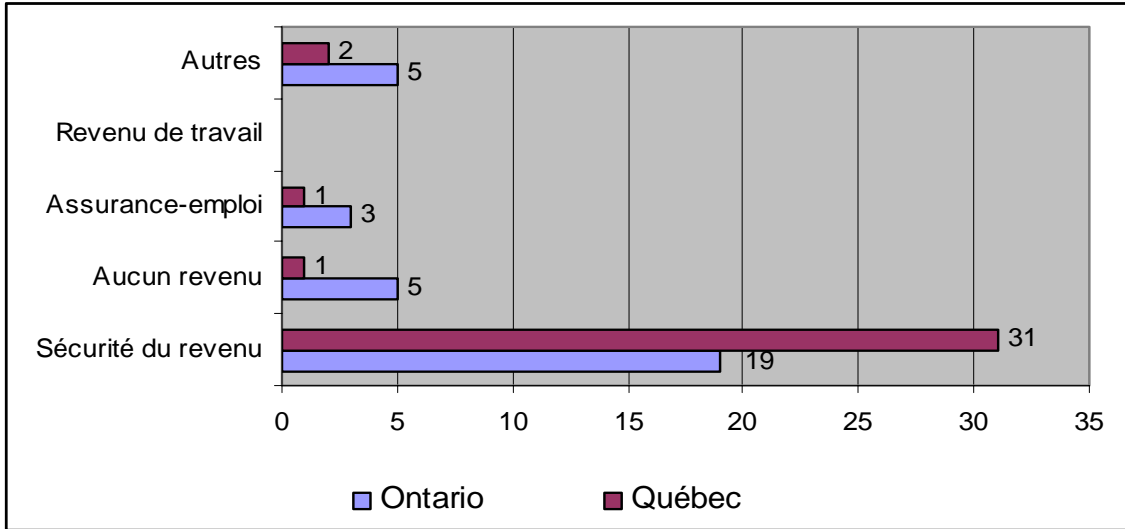


Figure 8 Répartition des participants, selon les sources de revenus

Les moyens de transport les plus fréquemment utilisés par les personnes rencontrées au Québec et en Ontario sont le transport en commun et la marche.

Le vélo en tant que moyen de transport est plus utilisé au Québec qu'en Ontario. Nous attribuons ce fait en raison de l'accessibilité à ce moyen de transport à Trois-Rivières par le projet Vélos de quartier, un projet de prêt gratuit de bicyclettes à toute la population.

L'analyse différenciée indique que les femmes utilisent davantage le transport en commun et la voiture que les hommes. Ceux-ci ont une plus grande propension à marcher et se déplacer en vélo (référence tableau 25 annexe 3).

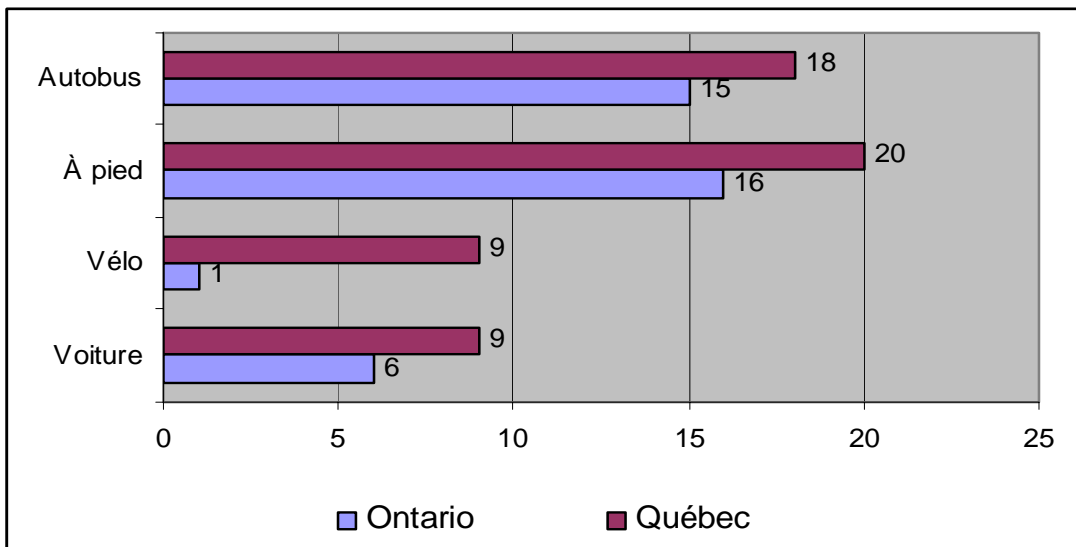


Figure 9 Répartition des participants selon les moyens de déplacement utilisés

Concernant l'implication des personnes dans la communauté, les résultats révèlent que plus ou moins la moitié des personnes rencontrées s'impliquent de diverses manières dans leur communauté : implication au sein d'organismes, de clubs sociaux, sur des projets ou autres.

Un plus grand nombre de Québécois s'impliquent au sein d'organismes sociaux et communautaires, alors que la moitié des Ontariens « impliqués » rencontrés considèrent s'impliquer dans leur communauté autrement qu'au sein d'organismes, clubs sociaux ou projets.

Entre les hommes et les femmes, nous notons que ces dernières sont davantage impliquées dans des organismes que les hommes. Toutefois, nous notons qu'il y a autant d'hommes que de femmes qui sont sans aucune implication (référence tableau 28 annexe 3).

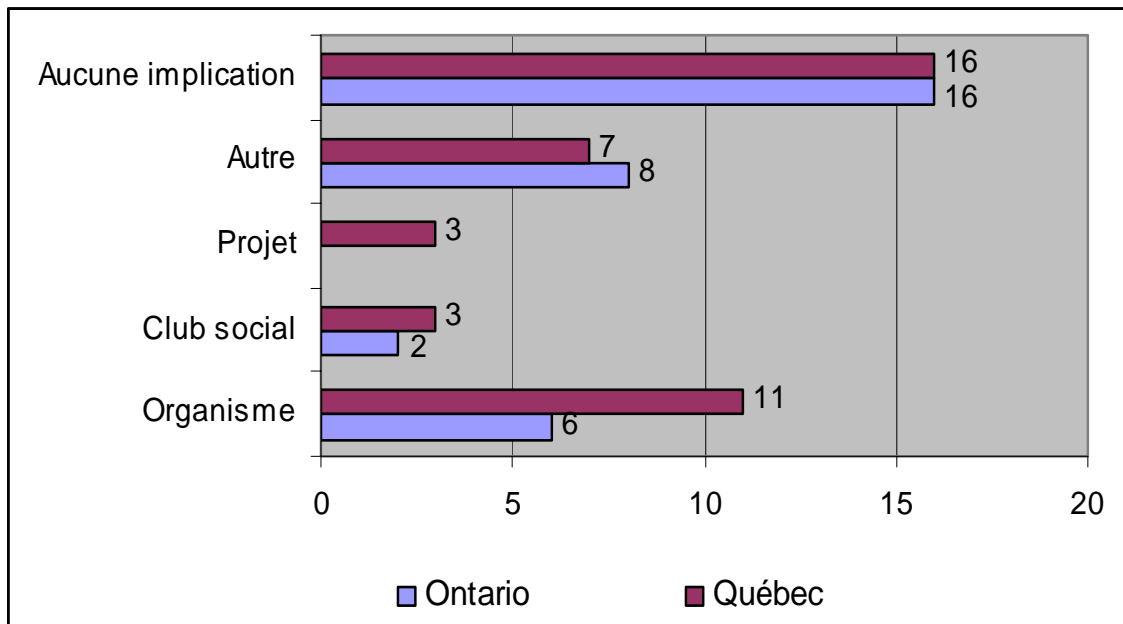


Figure 10 Répartition des participants, selon la nature des activités d'implication dans la communauté

Une question portait sur les divertissements des personnes. Les résultats indiquent que les deux tiers des participants rencontrés s'adonnent à plus d'une activité pour se divertir. Toutefois, le tiers de la cohorte n'a qu'une seule activité de divertissement. Cela est encore plus vrai en Ontario. La majorité des personnes rencontrées regardent la télévision pour se divertir.

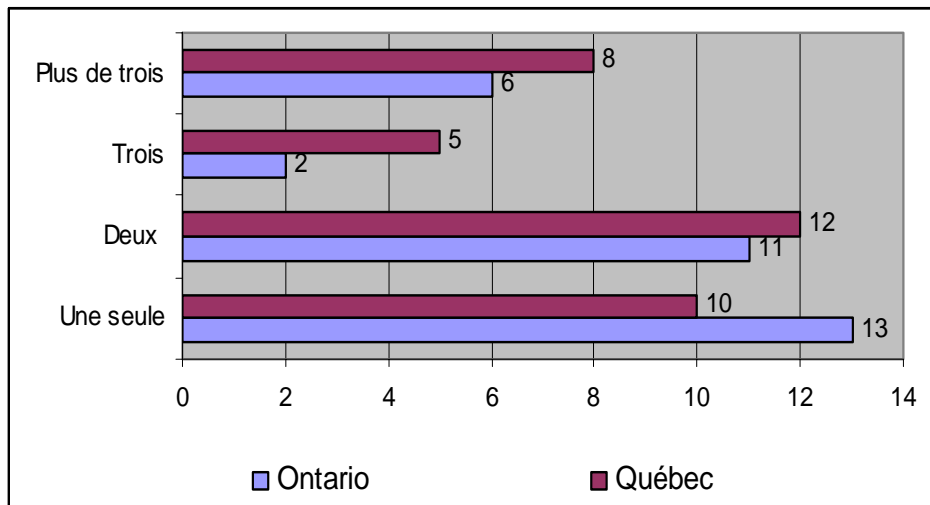


Figure 11 Répartition des participants selon la fréquence des divertissements

Entre les hommes et les femmes, nous constatons que les femmes rencontrées pratiquent en plus grand nombre des activités sociales et familiales que les hommes. Les hommes pratiquent en plus grand nombre des sports que les femmes et il semble que les femmes rencontrées recourent à plus de sources pour se divertir que les hommes rencontrés (tableau 29, 30 et 31 de l'annexe 3).

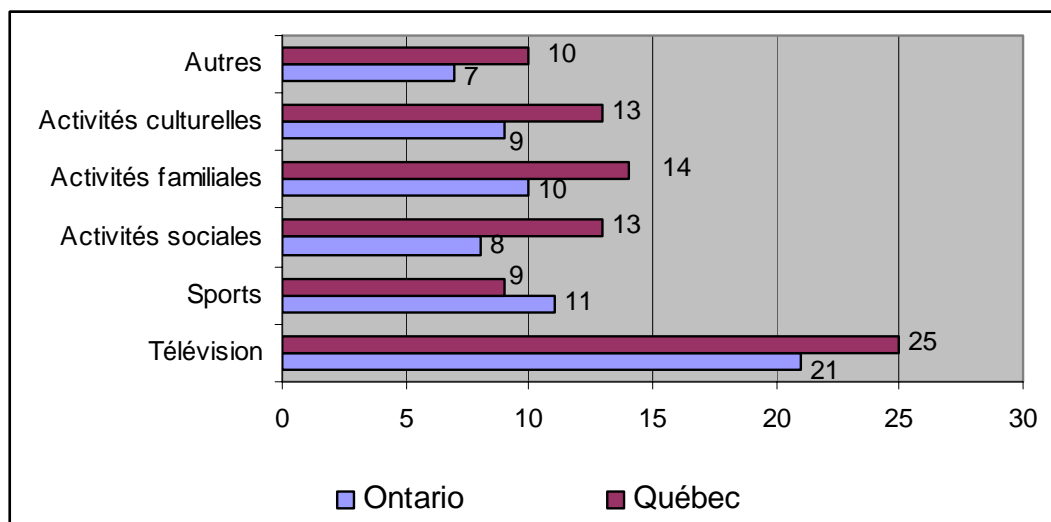


Figure 12 Répartition des participants selon la nature des activités et le sexe

3.3. LES RÉSULTATS DES ENTREVUES

Cette partie présente les résultats qualitatifs des entrevues individuelles des deux groupes témoins, soit les personnes qui sont davantage près des services en urgence sociale et

celles qui sont davantage près des ressources en emploi. Pour bien mettre en contexte notre analyse, il faut d'abord comprendre que la réalité des personnes se situe dans la dynamique de leur parcours de vie. Ce sont ainsi les cheminements de vie qui déterminent quel rapport les personnes développent à l'emploi, au système, à la communauté et à la société et de quelle manière ce rapport influencera les processus de désaffiliation et d'affiliation sociale? Il faut bien situer que nous sommes face à des histoires de vie dont les parcours sont qualifiés par la pauvreté, les dépendances, la judiciarisation, le déclassement social, le cumul de ruptures affectives ou encore d'événements marquants et traumatisants. Ainsi, nous sommes face à des parcours de vie « hors circuit » pour plusieurs personnes, des parcours comme nous les avons nommés « sur la voie de service ».

Nous avons abordé ces entrevues par grandes thématiques, soit le thème de la famille, celui de l'école, le rapport au logement et le rapport à la communauté et aux institutions. Nous présentons ainsi les résultats d'analyse selon la lecture que nous avons effectuée des trajectoires de vie. Nous exposons en second lieu les profils types qui ont émergé de cette analyse des trajectoires de vie. En troisième partie, nous énonçons les « stratégies pour s'en sortir », mises en scène par les personnes à travers leurs trajectoires de vie. Finalement, nous avons identifié dans les propos des personnes, des besoins qu'elles ont exprimés en regard de leur parcours éventuel pour améliorer leur situation et conditions de vie.

3.3.1. Les trajectoires de vie

Les entrevues individuelles comportaient une vingtaine de questions nous permettant de tracer la trajectoire de vie des personnes en les situant, dans leur enfance, du passage scolaire jusqu'à la vie adulte et celle liée au parcours d'emploi. Nous nous sommes attardés aussi à comprendre les trajectoires liées au mode d'habitat des personnes ainsi que leur rapport à la communauté et aux institutions durant la vie adulte. Cette section fait état des résultats d'analyse par trajectoire thématique. Le tableau 2 (voir page 59) expose l'analyse synthèse des trajectoires pour l'ensemble de la cohorte. Nous avons analysé les trajectoires en tenant compte de la vie à l'enfance et à l'adolescence et celles dans les parcours de vie adulte. Puis nous avons exploré ces trajectoires en fonction des grandes thématiques de notre cadre analytique : la famille, l'école, l'emploi, le logement et la communauté.

3.3.1.1 La trajectoire famille

Les trajectoires des familles sont marquées par une tendance forte. Pour plusieurs personnes, l'enfance fait référence surtout à une période difficile, souvent marquée par la violence, l'abus, l'absence de relations satisfaisantes et significatives. Nous observons une récurrence d'histoires familiales terribles dans le cas d'au moins quatre entrevues sur cinq. Ces histoires familiales difficiles sont au cœur du discours des personnes, encore plus que leur pauvreté. Ce sont des histoires marquées par des ruptures affectives (perte

de plusieurs personnes, deuils affectifs, abandons) et parfois marquées par des événements tragiques (crime, perte de membres de familles par meurtre, disparition, etc.) ou encore la maladie.

« On était huit et j'ai perdu deux frères alors j'ai trois sœurs et deux frères, j'ai perdu mon père, mes parents, ma mère en 95 et mon père en 75 pis j'ai un frère qui s'est fait tuer ça fait pas longtemps.... C'était une famille fonctionnelle... ben fonctionnelle.... Oui c'est mon père qui était toujours en train de boire pis quand j'avais 17 ans, il est décédé de la boisson. La boisson on a vécu avec toute notre vie, mon père frappait pas... »

« ... des fois et oui ma mère me battait mais aujourd'hui il faut lui pardonner, j'ai des problèmes de reins à cause de ça je ne peux pas travailler, mais ma mère était pas si pire... »

Pour une grande part des personnes interrogées, nous sommes devant des familles que nous avons appelées des « familles décousues ». Des familles dans lesquelles les enfants sont élevés par les grands-parents, souvent tout aussi en difficulté que les parents ou des frères et sœurs. Des familles qui vivent dans un climat de discorde. Des enfants qui ont fait des parcours de familles d'accueil en famille d'accueil.

« Moi c'est pas compliqué, j'ai été barouetté d'un bord pis de l'autre... j'ai été adopté... Moi, c'est ben bizarre la patente. À 25 ans, j'ai rencontré la vraie mère biologique...Y' a des places la personne pouvait en avoir deux, trois... ben quand ça ne marchait pas à une place la travailleuse sociale venait nous chercher, s'organisait pour nous placer à une autre place. On était tout le temps deux, moi pis l'autre. On était comme deux frères. »

Nous avons observé que pour la majorité des personnes interrogées, leurs parcours familiaux sont marqués par la présence de parents dépendants de l'alcool ou autres toxicomanies, des parcours aussi marqués par la criminalité; la présence d'un parent, père, frère sœur ou mère ayant fait des passages en prison avec des incarcérations à répétition et parfois sur de longues périodes. Parfois ce sont les personnes qui ont adopté des parcours de criminalité par incidence de vie.

« Moi je suis né d'une famille de neuf, huit sœurs tout seul de gars, de parents alcooliques. J'ai été abandonné à l'âge de dix ans. Depuis l'âge de dix ans que je vis seul dans la rue, je me débrouille tout seul. J'ai été adopté par les motards, parce que je n'avais pas de famille, de foyer tsé, j'avais ma famille... mais je ne voulais pas vivre avec eux autres, je ne m'entendais pas, ça fais que j'ai été adopté par les motards puis à de l'âge de 11 ans jusqu'à 17 ans puis là, j'ai vécu comme un peu dans le crime..... mes parents sont peut-être décédés, ça fais trop longtemps... J'ai eu une polio, paralysie du côté gauche... donc, j'ai été abandonné, depuis cet âge-là mes

parents ne m'ont pas accepté, parce que j'étais paralysé, j'avais une polio, j'étais gravement malade, donc c'est mes grands-parents qui m'ont pris en adoption jusqu'à l'âge de huit ans. À l'âge de huit ans mon grand-père est tombé malade, ma grand-mère est tombée malade ça fais que là, je pouvais plus rester avec eux autres, ça fais que donc mes vrais parents ma mère biologique est venue me chercher puis j'ai pas été capable de vivre avec eux autres j'ai été obligé de m'en aller... au niveau famille tu sais, qu'est-ce que je peux dire, j'ai huit sœurs dans la famille, j'ai vécu bien de la bullshit, j'ai vécu de l'inceste, j'ai été abusé sexuellement pendant des années, j'ai été violé trois fois, j'ai été violé à bordeaux à l'âge de 17 ans, j'ai été violé au pénitencier aussi, j'ai fais 22 ans de pénitencier, je ne me cache pas là, 22 ans fédéral et 3 ans de provincial, en réalité j'ai 53 ans et 25 ans de prison faite... »

Toutes les femmes, mais aussi des hommes comme en témoigne la citation précédente, ont vécu de l'abus sexuel. Cette réalité est fortement présente dans les discours et marque les relations amoureuses des femmes.

« ... même moi, j'ai ressenti qu'on avait toute une crainte de mon père. Pis ça c'est de quoi qu'en grandissant, a fallu qu'on reprenne notre assurance là-dessus. Ça arrive encore des fois que m'a bafoué, ou quelques chose de même, c'est dû à la fermeté que mon père avait. C'était de notre faute si quelque chose arrivait. Si admettons qu'il était pour arriver quelque chose comme un viol n'importe quoi, ben c'était de notre faute. C'est sur sur sur que c'était de notre faute. C'était pas de la faute au petit monsieur qui a voulu nous écartiller... »

« Lui il vit avec des « bikers » puis moi je ne veux pas, si je vois encore mon père, c'est tout ces amis aussi pis il faut que je fasse tout ce qu'il veut pour ses amis, c'est pour ça que je suis partie très jeune. Je suis restée avec ma tante jusqu'à 20 ans. »

« Quand le gars a essayé de m'arracher le visage avec ses dents, il m'a mordue, mais je n'ai pas pu porter plainte à cause que je me suis défendue et la police m'a dit qu'elle ne pouvait recevoir ma plainte... l'histoire que mon ex-mari qu'il me battait... je me suis fait violer l'année passée à part ça, on dirait que ça ne me fait pas effet... tu sais aujourd'hui, c'est comme s'il m'arrivait n'importe quoi, je m'en fou. »

Certains vécus familiaux sont des trajectoires sans grande histoire tragique, sans trop de ruptures et de brisures, si non qu'elles sont marquées par la pauvreté ou la précarité des conditions de vie ou encore la maladie qui est venue parfois influencer les ruptures. Aux fins de notre analyse, nous les avons catégorisées « enfance bien » puisque c'est souvent

de cette manière que les personnes les qualifiaient. Ce type de trajectoire est toutefois moins présent chez notre cohorte.

Les gens sont habités par leur histoire de famille et d'enfance. L'importance des histoires familiales et la place que cela occupe dans le discours. Dans leur récit de vie, ces histoires occupent tout le devant de la scène, et ce, même une fois rendue à l'âge adulte, dans les futures relations de couples, dans les relations professionnelles et dans leur rapport à l'autorité. Ces histoires resurgissent tout au long de leur vie au moment où elles ne s'y attendent pas (souvent par événements déclencheurs). Nous remarquons que la trajectoire famille, surtout dans les cas d'histoire tragique, influence fortement celle du travail.

« Mentalement d'abord, chaque fois que je cherche du travail j'ai de la misère, je manque de confiance on dirait et puis ce qui a changé c'est que je n'arrive pas à résoudre tous les problèmes. »

Le capital familial des personnes sera ainsi fortement déterminant dans la capacité future des personnes d'organiser et structurer leurs relations interpersonnelles. Or, pour avoir un travail, il ne faut pas être envahi par les questions familiales et les histoires du passé. Le fait de travailler, d'avoir un emploi rémunéré, exige de la disponibilité. Le peu de disponibilité émotionnelle et mentale empêche les personnes de se projeter dans une perspective d'avenir. Les gens sont enfoncés dans leur passé et envahis de problèmes de toutes sortes qui les mobilisent totalement.

3.3.1.2 La trajectoire scolaire

Les trajectoires scolaires des personnes interrogées sont marquées par de mauvais souvenirs pour les deux tiers des personnes interrogées. Nous observons deux étapes importantes dans les trajectoires, celles vécues au niveau primaire, souvent marquées par les difficultés d'apprentissage, les l'absence de relations significatives ou encore une absence de valorisation de l'éducation ainsi que la nécessité de répondre aux besoins de base.

« Moi j'ai terminé, je n'ai pas fini ma septième année, ma mère a dit que je n'étais pas bon à l'école, elle a décidé, tu t'en vas travailler. »

« J'ai pas été à l'école longtemps, avec mes grands-parents, j'ai été de l'âge de huit ans, parce qu'ils m'ont gardé jusqu'à l'âge de huit ans, après ça je suis jamais retourné à l'école, je pense que j'ai fini en trois ou quatrième année. »

Celles vécues au niveau secondaire sont davantage marquées par le début de la consommation. La maternité précoce marque également l'abandon scolaire dès le secondaire des jeunes filles. Ainsi, les deux principales causes des ruptures avec le monde scolaire sont les problèmes de consommation et la maternité.

« Au secondaire, c'était pas pareil, ça mal été j'ai pas eu des problèmes d'école, mais j'ai tombé dans la drogue. »

« T'arrêtes de travailler, t'avais un salaire pis tu te retrouves devant pu rien, c'est dur. Tu te demandes si tu vas t'en sortir, t'essayes de t'en sortir, tu allais école à COMSEP pis...c'pas facile. Les préjugés des fois, parce que tu travailles pas... mais moi... j'avais pas de gardienne, j'ai essayé d'avoir deux gardiennes, y m'disaient qu'elles venaient, pis au bout de deux jours, deux fois, elles venaient pu, fa que j'pouvais pas quasiment sortir, pis c'était dur. »

L'analyse qualitative nous a permis d'identifier quatre trajectoires scolaires types. Une première trajectoire indique des parcours scolaires difficiles au niveau primaire. Des parcours marqués par des difficultés d'apprentissages, par des échecs scolaires causés par la maladie, soit de la personne ou d'un membre de sa famille. Certains parcours d'échecs sont causés par des mauvaises expériences scolaires (déménagement, conflits relationnels, mauvaise expérience d'une relation avec un professeur). Nous retrouvons ce type de parcours plus spécifiquement chez les personnes dont l'enfance s'est plutôt bien passée. Les échecs scolaires n'étant pas directement influencés par les trajectoires familiales.

« J'ai fait trois fois mon secondaire un et quatre fois mes math un. Ça, c'était une honte, carré carré, et en plus le directeur se faisait un fun noir avec moi. Il donnait les bulletins à tout le monde sans leur donner leurs notes. Quand ça arrivait à moi, viens t'en S. on va s'asseoir, on va montrer à toute le cours comment tu travailles. »

Une autre catégorie de trajectoire est quant à elle directement influencée par celle familiale. Dans les entrevues menées, nous observons que lorsque la trajectoire familiale est assez difficile, celle du parcours scolaire l'est tout autant. Les parcours scolaires sont ainsi définis par la vie familiale qui mobilise totalement les personnes. L'expérience scolaire devient alors traumatisante d'autant plus que ces personnes sont particulièrement isolées puisqu'elles n'ont pas d'appui de leur famille et vivent beaucoup de stigmatisation de la part du milieu scolaire. Souvent ces personnes vivent dans le secret de leur situation familiale (abus, inceste, violence extrême, criminalité), ce qui creuse davantage le fossé entre elles et les autres enfants, mais aussi avec les professeurs.

« J'étais renfermée à l'école, tu sais quand tu rentres chez vous et tu sais ce qui va se passer, t'as pas le goût, mais tu peux pas le dire à l'école et là personne te parle, t'es distraite, t'écoutes pas, tu comprends pas et le prof te tape dessus, dès que j'ai pu, j'ai lâché tout ça. »

Une troisième trajectoire type est celle des personnes dont l'école devient une échappatoire à la vie familiale, un espace de résilience, une motivation pour s'en sortir, un espace de « normalité » où il est possible d'avoir un but, un avenir meilleur. La rupture avec le milieu scolaire sera alors causée dans plusieurs cas, pour les femmes par

la maternité à l'âge préadulte (13, 14 ou 15 ans) ou encore que ce soit des hommes ou des femmes, par des problèmes de consommation qui surgiront à l'adolescence et qui entraîneront le décrochage.

« J'ai pas eu une vie de famille ben ben l'fun, l'école j'avais hâte d'y aller pour sortir de la maison, des problèmes, les profs étaient gentils, j'étais pas la meilleure, mais ça allait. Je me suis rendue au secondaire. J'ai lâché parce que j'ai eu un enfant, pis là ça pris toute ma vie. »

La quatrième trajectoire est celle du parcours scolaire régulier, sans échec, sans histoire difficile. Cette trajectoire est particulièrement présente chez les personnes dont la trajectoire familiale est vécue positivement. Nous observons aussi que les personnes correspondent au pourcentage de personnes ayant terminé leur cinquième secondaire. Pour ces personnes, la rupture sociale viendra plus tardivement dans la vie adulte davantage influencée par celle de l'emploi et causant ainsi une chaîne de rupture pouvant aller jusqu'à la détresse sociale.

3.3.1.3. La trajectoire du travail

Les trajectoires emploi des personnes rencontrées sont d'abord marquées par une entrée très jeune des personnes au monde du travail, entrée qui caractérise un passage précoce de la vie adolescente à la vie adulte, voir même une absence de la période d'adolescence. Pour la plupart des personnes, nous parlons d'un début de vie active vers l'âge de 15 ans parfois même plus jeune.

Les analyses des entrevues révèlent cinq parcours types qui tracent les trajectoires d'emploi. Ceux-ci sont marqués par : 1) un accès difficile aux emplois, 2) les parcours d'emplois intermittents, 3) les parcours judiciairisés, 4) la trajectoire de non-emploi (avec revenu d'assistance et sans revenu d'assistance) et 5) les parcours d'emplois réguliers avec rupture tardive.

Un difficile accès à l'emploi

Ce type de parcours est conséquent du facteur faible scolarité qui caractérise plus de la moitié de la cohorte. Le fait de ne pas avoir de diplôme complété est un obstacle majeur à l'accès à l'emploi, obstacle qui s'intensifie par le cumul d'autres facteurs comme l'âge (avoir plus de 40 ans), la toxicomanie et la judiciarisation. La qualification étant le critère premier des procédures de sélection du marché du travail réduit davantage les chances des personnes peu qualifiées. Pour les femmes qui ont un rôle parental, l'accès à l'emploi sera d'autant plus limité si elles ne bénéficient pas de mesures facilitantes comme des services de garde, de transport et toute autre mesure de soutien familial.

« Ce n'est pas difficile à comprendre, la barrière à l'emploi, c'est l'école, c'est automatique, pas d'école, pas facile d'avoir une job, on

me dit que je ne suis pas instruit, il y a un tas d'obstacles, je trouve à l'emploi, j'ai trouvé un emploi que je voulais, mais les exigences académiques que je n'avais pas. »

Outre l'âge et la qualification générale, une réalité surtout vécue en Ontario dans les quartiers de Basse-Ville, est celle de la barrière de la langue. En effet, pour les francophones de souche ainsi que pour les allophones qui ne parlent pas anglais, la barrière de la langue devient un obstacle majeur. Comme ce territoire compose avec une forte réalité anglophone même si officiellement l'existence de deux langues officielles est requise.

« Je trouve qu'à notre âge c'est difficile, justement moi j'aurais fait un cours avec les 50 ans et plus, j'ai repris le goût d'aller sur le marché du travail, car il me reste encore un bon 10 ans, mais sur le marché ce n'est pas si évident que ça, on peut se décourager vite à notre âge. Je ne regrette pas d'avoir continué et de venir ici. Je trouve aussi que l'anglais est un problème dans la recherche d'emploi. »

« Le quartier c'est un quartier pauvre, très pauvre, mais là il y a plus rien c'est tout démoli. 1940, la Basse-Ville, pouf à terre. Ils voulaient se débarrasser des Français parce que il y avait beaucoup d'Anglais pis après ça..... un french figaro ils ont tout détruit les maisons, ils ont voulu essayer de détruire le Patro, mais le Patro s'est battu le Patro. »

Les parcours d'emplois intermittents

Nous remarquons chez plusieurs personnes interrogées, des trajectoires d'emplois qui sont caractérisées par des parcours intermittents. Des périodes plus ou moins courtes d'emploi dont les ruptures sont causées par la maladie, les emplois atypiques, le maternage dans le cas des femmes. Le maternage étant pris dans sa dimension élargie, c'est-à-dire que pour plusieurs femmes, le maternage est plus que de s'occuper de ses propres enfants. Plusieurs d'entre elles, ont pris en charge des membres de la famille; un père, une mère, un oncle, une tante malade. De plus, le rôle de maternage est parfois si prenant qu'il occupe tout l'espace des femmes, l'entièreté de leurs préoccupations

« Quand moi je lui donne des responsabilités chez moi et bien, c'est un enfant qu'il faut toujours tenir proche de nous, parce que y a un peu de difficulté à respecter les règles de la maison et moi ça me crée des peurs comme si je quitte la maison pour le travail et qu'il est seul à la maison ben ya des chose qu'il se passe et que quand moi j'arrive les voisins me comptent et la c'est comme une barrière pour aller sur le marché du travail. »

« Moi je suis un enfant qui avait de la difficulté à l'école. J'avais de la misère à comprendre, j'ai eu des échecs, je me sentais toujours à part des autres. J'arrivais pas à retenir mes choses. J'ai lâché l'école de bonne heure à cause de ces choses-là. Ma mère a tombé un peu malade. »

La maladie affecte plusieurs parcours de vie. Maladie subite comme des cancers ou encore des problèmes de santé chroniques (dépression, angoisse, etc.). Les ruptures d'emplois qui en résultent affectent la confiance des personnes, laissent des « trous noirs » dans les curriculum vitae que les gens ont mal à justifier. Cela affecte leur capacité de se vendre. Or, pour pouvoir s'insérer dans le marché de l'emploi et traverser l'épreuve des procédures de sélection, il faut non seulement avoir des compétences à vendre, mais savoir les vendre.

« Je leur ai demandé pourquoi vous ne subventionnez pas les gens malades, une personne qui a mal au pied peut répondre au téléphone, donc pourquoi vous ne changez pas votre programme, nous aurions plus de valeurs, c'est toujours de recommencer à zéro. »

« J'ai pas de vie, pas d'argent dans les poches, pas de vie sociale, j'applique, j'applique, mais il n'y a rien, le temps avance pis il n'y a rien qui bouge, moi aussi un jour je rêve d'avoir de belle chose, au lieu que la santé s'améliore bien elle se détériore et le moral chute. »

« Ben, j'ai les obstacles de ma santé là, les p'tits problèmes de santé à finir de régler. J'chu un peu moins fonceuse que j'étais, j't'un peu plus peureuse on dirait là, ça m'insécurise beaucoup. D'aller cogner, d'aller téléphoner ça... j'panique! Je panique royalement. Avant c'tait toc, toc, j viens porter un cv, avez-vous reçu mon cv? Ça va bien le dire, c'est quand j'arrive pour le faire, je fige. »

Les parcours judiciairisés

Les trajectoires de vie affectées par des parcours de judiciairisation sont sans doute celles qui imposent des obstacles à l'emploi et à l'insertion sociale les plus permanentes. Ce sont davantage les hommes que les femmes qui sont affectés par ces trajectoires. La judiciairisation est la conséquence de la plupart des trajectoires de vie dont la toxicomanie est prédominante, celle-ci entraînant du coup, la criminalité et la marginalité. Les personnes développent ainsi des voies parallèles en se créant des « emplois de survivance » qui souvent sont en dehors des voies officielles. Les périodes d'incarcération sont soit à répétition ou encore d'assez longues périodes.

« Moi je réalise par rapport que je suis détenu, tu essaies de te trouver de l'ouvrage pour essayer de gagner ta vie, pour dire

regarde je donnais mon 100 % c'est triste parce qu'on a pas de chance dans la vie tu sais, on nous donne aucune chance, veulent même pas nous essayer... j'ai un dossier criminel que je ne suis pas capable de faire effacer. »

« ... mes tatouages, mon allure, ce que je connais de la vie, c'est pas parce que je n'accepte pas la vie, c'est parce que j'ai de la misère à dealer, c'est comme deux mondes pour moi, c'est sûr que si un citoyen, entre parenthèses, normal a de la misère à entrer dans mon monde, ça doit être pareil pour moi dans le fonds. »

Nous remarquons que la problématique de toxicomanie est présente chez presque toutes les personnes interrogées. Elle prend naissance pour la majorité vers l'âge de douze ans durant la période scolaire du secondaire. Elle est souvent la cause du décrochage. Il est toutefois difficile par les entrevues d'identifier la cause du début de la consommation. Plusieurs facteurs peuvent en être attribuables : « *pour faire comme les autres* », « *pour être dans la gagne* », pour fuir une réalité difficile, pour se démarquer. Les trajectoires de grande marginalité sont plus fréquentes chez les personnes ayant vécu des parcours de toxicomanie et d'incarcération. Nous constatons également une grande fragilité au niveau de la santé chez ces personnes. Fragilité qui influencera également les parcours d'emploi.

« Bien le programme de méthadone ça ce serait assez important ici s'il pouvait y avoir une infirmière dans le shelter, une infirmière qui serait assez haute placée pour pouvoir donner des prescriptions et qu'elle puisse te donner de la méthadone, tu sais, tu es malade quand tu es sur la morphine tu veux mourir, ça sort des deux bouts. »

« Aussi ma consommation, j'en prends trop. Mais tu vas voir tout à l'heure après que j'ai fait mon aiguille, pareil comme si j'étais toute neuve mais j'ai le mental qui est toute détruit. »

Le « non-emploi » au cœur de certaines trajectoires de vie

Pour certaines personnes, l'emploi ne fait pas partie des parcours de vie. Nous situons deux types de « non-emploi » soit le « non-emploi » caractérisé par l'assistance et celui caractérisé par les rôles sexués.

En effet, la cohorte comporte un certain nombre de personnes dont les parcours sont marqués par l'assistance dès l'entrée à l'âge adulte. Plusieurs raisons et facteurs explicatifs permettent de comprendre cette « assistance récurrente » : les limites sociales, culturelles des personnes, la présence de traumatismes de vie (familiaux, conjugaux, sociaux), qui auront affecté la santé mentale des personnes, la présence de maladie chronique, une faible résilience des personnes face à leur parcours de vie, l'incarcération avant l'âge adulte. Nous observons peu de phénomènes de reproduction générationnelle. Nous observons chez les femmes, dont la maternité a été précoce, une dépendance à

l'assistance plus marquée et récurrente et très souvent pour ces femmes, la maternité devient en soi le projet de vie, celui qui facilite l'entrée à la vie adulte, celui qui donne un sens à la vie. Certaines personnes n'ont pas vécu l'expérience du travail et n'ont pas de rapport d'assistance avec l'État. C'est le cas entre autres, des femmes dont le conjoint travaille et qui vivent des revenus familiaux. Soit elles sont des mères au foyer, soit elles s'occupent des tâches domestiques. C'est le cas aussi de certaines personnes qui demeurent encore chez leurs parents à l'âge adulte.

« Ça ne me dérangerait pas d'avoir une job, mais ça dépend dans quel domaine. Je veux finir mes mathématiques avant de me trouver quelque chose. J'aimerais ça travailler dans un bar, restaurants, personnes âgées, faire le ménage, mais les employeurs ne me prendraient pas à cause des mes maths. Il faut que je prenne soin de mes enfants, c'est pour ça aussi que je ne peux pas travailler, mais ça ne me dérangera pas plus tard, si les employeurs veulent de moi. »

« ... des fois et oui, ma mère me battait, mais aujourd'hui il faut lui pardonner, j'ai des problèmes de reins à cause de ça, mais ma mère était pas si pire... mes problèmes de rein, c'est pour ça que je ne peux pas travailler, j'ai une contrainte sévère. »

Les ruptures d'emplois tardives

Un certain nombre de personnes interrogées ont vécu tardivement des ruptures avec le marché de l'emploi. Ces ruptures sont de manière générale liées aux conditions mêmes du marché du travail : suppressions de postes, fermetures d'usines, précarisation des emplois. Certaines personnes ont vécu des disqualifications en raison du rehaussement des compétences dans un milieu de travail. Pour ces personnes, la rupture avec le marché de l'emploi peut entraîner une chaîne de ruptures d'abord sociales en raison de la perte du réseau social que procure le travail, ensuite, les ruptures peuvent conduire à des états dépressifs souvent liés aux difficultés de se requalifier sur le marché du travail (faible scolarité et âge avancé). Situation qui provoque un sentiment de détresse et qui affecte le sentiment de confiance et d'estime de soi. Ces ruptures tardives, plus souvent vécues chez les hommes, ont entraîné chez certains des processus de désaffiliation sociale rapide.

« J'ai pas quitté mon emploi et j'ai pas perdu mon emploi. Je crois que c'est à cause des coupures budgétaires, puis il a été obligé de couper des postes. J'ai mal réagi. Je revenais ici à tous les jours. J'ai fini par embarquer sur le « désability », une pension qu'on a pour les gens handicapés, je vis avec ça depuis. »

« À 16 ans, j'ai commencé à travailler au textile, j'ai commencé à monter tranquillement, change de job, change de département, change d'usine. Puis là, c'était pour fermer, le directeur me l'a dit avant, il m'a demandé de partir avant qu'il me congédie. IL m'a donné un an de salaire. L'usine n'a pas fermé mais moi je pouvais

pu monter. C'est toujours à moi que ça arrive ces affaires là, c'est moi qui écope au bout. Au commencement tu t'en fait pas, mais après... j'ai voulu m'en sortir et j'ai suivi un cours de boucherie, mais c'est toujours pareil, d'un programme en programme, il te promette mer et monde et ça donne rien au bout. Présentement, il y a ma santé et c'est certain que je ne pourrai plus travailler manuellement, mais j'ai encore une tête... Si j'avais un emploi, je pourrais avoir un loyer, une auto, des meubles à moi... »

3.3.1.4. Le rapport au logement

Le rapport au logement a un impact direct sur les trajectoires de réinsertion. Le logement est au cœur de la qualité et des conditions de vie. Nous observons des différences importantes entre les territoires étudiés concernant l'accès au logement. En effet, nous observons que les personnes résidentes à Trois-Rivières ont un accès plus facile aux HLM et le coût global des logements est beaucoup plus élevé en Ontario qu'au Québec dans les territoires étudiés. Selon la SCHL, en 2006, le loyer moyen d'un appartement de deux chambres, est de 488 \$ pour Trois-Rivières et 941 % pour Ottawa¹⁵.

Nous avons rencontré plus de personnes en processus vivant l'errance en Ontario qu'à Trois-Rivières, alors que les personnes en voie de désaffiliation sociale à Trois-Rivières, se retrouvent moins rapidement à la rue que celles de Vanier Basse-Ville en raison des recours d'aide moins « permanents ». De plus, les conditions de vie des refuges en Ontario ne facilitent pas les processus de réinsertion et nous semblent avoir une incidence sur les conditions de vie.

« Je vis dans une chambre avec 6 lits dedans, mais hier je dormais par terre dans une salle de T.V. (shelter). »

« J'ai besoin d'un toit quand j'ai ma petite fille, ma fille aussi a besoin d'un toit. »

« Je vis au refuge, on est quatre dans la même chambre, je dois quitter pour revenir ensuite, je suis dans la rue entre les périodes. »

Pour plusieurs personnes qui vivent en intermittence dans les refuges et dans la rue, voir même en chambre, le fait d'avoir un logement semble être un facteur de changement possible, un élément de structuration et d'organisation de vie. Le discours et les propos des personnes marquent bien l'importance du logement pour aider à structurer leur vie, leur sentiment de sécurité.

« Avoir un toit, c'est bien important, j'aimerais ça je serais peut-être pas sur la morphine. »

¹⁵ SCHL (2007), *L'observateur du logement au Canada 2007*, Tableau 10, A-13, récupéré le 25 octobre 2007 de https://www03.cmhc-schl.gc.ca/b2c/b2c/init.do?language=fr&z_category=0/0000000122

« Avoir un logement, ça changerait bien des choses... je m'occuperais de mes enfants... j'en ai un de 16 et l'autre 14 ans... ah je leur parle à tous les jours... ils vivent avec mes parents. ...ma mère elle vient me donner de l'argent une fois par semaine... elle va m'acheter du linge, elle me gâte... il ne faut pas qu'elle ne le dise à mon père. »

« C'est important parce que je suis tanné d'être dehors et d'être malade. J'ai le rhume et le sida et ça tombe ben fort je suis tanné d'être dehors et je pense mourir. »

Nous observons également que de manière générale, plus d'hommes que de femmes vivent en chambre et pension, et ce, sur les deux territoires. Le fait de vivre en chambre a un impact considérable sur les réseaux sociaux, le sentiment de sécurité, les ressources de proximité, mais aussi sur les conditions de vie. Le fait d'avoir un logement facilite également l'accès à l'emploi ne serait-ce que de pouvoir laisser un numéro de téléphone, une adresse fixe.

« C'était une chambre à coucher, il y avait plein de coquerelles et ça coûtait 23 \$ quelque chose comme ça. »

« Là c'est plus difficile, en chambre. Je me décourage plus et je ne sais pas où aller chercher de l'aide. J'ai pas d'argent pour faire des démarches, je déménage souvent, mon intervenant me dit qu'il faudrait que je me stabilise. »

« C'est pas évident de trouver un logement quand on travaille pas pis ça prend un logement pour travailler, t'sé on fait comme on peut pour vivre... avec les moyens du bord, les amis, les jobines, du travail autonome, mais ça compte pas dans notre C.V. »

« Ça fait 14 mois que je suis au même endroit et la stabilité m'a amené à avoir une estime un peu plus grande. »

L'état de pauvreté des personnes est frappant dans toutes les entrevues. Les coûts de logements des personnes en situation de pauvreté absorbent une importante partie des revenus.

« Je veux m'efforcer pour trouver du travail et demander de l'aide pour voir si je peux quitter. Premièrement c'est le niveau de pauvreté, je suis jeune donc je peux travailler et je ne me sens pas digne de moi d'être sur l'aide social, je n'aime pas avoir de compte à rendre et je veux être utile dans la société. Pour moi c'est les conséquences qui m'épuisent jusqu'à aujourd'hui. En un mois, j'ai cherché, mais je n'ai pas trouvé et je ne sais pas quoi faire. Mon logement est privé donc tout ce que l'aide social me donne c'est

pour mon loyer donc je me retrouve à chaque mois sans argent pour manger. Ici il y a l'allocation familiale, mais ce n'est pas assez pour mes besoins. L'argent est pour nous deux, si au moins elle serait que pour elle cela suffirait. Il faut toujours que je cours dans les centres communautaires pour les couches, le lait, aller dans les foodbank pour manger. »

Les conditions de la femme semblent parfois atténuée par le fait que les femmes ont la propension à se loger en famille chez les proches en compensation de travaux liés au maternage ou à des « petites jobines domestiques ». Ainsi, la famille hébergera une sœur, une fille, en échange de services de gardiennage, de ménage et d'aide à une entreprise familiale. Cette possibilité procure aux femmes un sentiment de sécurité et un accès à une certaine stabilité.

« Je travaille chez mon frère, il a une compagnie. Je vis chez eux et je garde aussi leurs enfants. Sa femme est gentille. Je vis là avec ma fille. Je peux vivre assez bien comme ça. En appartement, je serais plus pauvre. Je travaille chez sa compagnie depuis que je suis jeune. C'est ma seule job. Si j'ai pas ça, je sais pas où je travaillerais. »

« Je suis retournée en campagne avec ma mère. Je vis chez elle. C'est plus tranquille et c'est sécuritaire même si c'est loin. »

Pour les femmes en couples dont le conjoint travaille, leurs conditions de logements sont en général mieux que les autres femmes. Toutefois, celles-ci ont pour la plupart vécu un processus de violence et vivent un fort sentiment de dépendance affective qui parfois s'ajoute ou remplace d'autres dépendances. Ces femmes affirment souvent déménager.

« Moi j'ai fait beaucoup de thérapie géographique. ... changé de mari, changé le mal de place. Tu changes d'homme, tu changes de ville. Québec, Montréal, la Beauce, Ontario, on r'tourne à Québec, on s'en r'vient à Trois-Rivières. C'est ça, j'n'ai faite, six ou sept. Là j'ai des difficultés à avoir un emploi, j'ai pas de racine. Non parce que chu une dépendante, j'chu dépendante de toute, j'ai beaucoup plus de misère d'être indépendante, j'chu un être, très, très, très sensible, mais en l'acceptant, j'capable de vivre. C'est quand je l'acceptais pas que j'me gelais pis que j'buvais...

3.3.1.5. Le rapport à la communauté et aux institutions

Un des éléments d'analyse visait à comprendre le rapport qu'ont développé les personnes avec la communauté et les institutions. La communauté étant un des quatre principaux lieux d'intégration avec l'État, le travail et la famille. La sphère communautaire est liée aux associations d'entraide, aux relations sociales et amicales, aux clubs sociaux, etc. Or, nous nous sommes intéressés à comprendre comment se situaient les personnes en

rapport de cette sphère d'une part, et comment d'autre part, ce lien avec la communauté et l'interaction avec les autres dimensions (travail, famille, école), définissent le rapport des personnes aux institutions.

L'analyse révèle que les personnes développent plusieurs types de rapports à la communauté et aux institutions et que ce rapport est fortement influencé par la trajectoire de vie. Ainsi, pour certaines personnes, elles auront développé un rapport de dépendance et d'affiliation aux institutions et ressources communautaires, ces instances devenant un « réseau social substitut ». Pour d'autres, l'affiliation communautaire et institutionnelle sera vécue comme une stratégie d'insertion. Les personnes ayant développé une connaissance pointue du système, de ces programmes et mesures. Ces personnes sont ainsi en entrée et sortie des programmes comme le principe d'une porte tournante sans jamais vraiment y sortir. Encore une fois, cette dynamique produit une forme d'affiliation sociale par les institutions. Une autre catégorie de personnes s'inscrit davantage dans un processus hors système, leur réseau d'appartenance et de survie étant leur réseau naturel (famille). Ce sont en général des personnes dont les profils de vie sont caractérisés par une méconnaissance totale du système, de leurs droits, des ressources de la communauté, des réseaux sociaux communautaires. Ce groupe vit une forme de résignation de leurs conditions de vie. Elles correspondent aux personnes davantage fragilisées en raison de limites sociales et culturelles. Pour ce groupe, nous assistons soit à une forme d'affiliation par les réseaux naturels ou encore une désaffiliation sociale dans les cas d'absence de réseaux naturels. Une autre catégorie se situe davantage dans un rapport de revendication. Elles ont une très bonne connaissance des ressources communautaires et institutionnelles. Elles ont un regard critique puissant sur la société et une capacité de rationaliser leur parcours de vie. Un avant-dernier groupe se situe dans un rapport d'insertion à la communauté vécue comme lieu de socialisation, d'implication, d'apprentissage. Finalement, un dernier groupe se situe en marge de la société, en parallèle des voies de services.

3.4. LES PROFILS TYPES

Au cœur des récits de vie, se dessinent des profils types que l'équipe de recherche a catégorisés. Ces profils types n'impliquent pas une dynamique statique. Les histoires de vie sont toujours en mouvement et laissent toujours l'espoir d'un changement. Toutefois, des tendances fortes se dégagent des récits de vie, suffisamment pour nous permettre d'énoncer ces six profils qui caractérisent les personnes rencontrées soient : 1) les résignés, 2) les traumatisés, 3) les malchanceux, 4) les déclassés, 5) les battants et 6) les dépendants (voir tableau 3).

3.4.1. Les résignés

Ce sont le groupe de personnes qui s'inscrivent dans un processus de victimisation. Des personnes résignées et repliées sur elles-mêmes, affligées par des brisures affectives et des échecs à répétition. Elles sont totalement mobilisées par leurs émotions. Les ruptures, les échecs ont entraîné une perte de confiance récurrente et une peur de l'échec qui entraînent leur immobilisme. Le processus de victimisation dans lequel elles s'inscrivent nuit considérablement à leur mise en mouvement. Ces personnes en arrivent à développer une stratégie de survie qui prend forme dans la rationalisation pour justifier leur immobilisme. Ainsi, elle tente de modifier leurs propres attentes et développe un discours pour justifier cette situation. Leur lutte contre la désinsertion sociale les inscrit dans un rapport de dépendance institutionnelle ayant recours à plusieurs formes d'assistance. Ainsi, leur affiliation sociale passera par les réseaux d'aide communautaires et institutionnels.

3.4.2. Les traumatisés

Ce groupe de personnes s'inscrit dans les parcours et trajectoires de vie marqués par des enfances difficiles ou affectés par des événements traumatisants comme avoir été témoin d'un crime, plusieurs pertes affectives, des deuils répétitifs, abus, violence, etc. Ces personnes arrivent à s'insérer dans la société pendant de longues périodes jusqu'à ce que fasse surface et remontent les traumatismes souvent causés par des événements déclencheurs qui font tout basculer. Ces traumatismes en arrivent à affecter de manière importante la santé mentale des personnes et parfois même de manière récurrente. Elles se battent ainsi contre eux-mêmes et leurs fantômes allant parfois jusqu'à la désinsertion sociale. Ces personnes sont en mode de stratégies de survie. Elles ont recours à la thérapie de prise en charge pour s'en sortir et elles sont à la recherche d'une compréhension de leur dynamique de vie. Tout comme le groupe précédent, elles auront une propension à protéger leur affiliation sociale par leur lien avec les réseaux d'aide communautaires et institutionnels.

3.4.3. Les malchanceux

Ce groupe se situe dans des trajectoires de vie dont la malchance est responsable de leur processus de désaffiliation sociale. Des personnes à qui arrivent une maladie subite ou encore une chaîne de ruptures sociales, souvent le décès de plusieurs êtres chers consécutifs. S'en suit une perte du réseau social, de l'isolement, une santé psychologique affaiblie, la dépression. C'est la dégringolade. Ce ne sont pas au départ des personnes qui ont vécu des enfances difficiles ou qui ont subi des échecs scolaires. Souvent, ils sont éprouvés par une situation qui est subite. Tout comme le groupe précédent, elles déploieront des stratégies de survie par le recours aux thérapies de prise en charge. C'est souvent la dépression qui sera le facteur de plus important dans le processus de désaffiliation. Nous remarquons que ce groupe n'a pas la propension et l'habitude

d'utiliser les ressources de la communauté et les ressources et les ressources institutionnelles. Leur isolement en est d'autant plus grand.

3.4.4. Les déclassés

Les déclassés sont ces personnes qui vivent des processus de disqualification sociale. Leur histoire personnelle n'est pas celle d'une histoire d'horreur familiale, de ruptures familiales, d'événements tragiques, de malchance comme la maladie. En général, ce sont des personnes dont les trajectoires familiales et scolaires se sont plutôt bien passées. Bien que ces personnes aient peu de scolarité, elles ont réussi à obtenir du travail alors que le contexte du marché du travail était moins sélectif et moins développé autour du paradigme de la compétence. Leur parcours d'emploi est plutôt stable jusqu'au moment où arrive la perte subite d'emploi : fermeture d'usine, suppression de poste, rehaussement des exigences et compétences ne correspondant pas au profil de compétences des personnes. Nous retrouvons aussi dans cette catégorie, les personnes immigrantes dont les compétences et la formation ne sont pas reconnues par le pays d'accueil. Ces personnes vivent un déclassement social qui entraîne une précarisation des réseaux sociaux et des conditions de vie. Le déclassement provoque un sentiment d'inutilité sociale, de la honte, de la révolte et ultimement, un décrochage social et une désorganisation sociale. Dépendant du degré de résilience des personnes et de leur capacité à mettre en place des stratégies pour s'en sortir (formation en emploi, accompagnement en emploi, recours aux études) celles-ci, vivront plus ou moins durement les processus de désaffiliation sociale. Toutefois, nous constatons une propension chez les hommes, qui composent la majorité de ce groupe, à ne pas avoir recours aux ressources, leur isolement étant d'autant plus grand. Pour ceux et celles qui utilisent les stratégies qui leur sont proposées comme les programmes de formation et d'emploi et bien soit la personne demeure enfermée dans les portes tournantes des programmes d'emploi soit ces programmes sont un tremplin vers une possible réinsertion.

Une autre catégorie, de personnes dont le déclassement social est marqué, est celle des personnes judiciairisées. Nous constatons que pour ce groupe, que les issues sont presque toutes fermées et le système les perd. Le fait d'avoir un dossier judiciaire (peu importe la nature du délit) devient en soi un facteur de disqualification sociale qui conduit plus rapidement à la désinsertion sociale voire même à la marginalité. Nous constatons chez ce groupe une capacité de mettre en place plusieurs types de stratégies pour s'en sortir ou survivre : l'utilisation des thérapies de prise en charge, le recours aux ressources communautaires, le changement de réseaux sociaux et ultimement, le recours aux voies marginales et parallèles de survie (crime organisé, travail au noir, activités illicites, etc.).

3.4.5. Les battants

Les battants, ce sont les résilients. Ces personnes dont, les ressorts et ressources personnels sont plus fortes et puissantes que leurs misères et les obstacles qui se présentent sûr dans leur parcours de vie. Les histoires recueillies auprès de ce groupe que nous avons appelé les battants sont de grandes histoires de débrouillardise qui débute la plupart du temps dès l'enfance. Les récits de vie de ces personnes affirment cette capacité qu'elles ont d'être poussées par en avant. Des gens dont on se demande comment ils ont fait pour tenir le coup, pour s'en sortir. De manière générale, nous constatons que ces personnes ont une bonne lecture du système en général, elles ont une bonne capacité critique, une lucidité qui les amène et à se battre jusqu'au bout, mais parfois aussi à lâcher prise quand il le faut. Bien peu de personnes ont été identifiées dans ce groupe sur les soixante-sept entrevues. Disons quelques battants qui ont émergé des entrevues tant chez les hommes que chez les femmes. Nous constatons chez ce groupe de battant, que c'est rarement leur ressort personnel qui fait défaut, mais davantage celui du système qui vient à bout d'eux. Lors de notre période d'entrevue qui s'est déroulée environ sur une période de six mois, nous avons appris le suicide d'un de nos battants, le plus fort de nos battants, le plus résilient. Sa grande lucidité l'a desservi cette fois-ci. Notre battant avait bien compris que ces chances d'intégration étaient bien minces et que même la voie de service ne lui permettrait pas d'avoir la place qu'il souhaitait dans la société. En dépit de la panoplie des stratégies qu'il avait mise en œuvre pour s'en sortir et survivre à son parcours de vie, ce battant, à notre grande surprise, a lâché prise socialement et d'une manière bien radicale, par un suicide. Nous constatons chez nos battants, des ruptures plus radicales lorsque le décrochage arrive (tentatives de suicide, enfermement).

3.4.6. Les dépendants

Les dépendants, ce sont des histoires de vie marquée par la pauvreté économique, sociale et culturelle. Les entrevues ont révélé que ce profil présentait souvent des limites d'apprentissage qui se sont traduites à l'âge adulte par des limites culturelles et sociales et une faible autonomie qui implique un faible éventail d'expériences. Ces limites les disqualifient socialement entraînant du coup, un processus de désaffiliation. Malgré un bon vouloir et surtout une grande volonté de s'inscrire dans la norme comme celle de travailler, leur trajectoire est marquée par la dépendance et une récurrence de l'assistance. Toutefois, nous remarquons que ce groupe est celui dont le rapport à la communauté est le plus développé (implication communautaire, bénévolat, clubs sociaux, associations sociales, etc.) Ce sont des personnes qui ont un besoin de se sentir utiles socialement en dehors du marché du travail. La sphère communauté étant ainsi l'espace de lien social. Ainsi, ce groupe est celui dont l'affiliation passe par la communauté d'abord et ensuite par le réseau institutionnel.

3.5. LA MISE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES POUR S'EN SORTIR ET POUR SURVIVRE- RÉFLEXION CRITIQUE

Un de nos objets de recherche visait à mieux comprendre les stratégies que les personnes mettent en œuvre pour faire face au monde du travail ainsi qu'à leur insertion dans la société. Ainsi, les stratégies des personnes sont influencées par la dynamique des trajectoires de vie, par les représentations sociales que se font les personnes du travail, du système, de l'école, de la famille, des institutions, etc. Leurs stratégies seront influencées également par l'organisation des services publics en emploi et celles en urgence sociale, par l'accès qu'ont les personnes aux programmes et services incluant la question de l'accès au logement.

Ainsi, à la lumière des trajectoires de vie et des profils type s'en dégageant, nous avons identifié que les personnes mettent en œuvre deux grandes catégories de stratégies soient celles pour « s'en sortir » et celles « pour survivre ». Huit stratégies types se dégagent des parcours de vie.


Une première stratégie est celle de la rationalisation. Par cette stratégie, la personne tente de modifier ses propres attentes en développant un discours pour justifier sa situation. Nous constatons que les personnes qui vivent des processus de victimisation (violence, abus, inceste) ont la propension à utiliser cette stratégie pour se protéger d'où le recours à ce que nous nommons « les stratégies de survie ». Cette stratégie est également mise en œuvre par les personnes judiciairisées. La rationalisation étant « un mécanisme psychologique courant par lequel une personne justifie son comportement par des raisons socialement valorisées alors que les motifs véritables lui sont inconnus ou qu'ils lui paraissent moins nobles » (Lexique des sciences sociales, 2004 : 341).

Une seconde stratégie met en œuvre le « positionnement social », c'est-à-dire que la personne tentera rationnellement, de situer sa position sociale pour influencer et modifier la perception de l'autre en regard de soi. Ainsi, la personne entre dans les registres de la « représentation sociale » en faisant une mise en scène de soi pour se représenter aux autres. Les théories de « représentation sociale surtout celle en psychologie sociale et en communication sociale font référence aux multiples processus individuels qui sont mis en œuvre pour influencer les rapports de communication dans un contexte interindividuel ou intergroupe. Ces théories expliquent aussi, le processus d'ancrage des attitudes et analyse le rôle des normes et modèles idéologiques qui influencent un certain nombre de modèles de référence en terme d'attitudes et comportements (Robert-Dictionnaire de sociologie : 450).

Il s'agit donc pour ces personnes, d'une manière de se positionner dans les rapports sociaux (marché du travail, institutions et communauté). Bourdieu insiste sur les faits que les positions sociales ne se réduisent pas aux seules conditions économiques : « la représentation sociale que les agents se font de leur propre position et de la position des autres, participe directement à la définition des positions et selon l'auteur, les agents dominants, ont davantage de force pour imposer leur échelle d'appréciation » (dans Robert-Dictionnaire de sociologie : 410). Ainsi par cette stratégie du positionnement social les personnes tenteront de travailler leur comportement, leur image, pour transformer le regard de l'autre sur soi comme cacher ses tatous, contrôler ses comportements inadéquats, etc.

La troisième stratégie au cœur des trajectoires de vie est le recours aux thérapies de prise en charge pour s'en sortir. Cette stratégie est utilisée par les personnes qui tentent de survivre aux chocs, aux émotions, aux carences affectives, aux maladies par des thérapies, des démarches, des processus de prise en charge. Ces thérapies leur permettant de comprendre leur cheminement. Nous observons la présence de cette stratégie davantage dans les trajectoires de vie qui implique des parcours judiciairisés, des parcours en toxicomanie, des personnes victimes d'abus sexuel. Ces personnes ont en général une capacité d'introspection, une lucidité sur leur vie et une compréhension du système. Le recours aux thérapies de prise en charge influence le processus de « dévictimisation » nécessaire à processus de déculpabilisation de son état. Ainsi, le recours à cette stratégie permet « de passer à autre chose », d'aller de l'avant en travaillant sur soi, ses comportements dans au niveau des comportements en lien avec l'extérieur que les processus internes.

La quatrième stratégie, nous l'avons nommé la stratégie du « sur place ». C'est-à-dire que les individus sont dans une dynamique d'immobilisme. Un refus qui n'est pas toujours conscient, de s'en sortir. Ainsi, les personnes auront recours à des solutions qui ne mènent nulle part. Nous repérons la mise en œuvre de telles stratégies dans les trajectoires de victimisation, de toxicomanie surtout. Toutefois, toutes les personnes qui vivent s'inscrivent dans ce type de trajectoire n'ont pas nécessairement recours à la stratégie du sur place. Leur ressort personnel, leur capacité de résilience influencera la mise en œuvre des stratégies qu'elles mettent de l'avant.

La cinquième stratégie est davantage utilisée par les personnes qui ont des trajectoires de judiciairisation (criminalité, activités illicites) ainsi que  trajectoires de toxicomanie. Ainsi, pour faciliter la réhabilitation, les personnes ont recours au « changement d'espace et de réseau ». Cette stratégie est aussi vécue par les personnes qui affectées par des traumatismes événementiels importants. Changer de vie étant leur motivation première. En changeant de milieu de vie, on brise le cycle, le réseau, les habitudes, les tentations. La nécessité de changer de réseau s'impose pour certaines personnes : criminalité, consommation, prostitution. Les changements d'espaces permettent de fuir des situations affectives difficiles, des événements tragiques. Le changement d'espace peut aussi être une fuite de survie entre autres dans les milieux criminalisés, la consommation, les dépendances, les parcours judiciairisés. Nous remarquons que parfois l'incarcération devient un espace de protection, un refuge pour reprendre son souffle, pour survivre.

La sixième stratégie est celle du recours aux ressources communautaires et institutionnelles. Ainsi, cette stratégie pour s'en sortir peut prendre plusieurs formes : retour aux études tardives, réorientation professionnelle, programme d'employabilité, formation adaptée, participation communautaire, implication bénévole, programme d'insertion sociale. Dans cette catégorie, nous observons chez les personnes dont les trajectoires de non-emploi sont présentes, une forme « d'insertion institutionnelle ». Nous l'observons également au niveau des trajectoires où l'expérience du travail passant par les voies institutionnelles plutôt que par l'emploi salarié : formation, stage, programme,

service d'aide emploi, etc. Pour certaines personnes l'expérience du travail ne sera vécue que par cette voie, faute de pouvoir s'insérer dans le marché du travail régulier.

La septième stratégie en est une de survie. Il s'agit du recours aux voies marginales de survie : la prison qui devient aussi un milieu de survie, un endroit qui procure une certaine stabilité, qui comble les besoins de base et qui offre un répit à la misère de la rue. La prostitution et la criminalité font partie de ces voies marginales de survie, voies dont il est difficile de s'en sortir. Associé à cet univers, nous incluons le recours au revenu provenant de commerces illicites. Nous retrouvons en général dans ces parcours la présence de problématique de toxicomanie. Bien certainement, nous retrouvons dans cette catégorie, le recours aux refuges.

Comme huitième et dernière stratégie, nous avons identifié que la maternité peut en soi devenir une stratégie pour s'en sortir et ou pour survivre. La maternité est au cœur des trajectoires de vie étudiées dans la cohorte féminine. Parfois le seul projet de vie des jeunes femmes. Elle permet de fuir la vie familiale difficile, de se valoriser, de donner un sens à sa vie. La maternité peut être vécue comme une source de contrôle sur sa vie. Le maternage devient alors la centralité et le rationnel du non-emploi, le sentiment d'utilité socialement nécessaire. Pour les jeunes filles victimes de violence familiale et d'abus, la maternité permet le passage à la vie adulte, un passage nécessaire pour se sortir des misères de l'enfance. Un passage pour mettre fin aux épreuves vécues.

3.6. UN REGARD CROISÉ ENTRE LES COHORTES ET LES TERRITOIRES

De manière générale, entre Trois-Rivières et les quartiers de Vanier et Basse-Ville, nous observons que les trajectoires des personnes se ressemblent. La question du logement est toutefois très différente entre les deux territoires et a un impact majeur sur les trajectoires et conditions de vie en raison entre autres des coûts du logement plus élevé en Ontario et d'un accès plus faible au logement subventionné. Les coûts des maisons d'hébergement en urgence sociale sont des facteurs déterminants dans les parcours vers la rue. Moins les gens ont accès à du logement abordable ou subventionnés, moins ils ont accès tout court à se loger. Plus ils utilisent les refuges leur condition d'habitat étant précaire (sans domicile fixe). Le système des refuges de l'Ontario ne permet pas la récurrence. Les personnes se retrouvent ainsi plus rapidement à la rue. Or il nous apparaît que le chemin vers la rue est plus rapide en Ontario qu'au Québec. Être pauvre à Trois-Rivières est très différent d'être pauvre en Ontario. La personne pauvre semble moins pauvre à Trois-Rivières qu'en Ontario en raison des multiples ressources communautaires auxquelles elles ont accès, mais également, en raison d'un accès plus grand pour se loger convenablement. L'assistance est aussi de plus longue durée donc elle préserve un minimum de revenus de survie. Nous avons observé dans les parcours de vie étudiés que le processus de désaffiliation des personnes provenant de l'Ontario se faisait plus rapidement qu'au Québec en raison entre autres, de l'accès au logement subventionné et du rôle des organismes non gouvernementaux (organismes communautaires). De plus, le fait de vivre en chambre et dans les refuges fragilise davantage la constitution des réseaux

sociaux. L'isolement n'en est que plus grand. D'autant plus que les conditions matérielles fragilisent l'état de santé des personnes (dans les chambres et refuge les gens partagent espace réduit et la proximité contribuent à la transmission des risques de santé physique, mais aussi à celle de la santé mentale.

La gouvernance des programmes, la gestion et l'organisation des politiques publiques, le rôle des ressources communautaires, la place de la société civile sont des facteurs déterminants qui influencent les parcours des personnes. Or la logique des services est très différente entre les deux territoires ce qui a un effet important sur la structuration de la prise en charge. Alors qu'en Ontario nous sommes davantage dans une logique de charité, au Québec la logique de droits, du moins jusqu'à maintenant, semble prédominer.

Ainsi, en Ontario, les services d'accueil de première ligne sont organisés en fonction de cette notion de charité. Les modes de gestion des services s'appuient sur le principe de subsidiarité. Ce mode de gestion procède à la construction de la dépendance institutionnelle et incite à la mise en place de pratiques disciplinaires de gestion de la pauvreté. La pauvreté étant perçue comme une conséquence de choix individuels. Ainsi, les processus d'affiliation sociale (insertion) se feront sur des tentatives d'affiliation par les voies parallèles, marginales.

Au Québec, les modes de gestion s'appuient traditionnellement sur une logique de droits. Le mode de prise en charge est public et articulé sur les ressources de la société civile et le rôle de l'action communautaire en matière de réinsertion occupe une place centrale. C'est la spécificité du modèle québécois. Le Québec s'appuie dans sa logique de gestion sur la notion de droits sociaux ainsi que sur une culture d'empowerment communautaire. Ainsi, l'accueil des services de première ligne est de type communautaire et c'est pourquoi les processus d'affiliation sont de types communautaire et institutionnel.

Lorsque nous faisons l'analyse des besoins ayant été identifiés par les individus rencontrés, nous pouvons établir des relations entre la nature des besoins identifiés en Ontario et ceux identifiés au Québec et les modes de gestion des politiques publiques.

Ainsi en Ontario, les personnes en parcours d'insertion socioprofessionnelle revendiquent l'accès à des emplois adaptés, tenant compte des limites, des contraintes, de la capacité physique. Ces personnes revendiquent de plus, des organismes de proximité d'aide et de support à l'intégration sociale pour répondre aux besoins de base, l'accès à du transport pour faciliter les démarches d'emploi. Les personnes insistent sur des besoins de soutien moral. Concernant les programmes d'aide à l'emploi, elles soutiennent avoir besoin de formation et de suivi dans leur démarche, un type de suivi post participation et de l'accompagnement plus soutenu.

Pour les personnes dont les parcours sont marqués par la marginalité, l'errance, l'itinérance, les personnes ont fait plusieurs fois mention de leurs besoins de soutien au niveau de l'accès aux programmes de désintoxication ainsi que de l'accompagnement adapté vers l'emploi. Il semble que les gens se perdent dans les différents services gouvernementaux, ne savent où recourir pour avoir de l'aide, connaissent peu les

programmes. La question du transport est aussi revenue avec ce groupe témoin. Les gens qui fréquentent les refuges ont fait mention de l'accès à des conditions décentes pour les soins dans le respect de la dignité des personnes. L'accès aux logements est plusieurs fois mentionné dans les entrevues de ce groupe. Le milieu de vie et l'environnement semblent un facteur déterminant pour les personnes dans leur processus de réinsertion. Ainsi, avoir accès à un milieu de vie en dehors des ghettos est souhaité.

Pour le Québec, les personnes en parcours d'insertion socioprofessionnelle vivent une plus grande souplesse des programmes d'aide à l'emploi entre autres en regard des critères et conditions d'accès. Tout comme en Ontario, la question de l'accompagnement avant, pendant et après la participation à un programme est fortement identifiée. Les mères ont beaucoup mentionné le besoin d'avoir des mesures de soutien pour concilier retour au travail et famille. Pour les femmes, l'accès à des programmes de formation pour les personnes ne bénéficiant pas de prestations d'aide sociale ou d'assurance-emploi est mentionné. Les personnes ont exprimé que les démarches d'emplois coûtent de l'argent qui n'est pas disponible lorsque l'on vit en situation de pauvreté. Donc, du soutien financier pour la recherche d'emploi est souhaité. Les propos des personnes semblent nous indiquer la pertinence d'une meilleure coordination des acteurs au niveau des suivis concernant l'aide à l'emploi. Les personnes disent refaire et refaire les mêmes processus d'un programme à l'autre et d'une ressource à l'autre. Plusieurs personnes ont signifié le difficile accès aux emplois et les procédures sélectives du marché du travail. Il nous apparaît certain que l'évolution du marché du travail ne va pas dans le sens de favoriser l'insertion des personnes peu qualifiées.

Concernant les personnes inscrites dans les trajectoires de marginalité, ceux-ci soutiennent avoir besoin d'accompagnement pour bien comprendre le système. Ils souhaitent également avoir accès à des ressources de soutien psychologique, moral et d'accompagnement en insertion. Les programmes adaptés de réinsertion graduelle vers l'emploi sont mentionnés comme un besoin.

Tableau 2

Les grands thèmes - les trajectoires de vie

Petite enfance - adolescence		Âge adulte Commence tôt par rapport au marché du travail et la maternité (entre 13 et 18 ans)		
Famille	École	Emploi	Logement	Institution -communauté
<p>1. Enfance bien — scolarité difficile et ou échec (limites d'apprentissage, mauvaises expériences, maladie, mauvais liens, peu de personnes significantes). Maternité jeune Toxicomanie – problèmes émergents au secondaire.</p> <p>2. Enfance difficile - scolarité difficile et/ou échec (parcours scolaire défini par la vie familiale qui mobilise toute la personne, expérience scolaire peut devenir aussi traumatisante). Maternité jeune. Parcours judiciairisés, toxicomanie.</p> <p>3. Enfance difficile — scolarité correcte (école échappatoire, but, voie de réussite, un espace de résilience). Maternité projet de vie – jeune.</p> <p>4. Enfance bien – scolarité bien.</p>		<p>1. Accès à l'emploi difficile</p> <p>2. Emplois intermittents - en dents de scie (maladie, emploi atypique - maternité).</p> <p>3. Parcours judiciaires – criminalité – toxicomanie - accès emploi extrêmement difficile, voire presque fermé totalement.</p> <p>4. Non-emploi (assistance dès l'âge adulte) / non-emploi sans revenu.</p> <p>5. Emploi régulier et rupture tardive (déclassement conjoncturel — fermeture usine).</p>	<p>1. Logement régulier HLM (logement subventionné — Québec). Chambre et pension.</p> <p>2. Chambre et pension. Hébergement institutionnel d'urgence – rue.</p> <p>3. Rue, hébergement d'urgence (Ontario).</p> <p>4. Logement régulier, HLM, maison (femme mariée).</p> <p>5. Logement régulier, maison, HLM.</p>	<p>1. Rapport de dépendance et d'affiliation (réseau substitut).</p> <p>2. Utilisation des mesures, programmes, formation, ressources communautaires, etc. La porte tournante. Résulte une forme d'affiliation institutionnelle et communautaire (stratégie de survie et d'insertion).</p> <p>3. Méconnaissance du système, de son fonctionnement, des droits sociaux (forme d'acceptation et de résignation de sa situation). Affiliation par les réseaux naturels ou isolement (désaffiliation).</p> <p>4. Rapport de revendication – regard critique du système.</p> <p>5. La communauté vécue comme lien social et lieu d'insertion : club social, bénévolat, etc.</p> <p>6. Rapport en marge : voies parallèles.</p>

Tableau 3

6 PROFILS TYPE AU CŒUR DES PARCOURS DE VIE

1. Les résignés (Victimisation)

Des personnes **résignées** et **repliées sur elles-mêmes**, affligées par des **brisures affectives** et des **échecs à répétition**.

Elles sont **mobilisées** totalement par leur **émotion**. **Perte de confiance et peur de l'échec donc immobilisme**.

Désinsertion sociale

Affiliation institutionnelle

2. Les traumatisés

Des personnes qui **finissent par s'insérer**, mais dont les **problèmes de l'enfance remontent à la surface** (abus, violence, etc.) ou un **événement majeur tragique** arrive et **tout bascule** (par exemple un drame criminel). Un problème mental surgit et devient récurrent et la **désaffiliation** s'en suit.

Se battent contre eux-mêmes et leurs fantômes

Désinsertion sociale

Affiliation institutionnelle

3. Les malchanceux

Des personnes à qui arrivent une **maladie** ou **plusieurs ruptures**, souvent le décès de plusieurs êtres chers consécutifs.

S'en suit une **perte du réseau social** - isolement, **santé psychologique affaiblie** – dépression.

C'est la dégringolade.

Désaffiliation sociale

4.

Les déclassés

Des francophones de souche

Des personnes qui n'ont pas d'histoire d'horreur, mais qui comme suite à un **événement** (perte emploi), sont **déclassées** en raison de leur âge ou qualifications ou condition du marché (scolarité, âge). Ont travaillé longtemps au même endroit et très jeune.

Des **personnes immigrantes qualifiées dans leur pays d'origine, mais non reconnues** dans leur pays d'accueil.

Les **judicialisées** — les issues sont presque toutes fermées. **Le système les perd** : procédures du marché du travail, qualifications - n'entrent pas dans les cases du système.

Le **déclassement** provoque un sentiment d'inutilité sociale, de la honte, de la révolte et ultimement, un décrochage - désorganisation – affaiblissement réseau social.

Disqualification sociale
Désaffiliation possible

5.

Les battants (Résilience)

Des personnes avec une **lucidité extrême** de leur **conditions et parcours de vie**.

Des personnes dont les **ressorts et ressources personnelles sont plus fortes et puissantes** que leurs misères et obstacles. Histoire de débrouillardise.

Elles sont poussées par en avant **jusqu'à ce que le système vienne à bout d'elles**.

Ont une bonne lecture du système en général.
Bonne capacité critique.
Lucidité qui les amène à lâcher prise si aucune issue.

Décrochage radical
Désaffiliation et rupture totale

6.

Les dépendants (Fragiles)

Des histoires de **pauvreté sociale et culturelle**

Limite d'apprentissage.

Limite des compétences sociales et culturelles.

Peu d'expérience.

Faible autonomie - dépendance.

Un bon vouloir, une volonté grande d'inscription dans la norme.

Récurrence de l'assistance

Disqualification sociale

Affiliation institutionnelle

4. RÉFLEXION CRITIQUE ET PISTES D'ACTION

À la lumière de cette étude, nous vous proposons une réflexion critique sur la question traitée. Il nous apparaît que nous réfléchissons la plupart du temps la mise en place de nos pratiques sociales en fonction des problématiques des personnes et toujours dans une logique où nous les plaçons responsables de leur cheminement.

Sans vouloir déresponsabiliser les personnes et surtout en considérant leur point de vue sur leur propre réalité, ce qui a été l'objectif ultime de cette recherche, notre réflexion portera davantage sur l'intervention et le développement de nos pratiques d'accompagnement.

Les trajectoires de vie et les stratégies, que les personnes mettent de l'avant pour faire face leur intégration dans la société, nous semblent étroitement lié au mode de gestion des politiques publiques qui elles, influencent nos pratiques d'intervention. En ce sens, nous considérons que les intervenants ont incorporé une représentation compartimentée et technocratique de la notion d'aide. On intervient en santé, en emploi, en éducation, en logement, etc. De plus, nos interventions utilisent divers programmes régis par différents paliers gouvernementaux qui n'ont pas toujours une logique de complémentarité et de continuité. Mais les personnes n'entrent pas dans cette logique compartimentée, leurs problématiques étant multiples et nécessitant des interventions intégrées. Ainsi, l'intervention impose une logique de service intégré. Travailler par exemple en même temps sur le problème judiciaire, celui du logement, des liens et réseaux sociaux, du soutien moral, etc. Lorsque les gens arrivent dans les services et ressources communautaires ou institutionnels, ils arrivent souvent en mettant tout sur la table. Or leur demande est problématique, car elle s'oppose à une logique d'aide compartimentée. L'adaptation des services devient nécessaire dans une optique d'efficacité de nos interventions. Par exemple, le logement est une occasion unique pour faire une panoplie d'intervention et permettre de travailler sur plusieurs dimensions à la fois. Mais pour cela il nous faut développer des pratiques d'intervention plus intégrées, interdisciplinaires et multi réseaux.

Il nous apparaît à la lumière des entrevues, que tous nos efforts ne doivent pas nécessairement passer par l'emploi. Une remise à tout prix vers l'emploi est souvent l'aide inadéquate que nous proposons aux personnes. Travailler dans un emploi rémunéré exige un équilibre affectif, un niveau de diplomation, une disponibilité mentale, une structuration organisationnelle que les gens éprouvés, en rupture sociale ou en difficulté n'ont pas. *« Les horaires qu'impose le monde du travail ainsi que la structuration des programmes d'aide en insertion socioprofessionnelle supposent une organisation mentale, un contrôle de soi et de sa vie, contrôle qui permet de se projeter dans le temps alors que l'énergie des personnes passe à essayer de se sortir de ce qui les tire toujours*

par en arrière » (Lesemann 2006)¹⁶. Toujours selon monsieur Lesemann, le rapport a « *l'autorité suppose une forte estime de soi que les gens passent leur vie à essayer d'obtenir* ». On s'étonne parfois du discours des personnes qui reproduisent bien cette norme sociale qu'est l'emploi. Principal vecteur d'intégration et de reconnaissance de nos sociétés, il est ainsi normal que ces personnes développent un rationnel, un argumentaire, des stratégies pour faire face à cette norme.

Or toutes les politiques d'activation sont orientées vers l'emploi et pourtant nous sommes bien obligés de constater des résultats mitigés. D'autant plus que les modalités d'application des mesures et programmes ne facilitent pas toujours les réussites en insertion socioprofessionnelle. La durée des programmes étant de trop courte durée considérant l'ensemble des dimensions à intégrer dans les interventions. Les trajectoires de vie reflètent bien cette réalité. Les modalités d'intervention qui régissent les programmes d'aide et de soutien, surtout ceux en emploi, mais aussi ceux en insertion sociale, sont pour la plupart axées sur des mesures de rendement de courte durée et ne prévoient pas le soutien à long terme d'accompagnement alors que cette dimension répond aux besoins le plus indiqués par les personnes lors des entretiens.

Si nous souhaitons l'intégration vers le travail, il nous faut sortir de notre logique par résultats et mettre en place des dispositifs publics pour faciliter l'intégration : « du temps long », de l'accompagnement, des ressources de support moral et de suivi pour favoriser le maintien de la mobilisation des personnes (motivation, post participation et accompagnement long terme).

Comme services publics et comme intervenants agissant dans les ressources communautaires autonomes, il nous fait mettre en place une autre approche de travail social, une manière différente de travailler nos stratégies d'intervention qui va dans le sens d'une logique beaucoup intégrée. Posons-nous la question comme intervenante et intervenant si nous nous sentons suffisamment outillés pour faire face à cette responsabilité. Avons-nous l'ouverture nécessaire, la compréhension globale des cheminements, la connaissance de l'ensemble des ressources qui peuvent soutenir un cheminement, la capacité de travailler avec les autres pour donner une réponse globale au soutien de tel cheminement de vie? Que pouvons e devons nous faire pour s'outiller en ce sens?

Il nous semble que les ressources communautaires autonomes sont tout à fait appropriées pour jouer ce rôle d' « intermédiation » entre les personnes en marge de la société et les autres acteurs (le marché du travail, le public, le privé, la société civile) pour favoriser les processus d'affiliation et ainsi lutter contre le phénomène d'exclusion. Ces ressources sont à proximité des gens, au cœur des milieux de vie. Elles sont des outils au service des personnes et au développement de leur potentialité. Elles permettent l'établissement d'un filet de sécurité autour de la personne pour la protéger des risques sociaux (échec, stigmatisation, isolement) en leur offrant des réseaux substitut pour palier à l'absence des

¹⁶ Citation de Frédéric Lesemann lors d'une session de travail dans le cadre de l'analyse de cette recherche. Frédéric Lesemann est sociologue à l'Institut de recherche scientifique. Il a collaboré au comité de recherche.

réseaux que les personnes n'ont pas, en jouant un rôle de médiation entre les conditions qu'offrent les politiques publiques et les besoins qu'ont les personnes. Leur travail aux frontières des politiques publiques et des populations exclues, leur permet de participer à l'élaboration de politiques plus près des besoins et de la réalité des personnes en proposant des alternatives nouvelles qui fondent les bases d'un nouveau rapport social porteur de cohésion sociale. Comme le précise Ulysse et Lesemann (2006), le concept des « structures médiatrices non étatique » désigne des organismes, associations et réseaux ayant pour but de mobiliser un ensemble de ressources, interne à la communauté et de les articuler avec des apports externes en vue de susciter des projets de développement ou d'accompagner les processus individuels et collectifs visant la réalisation de tels projets. Ces structures médiatrices non étatiques se construisent selon les auteurs autour des enjeux de lutte contre la pauvreté : le logement, l'éducation, l'emploi, la défense des droits sociaux, l'accès aux loisirs et à la culture, les questions féministes, etc. Selon les auteurs, « l'engagement constant de ces instances non étatiques dans des jeux de négociation et de marchandage afin d'accomplir leur mission de répondre aux besoins des groupes défavorisés et minoritaires est à voir comme des tentatives de se réapproprier une réalité sociopolitique fragmentée et en crise et d'instituer des logiques d'action visant d'abord et avant tout l'émancipation de la personne humaine » (Ulysse, 2006 : 211).

CONCLUSION

En regard des chapitres que nous avons présentés dans ce rapport de recherche, nous estimons avoir donné plusieurs réponses à nos questions et avoir ouvert le débat sur plusieurs sujets liés à l'intégration des populations désavantagées par le marché du travail ainsi qu'à la lutte à la pauvreté et à l'exclusion.

Le cadre théorique de cette recherche fait état de la situation en regard des grands débats de société qui prévalent autour de la question de l'emploi et de l'exclusion sociale. Les notions clés abordées dans cette partie tels le travail, l'employabilité, la logique de compétence, les théories sur l'exclusion ont été nécessaires pour bien comprendre comment s'articulent idéologiquement les politiques publiques en matière de lutte à l'exclusion et à la pauvreté. Politiques qui sont influencées par le modèle dominant néolibéral.

Ce cadre théorique fait également la démonstration de la difficile lutte des places à laquelle sont confrontés certains groupes sociaux dans notre société. Cette stigmatisation est d'autant plus renforcée par la logique des mesures actives d'emploi et des programmes d'employabilité, qui selon une étude menée au Québec, « n'ont pas vraiment su atteindre les objectifs souhaités, soit sortir les personnes de la pauvreté et les intégrer au marché de l'emploi. Les résultats de cette étude ont conclu au même objectif paradoxal de chercher à intégrer dans le marché du travail les personnes les plus marginalisées sans lutter contre les déterminants de la marginalité » (White et Lévesque, 2001b : 210), soit les conditions du marché du travail, les pratiques discriminatoires à l'égard des populations marginalisées, l'effet des processus et formes de stigmatisation sur les populations. Le marasme est tel en regard de cette dynamique systémique que même les efforts déployés par les pratiques alternatives en développement économique communautaire et en économie sociale en matière d'insertion socioprofessionnelle se heurtent aussi aux obstacles structurels pour opérer de véritables changements.

L'innovation en matière d'emplois et de cohésion sociale est l'enjeu premier du renouvellement des pratiques sociales dans ce champ d'intervention. Elle suggère dans le déploiement des pratiques, de nouvelles formes de contrat social dont l'enjeu de fond est la lutte à l'exclusion.

Le paradoxe est que dans notre société, le travail devient un vecteur de sélection, d'exclusion et de non-participation. Le travail salarié demeure encore aujourd'hui central sur le plan de l'organisation de notre société et de l'activité humaine, donc une importante source de reconnaissance et en même temps, il est de moins en moins accessible pour certains groupes sociaux qui n'arrivent pas à se classer dans les critères de sélection du marché du travail.

Ce paradoxe nous oblige à repenser le contrat social qui nous lie à cette valeur centrale et à faire en sorte que tous les acteurs se sentent concernés par la recherche de solutions et surtout par la lutte à l'exclusion.

Nous remercions encore une fois toutes les personnes qui nous ont permis cette réflexion, d'abord les 67 personnes qui ont généreusement accepté de nous livrer leurs récits de vie, mais également tous les intervenants et organismes qui ont collaboré au projet de recherche.

En espérant que ce rapport alimentera votre propre réflexion critique en matière de lutte contre l'exclusion sociale.

BIBLIOGRAPHIE

- Aubret, Jacques. 2001. « Adulte et travail : risques et défis ». *Carriérologie*, volume 8 no 1 et no 2 (été 2001). Université du Québec à Montréal (UQAM), p 147-155.
- Audollent, Damien-Guillaume, et Fayard Daniel. 1999. *Combattre l'exclusion*. Toulouse : Les éditions Milan, 63 p.
- Ballet, Jérôme. 2001. *L'exclusion : Définitions et mécanismes*. Collection Logiques sociales. Paris : L'Harmattan, 255 p.
- Beauvais, Alain. 2001. *Une difficile intégration au monde du travail, considérations pour assurer des suites à l'alphabétisation*. Trois-Rivières (Qué.) : Centre d'organisation mauricien de services et d'éducation populaire (COMSEP), 10 p.
- Berry, Helen, et Mimi M. Lepage. 2000. <http://www.charareview.org/pubs/socondlitf.html>. *Révision de la loi canadienne sur les droits de la personne, recherche documentaire sur la condition sociale*, Internet, 20 p.
- Bordeleau, Danielle. 1997. « Entre l'exclusion et l'insertion : Les entreprises d'insertion au Québec ». *Économie et Solidarités*, vol. 28, no 2, *Revue du CIRIEC*, p. 75-92.
- Castel, Robert. 2007. « Au-delà du salariat ou en de ça de l'emploi? ». in Serge Paugam (dir), *Repenser la solidarité; l'apport des sciences sociales*, Paris, PUF (coll. « le lien social », 2007.p.416-433
- Castel, Robert. 1995a. « Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat ». *Cahier du CRISES*, no 9705, Paris : Fayard.
- Castel, Robert. 1995b. « Les pièges de l'exclusion ». *Lien social et politiques-RIAC*, 34, p. 13-22.
- Castel, Robert. 1994. « La dynamique des processus de marginalisation : De la vulnérabilité à la désaffiliation ». *Cahiers de recherches sociologiques*, no 22, p. 11-25.
- Chartrand, Jacques. 2000. « La culture de la petite extrace ». Projet de mémoire, Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières.
- Chatagner, François. 1997. *Les classes sociales, pertinence et permanence*. Bruxelles : Le Monde Éditions, 205 p.
- Choffé, Tomas, Sabine Viard, et Béatrice Randon. 2001. *Exclusion sociale et pauvreté en Europe*. Ministère de l'emploi et de la solidarité. La Documentation Française, 331 p.

- Comeau, Yvan. 1997. « Problématique de l'exclusion et approches d'insertion ». *Économie et Solidarités*, vol. 28, no 2, *Revue du CIRIEC*, p. 11-18.
- Conseil de planification sociale d'Ottawa. 2004. *Les Francophones d'Ottawa : Profil statistique de la communauté francophone basé sur le recensement 2001 de Statistique Canada et recensement des atouts de la communauté*.
- D'Amours, Martine, avec la collaboration d'Élaine Lachance, Stéphane Crespo et Frédéric Lesemann (2002). *Diversification et fragmentation du travail. Le passage de l'emploi salarié typique à des formes de travail atypiques chez des travailleurs de plus de 45 ans*. Montréal, INRS-Urbanisation, Culture et Société/CRISES, février, 91 p.
- De Foucauld, Jean-Baptiste, et Piveteau. 2000. *Une société en quête de sens*. Paris : Poches Odile Jacob, 297 p
- De Gaulejac, Vincent. 1999. *La névrose des classes*. Paris : Hommes et Groupes éditeurs, 306 p.
- De Gaulejac, Vincent, et Isabel Taboada Léonetti. 1994. *La lutte des places, insertion et désinsertion*. Paris : Desclée De Brouwer, 287 p.
- Defourny Jacques, Louis Favreau et Jean-Louis Laville. 1998. *Insertion et nouvelle économie sociale, un bilan international*, Paris : Socio-économie, Desclée de Brouwer, 372p.
- Deslauriers, Jean-Pierre. 1991. *Recherche qualitative : Guide pratique*. Paris : Théma.
- Dorvil, Henri, et Robert Mayer. 2001a. T. 1 de *Problèmes sociaux, théories et méthodologies*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 580 p.
- Dorvil, Henri, et Robert Mayer. 2001b. T. 2 de *Problèmes sociaux, théories et méthodologies*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 667 p.
- Doucet, Laval, et Louis Favreau. 1991. *Théorie et pratiques en organisation communautaire*. Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 105-106.
- Dubar, Claude. 1993. « Le travail, lieu et enjeu des constructions identitaires ». *Projet*, revue 233, *Citoyen en quel état ?*, p. 41-48.
- Dubar, Claude. 2000. *La socialisation, construction des identités sociales et professionnelles*. Armand Colin. 255 p.
- Dumazedier, Joffre. 1993. *Temps libre et modernité*. Paris : L'Harmattan, 404 p.
- Dumazedier, Joffre in Anne-Marie Green. 2000. *Les métamorphoses du travail et la nouvelle société du temps libre*. Paris : L'Harmattan, 382 p.
- Dumont, Fernand. 1994. *Traité des problèmes sociaux*. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture, p. 1-22.

- Durkheim, Émile. 1930 *De la division du travail social*. Paris : Presses Universitaires de France, 416 p.
- Elias, Norbert. 1997. *Logiques de l'exclusion*. Paris : Fayard, 338 p.
- Erhenberg Alain. 1992. *Le culte de la performance*. Paris : Calmann-Lévis. Société, 323p.
- Esparbes-Pistre, Sylvie, et Pierre Tap, in Yves Chagnon (dir. publ.). 2001. « Identité, projet et adaptation à l'âge adulte ». *Carriérologie*, vol. 8 no 1 et no 2 (été), Université du Québec à Montréal (UQAM), p. 132-145.
- Esping-Andersen G. 1990. *The Three Worlds of capitalism*, Polity Press, Cambridge, in Choffé, Tomas, Sabine Viard, et Béatrice Randon. 2001. *Exclusion sociale et pauvreté en Europe*. Ministère de l'emploi et de la solidarité. La documentation Française, 331p.
- Favreau, Louis et Ninacs.A.William. 1993. *Pratiques de développement économique communautaire au Québec : De l'expérimentation sociale à l'émergence d'une économie solidaire*. Rapport abrégé. 43 pages.
- Flacher, Bruno. 2002. *Travail et intégration sociale*. Montréal : Boréal, 128 p.
- Gorz, André. 1988. *Métamorphoses du travail et quête de sens : Critique de la raison économique*. Paris: Galilée, 302 p.
- Guitton, Henri. 1990. « Repenser le travail : Chômage et salariat ». Dijon : Éditions universitaires, 89 p.
- Klanfer, Jules. 1965. *L'exclusion sociale. Étude de la marginalité dans les sociétés occidentales..* Paris : Bureau de recherches sociales.
- Klein, Juan-Luis, et Benoît Lévesque. 1995. « Contrer l'exclusion, repenser l'économie ». *Revue Études d'économie politique*, Presses de l'Université du Québec, vol. 11, p. 9-11.
- Laflamme, Gilles, Paul-André Lapointe, Alain Larocque, Jacques Mercier, Sylvie Morel et Fernand Morin. 1997. *La crise de l'emploi, de nouveaux partages s'imposent!* Québec : Les Presses de l'Université Laval, 266 p.
- Lane, Robert E. 1994. « Le travail comme désutilité et l'argent comme mesure du bonheur » in *Pour une nouvelle économie*, revue du Mauss no 3. Paris : La Découverte, p. 21.
- Lapointe, Paul-André. 1997. *La crise de l'emploi, de nouveaux partages s'imposent!* Presses de l'Université Laval, p. 54-78.
- Laville, Jean-Louis. 1997. « La crise de la condition salariale : Emploi, activité et nouvelle fraction sociale ». In Olivier Monfin. *Le travail, quel avenir*. Paris : Gallimard, p. 35-81.
- Laville, Jean-Louis, Eme Bernard et al. 1994. *Cohésion sociale et emploi*. Paris : Desclée de Brouwer, 284 p.

- Laville, Jean-Louis. 1994. *L'économie solidaire*. Paris : Desclée de Brouwer, 334p.
- Laville, Jean-Louis, et Bernard Perret. 1995. *Le tournant de la pluriactivité*. Paris : Esprit, p. 5-8.
- Lavoie, J., et J. Panet-Raymond. 1993. *L'action communautaire, Guide de formation sur les étapes de l'intervention communautaire*. Montréal : Centre de formation populaire.
- Lenoir, René. 1974. *Les exclus, un Français sur dix*. Paris : Le Seuil.
- Lesemann, F, P.J. Ulysse en collaboration avec A. Bamogo et S. Gélinas, La prévention de la perte d'emploi chez les travailleurs de moins de 45 ans dans des entreprises ou secteurs à risque de fermeture.
- Lesemann, Frédéric. 1989. *Les nouveaux visages de la pauvreté au Québec*. Revue Santé Mentale au Québec. X1v.2. p. 114-119
- Lévesque, Benoît. 1995. « Contrer l'exclusion, repenser l'économie ». *Revue Études d'économie politique*, Presses de l'Université du Québec, vol. 11, p. 17-40.
- MacKay Wayne, Piper Tina et Natasha Kim. 2000.
<http://www.charareview.org./pubs/socond2f.html>, *Révision de la loi canadienne sur les droits de la personne, La condition sociale, motif de distinction illicite aux termes de la Loi canadienne sur les droits de la personne*, 13 p.
- Malenfant, Romaine, Andrée LaRue, Lucie Mercier et Michel Vézina. 2002. *Précarité d'emploi, rapport au travail et intégration sociale*. Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 111-130.
- Maxwell Joseph A. « Qualitative research design, an interactive approach ». *Applied Social Research Methods Series*, vol. 41.
- Mayer, C., Ouellet F, Saint-Jacques M.C., Turcotte D et collaborateurs. 2000. *Méthodes de recherche en intervention sociale*. Montréal : Gaétan Morin. 409 p.
- Méda, D. 2001. *Le temps des femmes : Pour un nouveau partage des rôles*. Paris : Flammarion, 199 p.
- Méda, D. 1999. *Qu'est-ce que la richesse ?*. Paris : Flammarion, 423 p.
- Méda, D. 1997. *Travail : Une révolution à venir*. La petite collection, no 143, 71 p.
- Méda, D. 1995. *Le Travail. Une valeur en voie de disparition*. Paris : Flammarion, 358 p.
- Ministère de la Solidarité sociale. 1999. *Insertion sociale : Cadre de référence*. Direction générale des politiques, Document interne, 12 p.
- Neamtan, Nancy, et al. 1996. « Osons la solidarité! » Sommet sur l'économie et l'emploi, Chantier de l'économie sociale, 63 p.

- Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ). 1995. *Les CTA au Québec*. Document interne, 23 p.
- Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) et Statistique Canada. 1995. *Littératie, Économie et Société : Résultats de la première. Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes*, Ottawa
- Paugam, Serge. 1996. *L'exclusion, l'état des savoirs*. Paris : Éditions la découverte, p. 7-19, 579 p.
- Perret, Bernard. 1993. « Quand le travail n'intègre plus ». *Projet*, revue 233, *Citoyen en quel état ?*, p. 23-30.
- Perret, Bernard. 1997. *Les futurs contradictoires du travail*. Texte repris dans l'ouvrage collectif, *Le travail quel avenir*, Gallimard.
- René, Jean-François, Garon Suzanne, Ouellet Francine, Durant Danielle et Dufour René. 2001. *Être pauvre avec des enfants aujourd'hui. Repères pour le processus du devenir sujet*. In Dorvil Henry et Mayer Robert. 2001b. T. 2 de *Problèmes sociaux, théories et méthodologies*. Québec : Presse de l'Université du Québec, p.337-358
- Rifkin, Jérémy. 1997. *La fin du travail*. Montréal : Boréal compact, 435 p.
- Riverin-Simard, Danielle, 2001 « Les âges et la révolution du travail ». *Carriérologie*, volume 8 no 1 et 2 été 2001. Université du Québec à Montréal (UQAM), p. 67-78
- Robert (sous la direction de André Akoun et Pierre Ansart). 1999. *Dictionnaire de sociologie*. Paris : Seuil.
- Roman, Joël. 1996. « Exclusion : le mot et la chose ». *Esprit* (décembre) no 227, *Malaise dans la filiation*, p. 191-201.
- Rosanvallon, Pierre. 1995. « La nouvelle question sociale, repenser l'État-providence ». *Cahier du CRISES*, no 9705. Paris : Seuil, 226 p.
- Ross, Denis. 1996. *Les personnes peu scolarisées et l'emploi*. Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (octobre), 66 p.
- Roustang, Guy, Jean-Louis Laville, Eme, Daniel Mothé et Bernard Perret. 1996. *Vers un nouveau contrat social*. Paris : Desclée de Brouwer, 184 p.
- Ruth Rose. 2000. Une économiste critique et féministe dans le Québec des années soixante-dix à quatre-vingt dix, *Cahiers de recherche sociologique*, Vol 34, p.55-77
- Ruth Rose. 1998. Sous prétexte d'aider les pauvres, on étend l'appauvrissement, *Revue Possibles*, vol. 22, nos.3-4, p. 95-115

- Shillington, Richard. 2000. <http://revision/cdp.org/pubs/socond3f.html>, *Révision de la loi canadienne sur les droits de la personne, Ajout de la condition sociale à la loi canadienne sur les droits de la personne*. 5 p.
- Thomas, Hélène. 1997. *La production des exclus*. Paris : Presses universitaires de France, 215 p
- Société québécoise de développement de la main-d'œuvre (S.Q.D.M.) et Développement des ressources humaines Canada (D.R.H.C.). 1995. *Enquête sur les caractéristiques de la demande de main-d'œuvre au Québec*.
- Simmel, G. 1987. *Philosophie de l'argent*. Paris : Presses Universitaires de France, 662p.
- Sue, Roger. 1993. *Temps et ordre social*. Paris : Presses Universitaires de France, 128 p.
- Tardif, Sylvie, et Lise St-Germain. 1998. *Travailler contre l'exclusion : Un engagement social à temps plein*. RQIAC. Vision globale, visée locale. Actes du cinquième colloque. Trois-Rivières.
- Ulysse, Pierre-Joseph, Frédéric Lesemann, (2005), Citoyenneté et pauvreté. Politique, pratiques et stratégies d'insertion en emploi et de lutte contre la pauvreté. Collection Problèmes sociaux et interventions sociales. Presse de l'Université du Québec p.6-20 - 247-303
- Ulysse, P.-J, (2006). « Structures médiatrices, développement social et lutte contre la pauvreté: Le cas de Trois-Rivières », dans M.Tremblay, P.-A.Tremblay et S.Tremblay (dir), *Le développement social*. , Québec, Presse de l'Université du Québec. p.206-221.
- Ulysse, Pierre-Joseph, Frédéric Lesemann (2007), Lutte contre la pauvreté, territorialité et développement social intégré. Le cas de Trois-Rivières. Collection Problèmes sociaux et interventions sociales. Presse de l'Université du Québec. p.103-145.
- Ulysse, Pierre-Joseph, Frédéric Lesemann (2004). Citoyenneté et pauvreté. Montréal. Presse de l'Université de Montréal. 362 p.
- Ulysse, Pierre-Joseph (2006). Quand le travail n'empêche plus d'être pauvre. Travail et pauvreté. Rapport de recherche. Forum régional sur le développement social de l'Île-de-Montréal. Conférence régional des élus de l'Île-de-Montréal. 124 p.
- St-Germain, Lise. 2000. Rapport de recherche. Document synthèse. Rapport de recherche Emploi de solidarité dans les entreprises d'économie sociale. Comsep Mars 2002. 82 pages.
- Tremblay, Diane-Gabrielle. 1997. *Économie du travail, Les réalités et les approches économiques*, Éditions Saint-Martin.
- Yovan, Gilles, et Bertelli Federica. 1995. « Le travail hier, aujourd'hui, demain. Quel travail pour l'homme en devenir ? ». *Les périphériques vous parlent*, vol. 4. Article Internet : www.lesperipheriques.org/article.php3?id_article=324

LISTE DES APPENDICES

<u>Appendice A / B/</u>	<u>Appel du groupe témoin 1et 2</u>
<u>Appendice C</u>	<u>Appel du groupe témoin 3</u>
<u>Appendice D</u>	<u>Appel du groupe témoin 4</u>
<u>Appendice E</u>	<u>Fiche des données sociodémographiques</u>
<u>Appendice F</u>	<u>Formulaire de consentement groupes témoins 1 /2</u>
<u>Appendice G</u>	<u>Formulaire de consentement groupe témoin 3/4</u>
<u>Appendice H</u>	<u>Grille d'entrevue groupe témoin 1</u>
<u>Appendice I</u>	<u>Grille d'entrevue groupe témoin 2</u>
<u>Appendice J</u>	<u>Grille d'entrevue groupe témoin 3</u>
<u>Appendice K</u>	<u>Grille d'entrevue groupe témoin 4</u>
<u>Appendice L</u>	<u>Grille d'analyse (Exemple)</u>

Appendice A / B/ Appel du groupe témoin 1et 2

Un premier contact téléphonique auprès de différentes organisations ciblées dans le cadre de l'échantillonnage sera fait pour les informer du projet de recherche et de nos besoins. La plupart des organisations ciblées ont un lien avec un ou des membres du comité consultatif.

Un outil explicatif vulgarisé du projet de recherche est en production. Cet outil sera envoyé aux organismes afin que les personnes références débutent le processus de recrutement.

Les personnes seront recrutées par repérage par des intervenants des organismes ciblés par le groupe témoin 1. Outre les critères d'échantillonnage, le repérage est aussi fait en fonction de la capacité des personnes de s'exprimer dans un tel type d'entrevue.

Les personnes recruteuses n'auront pas accès aux grilles d'entrevue, ce pour éviter des biais.

Les agents et agentes de recherche fourniront aux intervenants une grille de leurs disponibilités pour faciliter la prise de rendez-vous pour les entrevues. Les personnes recruteuses seront en charge d'inscrire les participants et participantes aux rendez-vous avec les agents de recherche parce que les personnes n'ont pas toujours de téléphone.

Les entrevues se tiendront dans les organismes ou autres lieux au choix de la personne (soit à ECOF, dans les locaux de l'organisme partenaire, chez la personne selon son désir ou là où elle se sent le plus à l'aise et où il est possible d'avoir un espace confidentiel).

La fiche de consentement et la fiche de renseignements personnels seront sous la responsabilité de l'agent ou de l'agente de recherche.

L'allocation sera remise par l'agent ou l'agente de recherche.

L'équipe de recherche procédera à tous les suivis (informations supplémentaires si nécessaire, deuxième entrevue si nécessaire, contact téléphonique, retour de résultats).

Une lettre de remerciements sera envoyée aux organismes et aux personnes.

Présentation du projet de recherche aux organismes (pour tous les appels de groupe témoin)

Dans le cadre d'un projet de recherche pour le Secrétariat national des sans-abri, ECOF (un organisme de développement économique et social situé à Trois-Rivières) entreprend une étude comparative entre deux villes canadiennes, soit en Ontario auprès de certains quartiers de la ville d'Ottawa et au Québec dans la ville de Trois-Rivières. Cette étude porte sur l'employabilité et l'exclusion.

Pour ce faire, nous sommes à la recherche de 40 participants volontaires pour chaque région, soit 20 participants utilisant les services en employabilités et 20 autres participants n'utilisant pas des services d'employabilités. La particularité de cette recherche est que nous avons une approche de genre, or donc, la moitié de la cohorte devra être composée de femmes.

P.-S. « Allocation » : Pour la participation des individus, il est prévu que la somme de 40 \$ quarante dollars leur sera remise. Par contre, nous ne désirons pas que le montant de l'allocation soit divulgué afin de ne pas biaiser la raison de leur participation.

Caractéristiques générales recherchées

Les participants devront répondre aux caractéristiques générales suivantes :

- Être âgé de 35 et 50 ans (homme ou femme)
- Avoir une faible scolarité et/ou avoir un parcours scolaire interrompu dans le processus normal
- Avoir été sans emploi depuis une période d'un minimum de 2 ans
- Ne pas être déclaré inapte au travail (avoir de problème de santé mentale)

La cohorte devra comporter autant d'hommes que de femmes, et ce, dans les deux régions : Québec (Trois-Rivières) et Ontario (Vanier et Basse-Ville Est).

Fiche explicative pour les personnes participantes (pour tous les appels de groupe témoin)

Dans le cadre d'une étude sur l'employabilité (travail) et l'exclusion (marginalité), nous désirons savoir comment a pu se dérouler dans ta vie ton rapport avec le monde du travail, la famille, les amis, l'école, la communauté, le système, etc.

Durée : La durée de l'entrevue peut varier selon le participantE. Par contre, il est estimé qu'une entrevue ne durera pas plus d'une heure trente. Après avoir réalisé quelques tests, il est estimé que cela peut prendre entre 45 et 90 minutes.

Type d'entrevue : Lors de l'entrevue, il n'y a que le participantE, l'agentE de recherche et un magnétophone sur la table. Des questions ouvertes et d'ordre général seront posées. Il n'y a pas de mauvaises réponses.

Allocation : Afin de reconnaître la précieuse collaboration du participantE, il est prévu qu'une certaine allocation financière lui sera remise. (Ici le montant n'est pas indiqué afin que cette somme ne devienne pas un élément incitatif à la participation).

Confidentialité : L'entretien sera retranscrit le plus fidèlement possible, par contre aucun nom ne sera utilisé, et cela, dans le but de préserver l'anonymat et l'intégrité de la personne. (Une fiche de responsabilité de la confidentialité est prévue à cette fin).

Appendice C Appel du groupe témoin 3

Un premier contact téléphonique auprès de différentes organisations ciblées dans le cadre de l'échantillonnage sera fait pour informer du projet de recherche et de nos besoins. La plupart des organisations ciblées ont un lien avec un ou des membres du comité consultatif.

Un outil explicatif vulgarisé du projet de recherche est en production. Cet outil sera envoyé aux organismes afin que les personnes références débutent le processus de recrutement des intervenants et intervenantes

Les organisations identifieront des personnes qui interviennent directement auprès de la population ciblée par le groupe témoin 1. Les personnes ciblées devront avoir l'expérience nécessaire pour s'exprimer sur le sujet de recherche.

Les organismes n'auront pas accès aux grilles d'entrevue afin d'éviter des biais.

Comme il s'agit d'un focus group ciblé, différents moments seront proposés aux personnes de manière à organiser une rencontre.

Les organismes seront informés du nom des autres organismes sollicités pour la rencontre et de la durée de l'entrevue ainsi que des conditions. La fiche de consentement sera préalablement envoyée à l'organisme aux fins d'information. Toutefois, la fiche de consentement sera signée lors du focus group.

Les entrevues se tiendront au lieu indiqué par ECOF ou l'organisme partenaire en Ontario.

Un compte rendu du focus group sera retourné aux organisations pour s'assurer qu'il reflète les propos tenus par les intervenants et intervenantes.

Une lettre de remerciements sera envoyée aux organismes et aux personnes.

Les organismes seront invités à participer au séminaire de réflexion sur les résultats.

Appendice D Appel du groupe témoin 4

Un premier contact téléphonique auprès de différentes organisations ciblées dans le cadre de l'échantillonnage sera fait pour informer du projet de recherche et de nos besoins. La plupart des organisations ciblées ont un lien avec un ou des membres du comité aviseur.

Un outil explicatif vulgarisé du projet de recherche est en production. Cet outil sera envoyé aux organismes afin que les personnes références débutent le processus de recrutement des intervenants et intervenantes.

Les organisations identifieront des personnes qui interviennent directement auprès de la population ciblée par le groupe témoin 2. Les personnes ciblées devront avoir l'expérience nécessaire pour s'exprimer sur le sujet de recherche.

Les organismes n'auront pas accès aux grilles d'entrevue pour éviter des biais.

Comme il s'agit d'un focus group ciblé, différents moments seront proposés aux personnes de manière à organiser une rencontre.

Les organismes seront informés du nom des autres organismes sollicités pour la rencontre et de la durée de l'entrevue ainsi que des conditions. La fiche de consentement sera préalablement envoyée à l'organisme aux fins d'information. Toutefois, la fiche de consentement sera signée lors du focus group.

Les entrevues se tiendront au lieu indiqué par ECOF ou l'organisme partenaire en Ontario.

Un compte rendu du focus group sera retourné aux organisations afin de s'assurer qu'il reflète les propos tenus par les intervenants et intervenantes.

Une lettre de remerciements sera envoyée aux organismes et aux personnes.

Les organismes et les personnes ayant participé au focus group seront invités à participer au séminaire de réflexion sur les résultats.

Appendice E Fiche des données sociodémographiques

Région : Trois-Rivières Québec
Région : Vanier- Basse-Ville Ontario

No fiche : _____ (code base de données – 1 à 80)

Code d’entrevue – participant mesure d’employabilité no : _____

Code d’entrevue – participant non utilisateur des services et organismes en employabilité no : _____

Sexe : Féminin Masculin
Âge : _____

Francophone de souche
Minorités raciales et ethnoculturelles francophones

Au Québec depuis _____

En Ontario depuis _____

Scolarité : Moins d’une 8^{ième} année
 Moins d’un secondaire 5
 Secondaire professionnel
 Secondaire 5 complété

Sources de revenu : Sécurité du revenu, allocations diverses
 Aucun revenu
 Assurance-emploi
 Revenu de travail
 Autres _____

Situation familiale : Vit seul
 Vit en couple sans enfant
 Vit en couple avec enfants Nombre : _____
 Un adulte avec enfants à charge Nombre : _____
 Adulte avec autre adulte à charge

Habitation Vit en logement
 Vit dans une maison-proprétaire
 Logement social - HLM
 Coopérative d’habitation
 Vit en chambre et pension
 Personne sans domicile fixe (qui n’a pas d’adresse permanente)
 Autre situation _____

Transport

- Voiture
- Bicyclette
- À pied
- Autobus
- Autres _____

Implication :

- Impliqué-e dans un organisme
- Impliqué-e dans un club social
- Impliqué-e dans un projet
- Aucune implication
- Autre _____

Activités :

- Télévision
- Sport
- Activités sociales (clubs sociaux et amis)
- Activités familiales (fêtes, sorties)
- Activités culturelles (spectacles, bibliothèque, etc.)
- Autres _____

Comment considérez-vous votre état de santé : Bon Mauvais
Consommation de médicaments Oui Non
Autre type de consommation sous forme de dépendance Oui Non

Avez-vous des commentaires à propos de votre santé (appétit, sommeil, angoisse, anxiété, etc.) ?

Autres commentaires en lien avec vos besoins

Appendice F **Formulaire de consentement groupes témoins 1 /2**

Ce projet de recherche vise à mieux comprendre ce que vivent les personnes peu scolarisées en situation de pauvreté et comprendre comment elles s'organisent pour faire face au marché du travail et trouver leur place dans la société.

Les entrevues avec ces personnes ont pour objectif principal d'aider les organismes qui travaillent en aide à l'emploi et dans les autres ressources d'aide aux personnes en difficulté à mieux répondre à vos besoins.

Par ce projet, nous souhaitons de plus identifier des pistes de solutions pour éviter que des personnes se retrouvent un jour sans abris, sans ressources, sans réseau social et sans travail.

Dans cette entrevue, nous parlerons des sujets suivants : votre situation personnelle actuelle, votre histoire de vie et familiale, les écoles que vous avez fréquentées, les emplois que vous avez occupés, les moments difficiles de votre vie, les endroits où vous avez habité, vos besoins en matière de logement, l'aide qui vous permettrait de réaliser vos rêves et d'améliorer votre situation.

Nous recueillerons les propos de 80 adultes âgés de 30 et 45 ans qui n'ont pas de diplôme de secondaire complété. L'entrevue sera enregistrée, mais elle demeure confidentielle. Votre nom ne sera jamais utilisé lorsque nous ferons le rapport de l'étude.

À la fin de l'entrevue, nous vous demanderons de remplir une fiche de renseignements personnels. Ces renseignements demeureront confidentiels. En tout moment, vous pourrez décider de ne plus participer à cette étude.

Cette étude est financée par le gouvernement fédéral via le Programme national de recherche du Secrétariat national pour les sans-abri.

Compensation de participation

Les personnes qui acceptent de participer aux entrevues auront une compensation de participation qui leur sera remise à la fin de l'entrevue.

Responsabilité de l'étude

Cette étude est sous la responsabilité d'Économie communautaire de Francheville (ECOF) et des personnes mandatées pour réaliser l'étude, c'est-à-dire : madame Lise St-Germain, coordonnatrice de la recherche; Caroline Lachance, administratrice; Bianka Lemyre, agente de recherche à ECOF; Ethel Côté, consultante en développement et recherche; Serge Gélinas, agent de recherche; Stéphanie Milot et Isabelle Hardy, agentes de recherche. Toute autre personne sollicitée dans le cadre de ce mandat sera soumise aux mêmes règles de confidentialité.

Diffusion des résultats :

Les résultats de cette recherche seront diffusés auprès des organismes qui œuvrent en urgence sociale et en employabilité. Le rapport de résultats sera rendu disponible aux personnes qui auront participé à la recherche.

Votre signature atteste que vous avez compris les renseignements, concernant votre participation à cette recherche. Elle indique que vous acceptez de participer à cette étude et que vous autorisez ECOF à utiliser les renseignements vous concernant aux fins de la présente étude.

*Représentant(e) de
Économie communautaire de Francheville (ECOF)
ou de l'organisme partenaire*

Date

Nom du (de la) participant-e

Date

Répondant-e de l'entrevue

Date

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT À L'ATTENTION DES INTERVENANTS-ES
RECHERCHE QUALITATIVE EMPLOI ET EXCLUSION SE DÉROULANT DE JUIN 2005 A MARS 2006

Le projet de recherche vise à comprendre comment les personnes peu scolarisées et en situation de pauvreté font face au monde du travail et quels moyens elles prennent pour s'intégrer socialement.

L'objet de cette recherche vise donc à identifier les stratégies qui mobilisent les personnes peu scolarisées pour faire face au monde du travail. Cette compréhension permettra aux organismes qui travaillent en aide à l'emploi et au niveau des ressources en urgence sociale à mieux adapter leur intervention d'aide à l'emploi et de lutte contre l'exclusion.

2.2 OBJECTIFS DU PROJET DE RECHERCHE

- 1) Comprendre les stratégies déployées par les personnes peu scolarisées et en risque de rupture sociale (personnes exclues et en risque de le devenir) pour faire face au monde du travail;
- 1) Comprendre de quelles manières les stratégies des personnes sont en relation avec les conditions économiques, sociales, politiques et culturelles des personnes;
- 2) Comprendre le rôle de l'emploi comme facteur déterminant ou non des processus de réaffiliation sociale et de désinsertion;
- 3) Identifier les conditions d'accès à l'emploi pour les personnes les plus à risque et le rôle que joue la question d'avoir accès à un logement ou non dans le processus;
- 4) Enrichir la réflexion sur les pratiques d'intervention sociale liées à l'emploi auprès des populations en risque de rupture sociale (marginaux, personnes peu qualifiées, personnes ayant des limites sociales, personnes considérées comme ayant un faible potentiel d'employabilité,)

2.3 QUESTIONS DE RECHERCHE

- 1) Quelle importance revêt l'emploi pour les personnes peu scolarisées et en risque de rupture sociale face à leur réaffiliation ou désaffiliation sociale?
- 2) Quelles stratégies ces personnes mettent-elles en œuvre pour faire face au marché du travail?
- 3) Comment ces stratégies sont-elles influencées par des facteurs liés à aux conditions

économiques, sociales, culturelles, familiales et personnelles?

- 4) Comment les politiques publiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion influencent — elles les stratégies que les personnes mettent en œuvre pour faire face au monde du travail?
- 5) Quelles pistes d'intervention en matière d'accompagnement et d'aide à l'emploi auprès des personnes peu scolarisées (en risque de rupture sociale et en rupture sociale) sont-elles le plus susceptibles de participer aux conditions de réussite de leur insertion socioprofessionnelle?
- 5) Quels liens les personnes en risque de rupture sociale ou en rupture sociale, font entre leur situation par rapport au logement et celle de leur processus insertion socioprofessionnelle ou d'exclusion?

Cette étude est soutenue par le gouvernement fédéral dans le programme du Secrétariat national aux sans-abri dans le volet de recherche.

La recherche permettra de recueillir les propos de 80 adultes âgés entre 30 et 45 et n'ayant pas obtenu de diplôme d'étude secondaire complété. Ces propos seront recueillis par des entrevues individuelles enregistrées et retranscrites pour des fins d'analyse.

La recherche permettra aussi de recueillir les propos de 30 intervenants qui œuvrent en matière d'aide à l'emploi et dans le soutien aux mesures d'urgence sociale. Ces propos seront recueillis par des entrevues de groupe enregistrées et retranscrites pour des fins d'analyse.

La recherche se fait dans deux provinces soient au Québec et en Ontario. Pour le Québec, il s'agit de la région de Trois-Rivières et pour l'Ontario, il s'agit du quartier de Vanier, un quartier comparable à la ville de Trois-Rivières dans laquelle il y a des communautés francophones. Un organisme partenaire sous la Responsabilité de Madame Ethel Côté agira pour la région de l'Ontario. Pour la région de Trois-Rivières, Économie communautaire de Francheville (ECOF) est responsable des étapes de recherche. Toutefois, ECOF est coordonnateur de l'ensemble du projet de recherche.

Dans le cadre de cette recherche vous serez invité à :

- Participer à un Séminaire à la fin du processus de recherche pour discuter des résultats de la recherche et contribuer à l'élaboration des pistes d'intervention

Les Intervenants_es qui acceptent de participer à cette recherche le font sur une base volontaire et sans frais de participation sauf pour l'activité du Séminaire dont les frais seront sous la charge d'ECOF.

Clause de confidentialité

Les renseignements obtenus sur les participants-es au cours de l'étude seront traités en toute confidentialité. Les données consignées au rapport final ne permettront en aucun cas d'identifier les personnes participant à l'étude. Aucun nom ne fera l'objet d'une citation.

En aucun cas, des données individuelles concernant les participants-es ne seront communiquées à d'autres personnes que les responsables de la réalisation de l'étude.

Les grilles et formulaires complétés ainsi que les bandes sonores d'enregistrement des entrevues devront être détruits un an après la fin de l'étude.

Cette étude est sous la responsabilité de ECOF et des personnes mandatées pour réaliser l'étude soit : Madame Lise St-Germain coordonnatrice de la recherche, Caroline Lachance, administratrice, Bianka Lemyre, technicienne en recherche, Ethel Côté, professionnelle de recherche Serge Gélinas, agent de recherche, Isabelle Hardy et Stéphanie Milot. Tout autre professionnel de recherche sollicité dans le cadre de ce mandat sera soumis aux mêmes règles de confidentialité.

Diffusion des résultats :

L'étude prévoit une diffusion des résultats dans différentes organisations intéressées par la question traitée dans la recherche. Nous rappelons que le rapport respectera les règles de confidentialité. Le rapport de résultats sera rendu disponible aux personnes qui auront participé à la recherche.

Votre signature atteste que vous avez clairement compris les renseignements concernant votre participation à l'étude à cette recherche. Elle indique que vous acceptez de participer à cette étude et que vous autorisez ECOF à utiliser les renseignements vous concernant aux fins de la présente étude.

*Représentant d'ECOF ou de
l'organisme partenaire*

Date

Nom du (de la) participant-e

organisme

Date

Répondant-e de l'entrevue

Date

Appendice H Grille d'entrevue groupe témoin 1

Bonjour

Je voudrais d'abord vous remercier de participer à cette entrevue. On vous a certainement informé du sujet de recherche, mais je souhaiterais tout de même m'en assurer.

Cette entrevue vise à mieux comprendre votre situation par rapport au monde du travail et dans la société en général. Elle portera sur les moyens que vous prenez pour chercher du travail, l'aide à laquelle vous recourez et celle dont vous auriez besoin, ce qui pourrait faciliter vos démarches et améliorer vos conditions de vie.

Les informations que vous fournirez pendant l'entrevue nous aideront à trouver des pistes de solutions pour mieux développer le soutien aux personnes qui sont dans le besoin par rapport à l'emploi ou à leur insertion sociale. Nous nous préoccupons également de votre situation et de vos besoins par rapport au logement et aimerions vous entendre sur les liens que vous faites entre vos conditions de logement et votre situation personnelle par rapport au monde du travail ainsi qu'à celle de votre intégration dans la société.

Les informations que vous fournirez pendant l'entrevue seront enregistrées pour en faciliter l'analyse. Soyez malgré tout assuré que tout ce que vous direz demeurera confidentiels (votre nom ne sera indiqué nulle part dans le rapport de recherche tel qu'il vous l'a été mentionné dans la fiche de confidentialité que vous avez signée au moment d'accepter de faire cette entrevue).

L'entrevue durera environ 1 h00 et au plus 1h30. Ensuite, il y aura une fiche technique à remplir. Je pourrai vous aider si vous le souhaitez.

Si vous le voulez bien, nous serions prêts à commencer l'entrevue à moins que vous ayez des questions ou des commentaires.

Questions d'entrevue

1) Historique familial

- a) Parlez-moi de votre famille, de vos souvenirs par rapport à vos liens familiaux (frères, sœurs, lien avec les autres membres de la famille)
- b) Parlez-moi de votre enfance. Dans quel quartier vous habitiez? Dans quel genre de logement? Comment se passait votre vie?
- c) Y a-t-il eu des personnes qui ont marqué votre enfance?

2) Rapport à l'école

- a) Parlez-moi de votre expérience par rapport à l'école. Comment cela se passait à l'école? (avec les amis, les professeurs, les devoirs à la maison)
- b) Parlez-moi de votre première année au primaire, au secondaire?
- c) Y a-t-il eu des personnes qui vous ont marqué quand vous alliez à l'école?

3) Rapport à l'emploi

- a) Parlez-moi de vos expériences de travail (à quel âge le début du travail, les types d'emplois?)
- b) Parlez-moi de votre premier emploi (le type, la durée, raison du départ)?

- c) Parlez-moi de votre dernier emploi?
- d) Qu'est-ce qui vous a amené à perdre cet emploi?
- e) Comment avez-vous réagi à cette situation par la suite?
- f) Quelles conséquences ont eu dans votre vie le chômage, la sécurité du revenu?
- g) Qu'est-ce qui a changé depuis ce dernier emploi salarié?
- h) Que pensez-vous de votre situation actuelle?
- i) Est-ce que ces expériences de travail ou les stages que vous avez fait dans le passé étaient par le biais de programmes (soit du chômage ou de l'aide sociale) ou de formation? Pouvez-vous me parler de ces expériences?

Rapport à l'emploi (suite)

- j) Que pensez-vous d'avoir à parcourir une plus ou moins grande distance pour aller travailler? Déménageriez-vous pour aller travailler?
- k) Comment vous organisez-vous pour arrondir vos fins de mois?
- l) Parlez-moi de l'aide que vous avez eu dans vos démarches d'emploi ou pour trouver un autre travail?
- m) Considérez-vous avoir des obstacles qui nuisent à votre intégration au monde du travail? Pouvez-vous m'en parler?
- n) Si vous aviez un emploi salarié, qu'est-ce que cela changerait le plus dans votre vie? (si la personne parle du salaire, amenez-la à poursuivre en lui demandant quels autres changements que ceux liés aux conditions économiques)
- o) Parlez-moi de la façon dont vous êtes reçu par les employeurs?

4) Rapport au logement

- a) Parlez-moi de votre logement et de votre milieu de vie?
- b) Parlez-moi de votre premier appartement. (quel âge aviez-vous, nombre de pièces, le coût?)
- c) Votre situation vous a-t-elle amené à déménager souvent? Si oui, pourquoi?
- d) Quelle importance accordez-vous au logement dans votre situation actuelle?
- e) Pensez-vous que le fait d'avoir un logement facilite vos démarches d'emploi ou d'intégration dans la société?
- f) Avez-vous des besoins particuliers par rapport au logement?
- g) Avez-vous déjà eu peur de vous retrouver sans logement ou avez-vous déjà vécu un moment de vie où vous n'aviez pas de domicile fixe? Pouvez-vous me parler de cette expérience?

5) Rapport au système

- a) Pouvez-vous me parler des programmes d'aide à l'emploi ou d'autres programmes que vous connaissez et que vous avez utilisé dans le passé?
- b) Est-ce qu'il y a eu des personnes ou des situations qui vous ont marqué dans ces expériences?
- c) Qu'est-ce qui rendrait plus facile vos démarches actuelles pour intégrer le marché du travail?
- d) Pouvez-vous me parler des différentes ressources que vous avez utilisé dans le système d'emploi? Comment cela se passait? Comment vous êtes-vous senti reçu?

6) Rapport à la communauté/ lien social

- a) Parlez-moi du quartier où vous habitez?
- b) Pouvez-vous me parler de votre vie sociale, de vos voisins, de vos activités, de vos loisirs? Quelles sont-elles?
- c) Avez-vous d'autres types d'implication dans votre milieu?

- d) Quand vous avez besoin d'aide pour différentes choses, comment vous organisez-vous?
Avec quelles ressources êtes-vous en lien ?

Conclusion :

Quels ont été les événements qui ont marqué vos dix dernières années passées?

Quels ont été les événements qui vous ont le plus affecté? Quels changements cela a eu pour vous?

Commentaires :

Avez-vous des choses à dire en lien avec cette entrevue (d'autres aspects de votre vie qui vous apparaissent importants et dont nous n'avons pas discutés)?

Appendice I Grille d'entrevue groupe témoin 2

Bonjour

Je voudrais d'abord vous remercier de participer à cette entrevue. On vous a certainement informé du sujet de recherche, mais je souhaiterais tout de même m'en assurer.

Cette entrevue vise à mieux comprendre votre situation par rapport au monde du travail et dans la société en général. Elle portera sur les moyens que vous prenez pour chercher du travail, l'aide à laquelle vous recourez et celle dont vous auriez besoin, ce qui pourrait faciliter vos démarches et améliorer vos conditions de vie.

Les informations que vous fournirez pendant l'entrevue nous aideront à trouver des pistes de solutions pour mieux développer le soutien aux personnes qui sont dans le besoin par rapport à l'emploi ou à leur insertion sociale. Nous nous préoccuons également de votre situation et de vos besoins par rapport au logement et aimerions vous entendre sur les liens que vous faites entre vos conditions de logement et votre situation personnelle par rapport au monde du travail ainsi qu'à celle de votre intégration dans la société.

Les informations que vous fournirez pendant l'entrevue seront enregistrées pour en faciliter l'analyse. Soyez malgré tout assuré que tout ce que vous direz demeurera confidentiels (votre nom ne sera indiqué nulle part dans le rapport de recherche tel qu'il vous l'a été mentionné dans la fiche de confidentialité que vous avez signée au moment d'accepter de faire cette entrevue).

L'entrevue durera environ 1 h00 et au plus 1h30. Ensuite, il y aura une fiche technique à remplir. Je pourrai vous aider si vous le souhaitez.

Si vous le voulez bien, nous serions prêts à commencer l'entrevue à moins que vous ayez des questions ou des commentaires.

Questions d'entrevue

1) Historique familial

- a) Parlez-moi de votre famille, de vos souvenirs par rapport à vos liens familiaux (frères, sœurs, lien avec les autres membres de la famille)
- b) Parlez-moi de votre enfance. Dans quel quartier vous habitiez? Dans quel genre de logement? Comment se passait votre vie?
- c) Y a-t-il eu des personnes qui ont marqué votre enfance?

2) Rapport à l'école

- a) Parlez-moi de votre expérience par rapport à l'école. Comment cela se passait à l'école? (avec les amis, les professeurs, les devoirs à la maison)
- b) Parlez-moi de votre première année au primaire, au secondaire?
- c) Y a-t-il eu des personnes qui vous ont marqué quand vous alliez à l'école?

3) Rapport à l'emploi

- a) Parlez-moi de vos expériences de travail (à quel âge le début du travail, les types d'emplois?)
- b) Parlez-moi de votre premier emploi (le type, la durée, raison du départ)?
- c) Parlez-moi de votre dernier emploi?
- d) Qu'est-ce qui vous a amené à perdre cet emploi?

- e) Comment avez-vous réagi à cette situation par la suite?
- f) Quelles conséquences ont eu dans votre vie le chômage, la sécurité du revenu?
- g) Qu'est-ce qui a changé depuis ce dernier emploi salarié?
- h) Que pensez-vous de votre situation actuelle?
- i) Est-ce que ces expériences de travail ou les stages que vous avez fait dans le passé étaient par le biais de programmes (soit du chômage ou de l'aide sociale) ou de formation? Pouvez-vous me parler de ces expériences?

Rapport à l'emploi (suite)

- j) Que pensez-vous d'avoir à parcourir une plus ou moins grande distance pour aller travailler? Déménageriez-vous pour aller travailler?
- k) Comment vous organisez-vous pour arrondir vos fins de mois?
- l) Parlez-moi de l'aide que vous avez eu dans vos démarches d'emploi ou pour trouver un autre travail?
- m) Considérez-vous avoir des obstacles qui nuisent à votre intégration au monde du travail? Pouvez-vous m'en parler?
- n) Si vous aviez un emploi salarié, qu'est-ce que cela changerait le plus dans votre vie? (si la personne parle du salaire, amenez-la à poursuivre en lui demandant quels autres changements que ceux liés aux conditions économiques)
- o) Parlez-moi de la façon dont vous êtes reçu par les employeurs?

4) Rapport au logement

- a) Parlez-moi de votre logement et de votre milieu de vie?
- b) Parlez-moi de votre premier appartement. (quel âge aviez-vous, nombre de pièces, le coût?)
- c) Votre situation vous a-t-elle amené à déménager souvent? Si oui, pourquoi?
- d) Quelle importance accordez-vous au logement dans votre situation actuelle?
- e) Pensez-vous que le fait d'avoir un logement facilite vos démarches d'emploi ou d'intégration dans la société?
- f) Avez-vous des besoins particuliers par rapport au logement?
- g) Avez-vous déjà eu peur de vous retrouver sans logement ou avez-vous déjà vécu un moment de vie où vous n'aviez pas de domicile fixe? Pouvez-vous me parler de cette expérience?

5) Rapport au système

- a) Pouvez-vous me parler des programmes d'aide à l'emploi ou d'autres programmes que vous connaissez et que vous avez utilisé dans le passé?
- b) Est-ce qu'il y a eu des personnes ou des situations qui vous ont marqué dans ces expériences?
- c) Qu'est-ce qui rendrait plus facile vos démarches actuelles pour intégrer le marché du travail?
- d) Pouvez-vous me parler des différentes ressources que vous avez utilisé dans le système d'emploi? Comment cela se passait? Comment vous êtes-vous senti reçu?

6) Rapport à la communauté/ lien social

- a) Parlez-moi du quartier où vous habitez?
- b) Pouvez-vous me parler de votre vie sociale, de vos voisins, de vos activités, de vos loisirs? Quelles sont-elles?
- c) Avez-vous d'autres types d'implication dans votre milieu?
- d) Quand vous avez besoin d'aide pour différentes choses, comment vous organisez-vous? Avec quelles ressources êtes-vous en lien ?

Conclusion :

Quels ont été les événements qui ont marqué vos dix dernières années passées?

Quels ont été les événements qui vous ont le plus affecté? Quels changements cela a eu pour vous?

Commentaires :

Avez-vous des choses à dire en lien avec cette entrevue (d'autres aspects de votre vie qui vous apparaissent importants et dont nous n'avons pas discutés)?

Appendice J Grille d'entrevue groupe témoin 3

Bonjour

Présentation des deux personnes

Animatrice : Lise St-Germain

Personne ressource : Serge Gélinas

Présentation de l'initiative et du groupe focus : Serge Gélinas

Présentation du déroulement du groupe focus : Lise St-Germain

Nous voudrions d'abord vous remercier pour votre participation à cette consultation. Votre participation est précieuse afin de nous permettre de saisir la vision des intervenants-es qui œuvrent auprès des individus ciblés dans le cadre de cette recherche.

Nous allons utiliser un magnétophone afin de retranscrire tous les propos échangés et aussi dans le but de faciliter l'analyse. (Fiche de consentement à faire signer).

La rencontre devrait avoir une durée maximum d'une heure trente.

Pendant cette rencontre, nous allons aborder différents thèmes comme la famille, l'école, le logement, l'emploi, le système et la communauté.

S'il n'y a pas de question, nous débutons.

Questions

Historique familial ...

Croyez-vous que l'histoire familiale de la majorité de vos participants peut avoir des points communs – si oui lesquels?

Que diriez-vous des relations familiales où de couple que vivent vos participants?

Rapport à l'école...

Quel est selon vous le niveau de scolarité de la majorité des gens qui fréquentent vos organismes?

Rapport à l'emploi :

Quels sont les obstacles les plus fréquemment rencontrés par la plupart de vos participants-es? Pouvez-vous nous en identifier 1 ou 2?

Croyez-vous que la distance à parcourir constitue un obstacle à l'emploi pour vos participants-es?

Quelle(s) conséquence(s) le chômage et/ou la sécurité du revenu ont eu comme effet dans leur vie?

Croyez-vous que la plupart de vos participants-es ont d'autres façons que le travail légal d'arrondir leurs fins de mois?

Croyez-vous que vos participants-es ont l'aide nécessaire pour leurs démarches d'emploi ou pour trouver un autre travail? Précisez votre réponse.

Considérez-vous que des obstacles nuisent à l'intégration au monde du travail des participants-es? Si oui, pouvez-vous identifier les 2 ou 3 principaux?

Comment croyez-vous que vos participants-es sont reçus par les employeurs?

Rapport au logement ...

Croyez-vous que le coût du logement, la qualité, le nombre de pièces, le nombre de déménagements jouent un impact sur leurs conditions de vie?

Croyez-vous que le logement a une grande importance pour vos participants-es? Si oui, pourquoi?

Rapport au système

Parlez-nous de votre clientèle, c'est-à-dire les participants-es qui fréquentent vos organismes?

Est-ce que la plupart de vos participants-es ont déjà participé à un programme d'aide à l'emploi? Si oui, lesquels?

Selon vous, quelle perception vos participants-es ont-ils(elles) des différents programmes d'aide à l'emploi?

Selon vous, qu'est-ce qui faciliterait la démarche actuelle de vos participants-es pour intégrer le marché du travail?

Comment croyez-vous que vos participants-es sont reçus dans le présent système public?

Rapport à la communauté/ lien social

Croyez vous que le quartier où habitent vos participants-es a des conséquences dans leur vie?

Selon vous, la majorité de vos participants-es ont ils ont une vie sociale active?

Selon vous, la majorité de vos participants-es, s'impliquent-ils bénévolement dans la société?

Selon vous, comment s'organisent la majorité de vos participants-es lorsqu'ils ont besoin d'aide pour différentes choses?

Conclusion : Croyez-vous que la plupart de vos participants-es ont vécu des événements marquants au cours des dix dernières années?

Commentaires : En lien avec cette entrevue, auriez-vous des commentaires qui vous apparaissent importants desquels nous n'avons pas discuté?

Appendice K Grille d'entrevue groupe témoin 4

Bonjour

Présentation des deux personnes

Animatrice : Ethel Côté

Personne ressource : Serge Gélinas

Présentation de l'initiative et du groupe focus : Serge Gélinas

Présentation du déroulement du groupe focus : Ethel Côté

Nous voudrions d'abord vous remercier pour votre participation à cette consultation. Votre participation est précieuse afin de nous permettre de saisir la vision des intervenants-es qui œuvrent auprès des individus ciblés dans le cadre de cette recherche.

Nous allons utiliser un magnétophone afin de retranscrire tous les propos échangés et aussi dans le but de faciliter l'analyse. (Fiche de consentement à faire signer).

La rencontre devrait avoir une durée maximum d'une heure trente.

Pendant cette rencontre, nous allons aborder différents thèmes comme la famille, l'école, le logement, l'emploi, le système et la communauté.

S'il n'y a pas de question, nous débutons.

Questions

Historique familial ...

Croyez-vous que l'histoire familiale de la majorité de vos participants peut avoir des points communs – si oui lesquels?

Que diriez-vous des relations familiales où de couple que vivent vos participants?

Rapport à l'école...

Quel est selon vous le niveau de scolarité de la majorité des gens qui fréquentent vos organismes?

Rapport à l'emploi :

Quels sont les obstacles les plus fréquemment rencontrés par la plupart de vos participants-es? Pouvez-vous nous en identifier 1 ou 2?

Croyez-vous que la distance à parcourir constitue un obstacle à l'emploi pour vos participants-es?

Quelle(s) conséquence(s) le chômage et/ou la sécurité du revenu ont eu comme effet dans leur vie?

Croyez-vous que la plupart de vos participants-es ont d'autres façons que le travail légal d'arrondir leurs fins de mois?

Croyez-vous que vos participants-es ont l'aide nécessaire pour leurs démarches d'emploi ou pour trouver un autre travail? Précisez votre réponse.

Considérez-vous que des obstacles nuisent à l'intégration au monde du travail des participants-es? Si oui, pouvez-vous identifier les 2 ou 3 principaux?

Comment croyez-vous que vos participants-es sont reçus par les employeurs?

Rapport au logement ...

Croyez-vous que le coût du logement, la qualité, le nombre de pièces, le nombre de déménagements jouent un impact sur leurs conditions de vie?

Croyez-vous que le logement a une grande importance pour vos participants-es? Si oui, pourquoi?

Rapport au système

Parlez-nous de votre clientèle, c'est-à-dire les participants-es qui fréquentent vos organismes?

Est-ce que la plupart de vos participants-es ont déjà participé à un programme d'aide à l'emploi? Si oui, lesquels?

Selon vous, quelle perception vos participants-es ont-ils(elles) des différents programmes d'aide à l'emploi?

Selon vous, qu'est-ce qui faciliterait la démarche actuelle de vos participants-es pour intégrer le marché du travail?

Comment croyez-vous que vos participants-es sont reçus dans le présent système public?

Rapport à la communauté/ lien social

Croyez-vous que le quartier où habitent vos participants-es a des conséquences dans leur vie?

Selon vous, la majorité de vos participants-es ont-ils une vie sociale active?

Selon vous, la majorité de vos participants-es, s'impliquent-ils bénévolement dans la société?

Selon vous, comment s'organisent la majorité de vos participants-es lorsqu'ils ont besoin d'aide pour différentes choses?

Conclusion : Croyez-vous que la plupart de vos participants-es ont vécu des événements marquants au cours des dix dernières années?

Commentaires : En lien avec cette entrevue, auriez-vous des commentaires qui vous apparaissent importants desquels nous n'avons pas discuté?

Appendice L Grille d'analyse (Exemple)					
Exemple grille analyse entrevue individuelle					
DIMENSIONS D'ANALYSE	Catégories d'entrevue codifiée par ville catégorie groupe témoin, homme et ou femme, no entrevue				
	TR SE F 2	TR SE F 6	TR SE F 3	TR SE F 8	TR N SE F 4
Famille					
École					
Logement					
Emploi					
Système					
Vie affective					
Réseau social					
Événements					
Besoins identifiés « aide »					
Type de personne					
Dominante et secondaire					
Autres					
Citations					

LISTE DES ANNEXES

<u>Annexe 1</u>	<u>Comités d'analyse dans les 2 territoires</u>
<u>Annexe 2</u>	<u>Comités de suivis dans les 2 territoires</u>
<u>Annexe 3</u>	<u>Portrait complet Ontario</u>
<u>Annexe 4</u>	<u>Profil des participants</u>

Annexe 1 **Comités d'analyse dans les 2 territoires**

Frédéric Leeseaman	Professeur et chercheur Institut National de recherche sociale	Québec
France Guimond	Professeur en travail social CEGEP de Trois-Rivières	Québec
Marie Josée Tardif	Intervenante sociale en emploi COMSEP	Québec
Marc Molgat	Professeur et chercheur Université d'Ottawa	Ontario
Ethel Côté	Praticienne en développement économique Et économie sociale pour Art du développement Ontario	

Serge Gélinas	Agent de recherche pour le projet
Isabelle Hardy	Contractuelle pour le projet de recherche
Stéphanie Milot	Contractuelle pour le projet de recherche

**Liste révisée des membres du comité de suivi – région Québec
(Trois-Rivières)**

1. Frédéric Lesemann et Joseph Ulysse, chercheurs à l'INRS et L'UDM
2. Michel Simard, Centre le Havre – maison hébergement urgence sociale
3. Marie-Josée Tardif, coordonnatrice COMSEP-Emploi (organisme de lutte contre la pauvreté)
4. Marc Bellemare, SIER (ressource externe en emploi - population judiciairisée)
5. France Guimond, école de travail social du CEGEP de Trois-Rivières
8. Stéphanie Milot, agente de recherche
9. Serge Gélinas, agent de recherche
10. Isabelle Hardy, agente de recherche
11. Lise St-Germain, coordonnatrice du projet-ECOF

B : Liste des membres du comité de suivi – région Ontario (Vanier)

1. Marc Molgat, professeur en sciences sociales, Université d'Ottawa
2. Françoise Magunira, Centre d'intégration, de formation et de développement économique
3. Pierre Dadjo, directeur du CESOC, Centre en développement économique et social d'Ottawa-Carleton
4. Michel Gervais, directeur du Centre de ressources de Vanier
5. Lucile Champagne, coordonnatrice de la Coopérative 301 Inc.
6. Lisa Jayne, coordonnatrice de Bénévole Ottawa, directrice sortante du Réseau de développement économique communautaire d'Ottawa
7. Annie Mercier, Centre de ressources de la Basse-Ville d'Ottawa
8. Johanne Tallon, Service à l'emploi, municipalité d'Ottawa
9. Céline Leclerc (en remplacement de Kent O'Connor), Ressources humaines et Développement des compétences Canada
10. Marie-Josée Legault, Conseil de planification sociale
11. Lise St-Germain, coordonnatrice d'ECOF, responsable du projet de recherche
12. Ethel Coté, praticienne en développement économique communautaire et économie sociale
13. Serge Gélinas, agent de recherche, ECOF
14. Nicole Sauvé, Réseau de développement économique et d'employabilité - RDÉE
15. Dominique Guénette, Conseil de la Coopération de l'Ontario, coordonnatrice du développement coopératif

Annexe 3 **Profil des participants**

PROFIL DES PARTICIPANTS AUX ENTREVUES

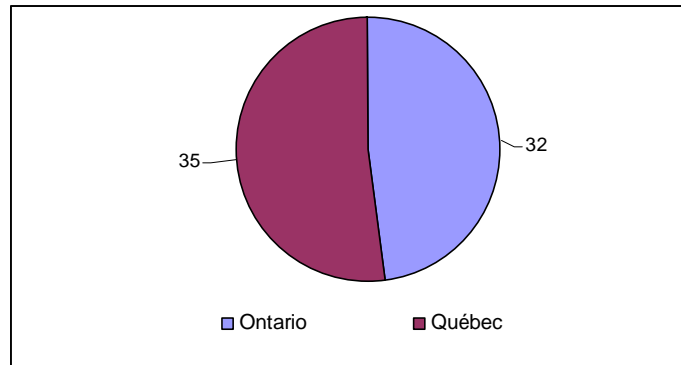
Composition de l'échantillon

67 individus au total.

32 de l'Ontario

35 du Québec

Tableau 1 **Provenance des participants**

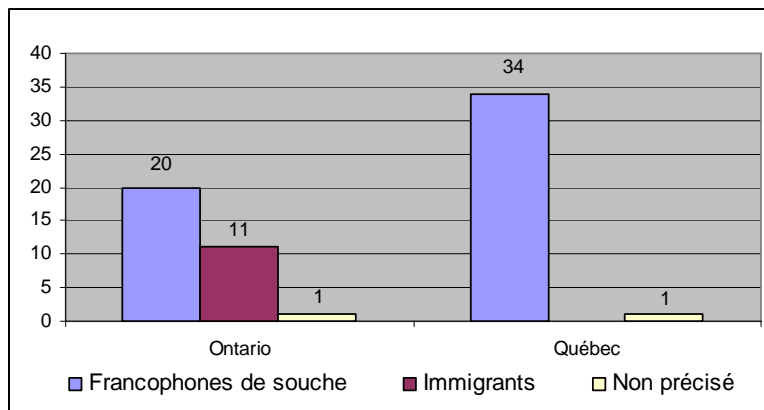


Ethnie des participants

Une majorité de participants francophones de souche.

Quelques immigrants, tous dans la région de l'Ontario.

Tableau 2 **Nationalité des participants, par région**

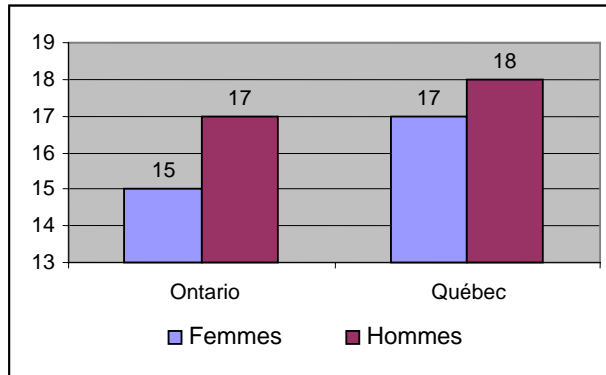


Sexe des participants

35 hommes et 32 femmes rencontrés au total.

Plus d'hommes que de femmes rencontrés au total dans les deux régions : Québec et Ontario.

Tableau 3 Sexe des participants, par région



Âge des participants

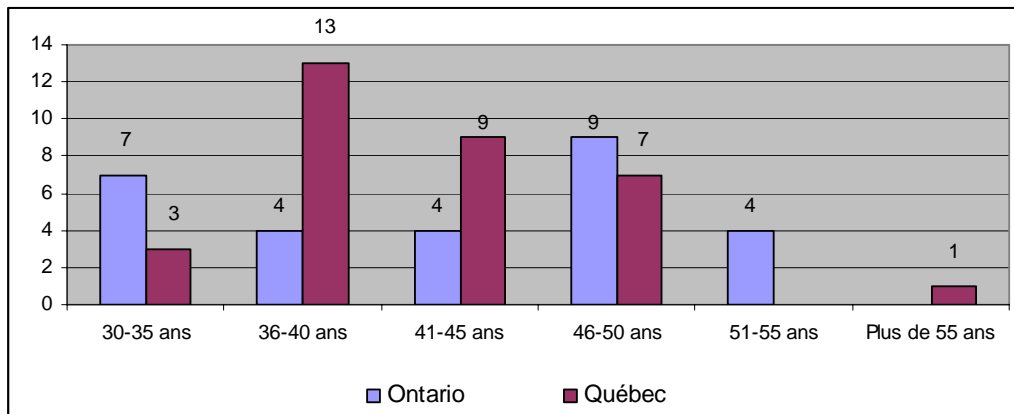
Participants de l'Ontario âgés de 30 à 55 ans.

Ceux du Québec âgés de 34 à 59 ans.

Âge médian des participants de l'Ontario = 44 ans.

Âge médian des participants du Québec = 41 ans.

Tableau 4 Âge des participants, par région



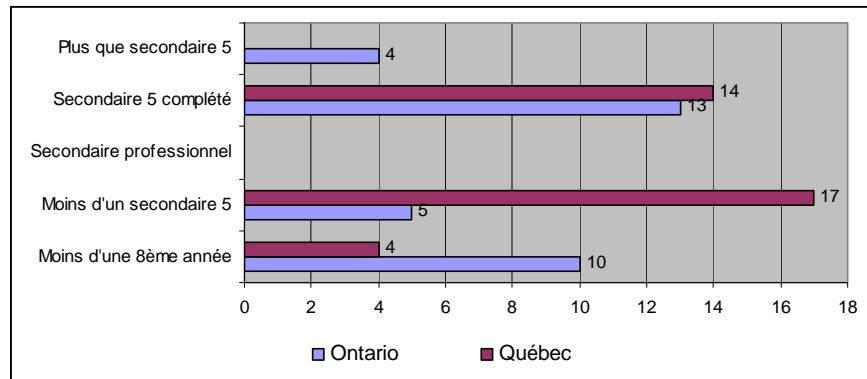
Scolarité des participants

Un peu plus de la moitié des participants avec moins d'un secondaire 5.

Très peu avec plus d'un secondaire 5.

Les individus avec plus d'un secondaire 5 sont de l'Ontario. Deux d'entre eux sont immigrants alors que les deux autres sont francophones de souche.

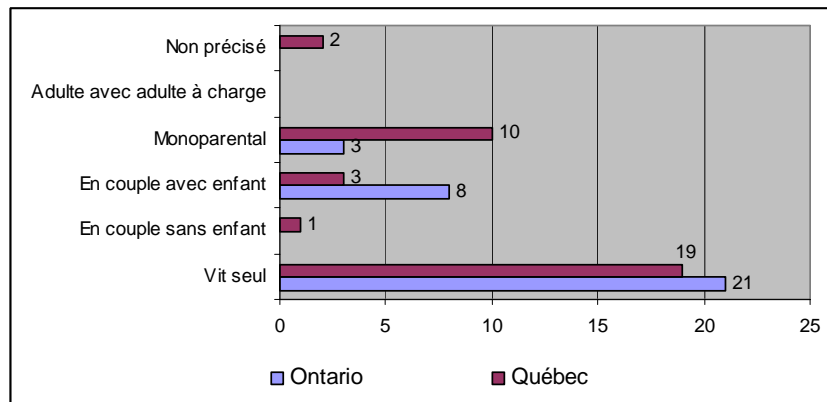
Tableau 5 Scolarité des participants, selon la région



Situation familiale

La majorité des participants vit seul ou est monoparental

Tableau 6 Situation familiale des participants, par région



Taille des ménages

La majorité des participants rencontrés au Québec vivent dans un ménage de petite taille (ménage composé de 3 personnes ou moins, soit un adulte vivant seul, un adulte + un ou deux enfants, deux adultes + un enfant ou deux adultes sans enfants)

Un plus grand nombre de participants vivant dans des ménages de plus grande taille ont été rencontrés en Ontario.

Sept de ces ménages sur huit sont composés d'immigrants.

De manière générale, les ontariens rencontrés ont un plus grand nombre d'enfants que les québécois rencontrés.

Tableau 7 Nombre d'individus composant le ménage des participants, par région

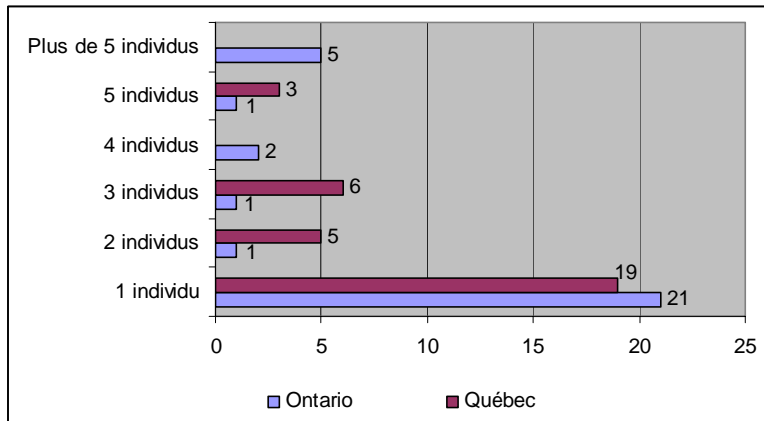
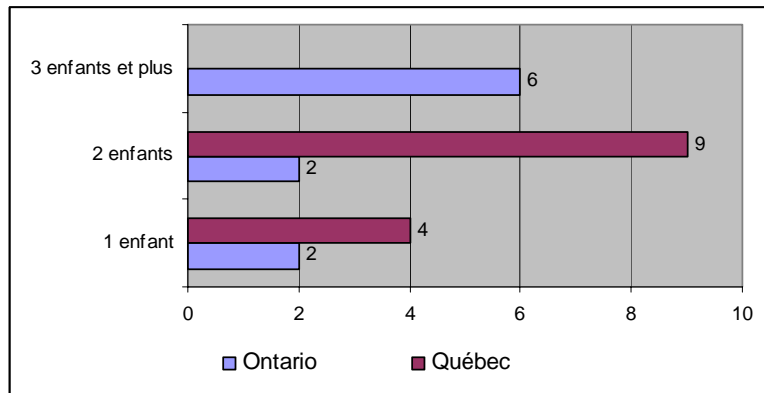


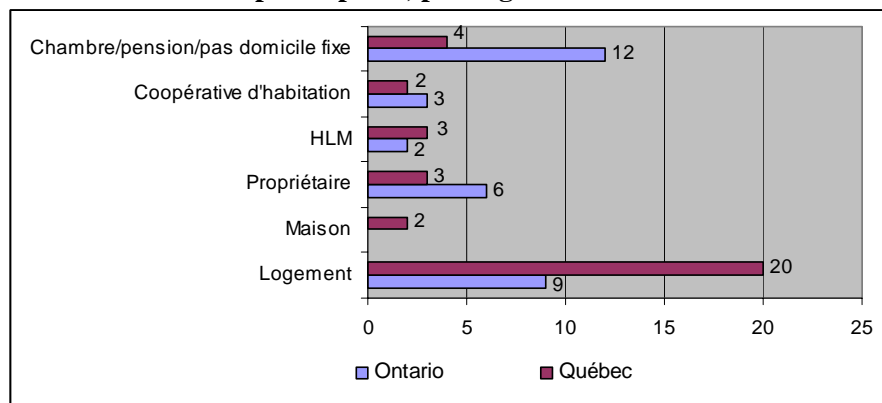
Tableau 8 Nombre d'enfants à l'intérieur des ménages des participants avec enfant, par région



Habitation

Une majorité des participants rencontrés au Québec habitent en logement. On observe un plus grand nombre de participants sans domicile fixe ou habitant en chambre et pension en Ontario.

Tableau 9 Habitation des participants, par région

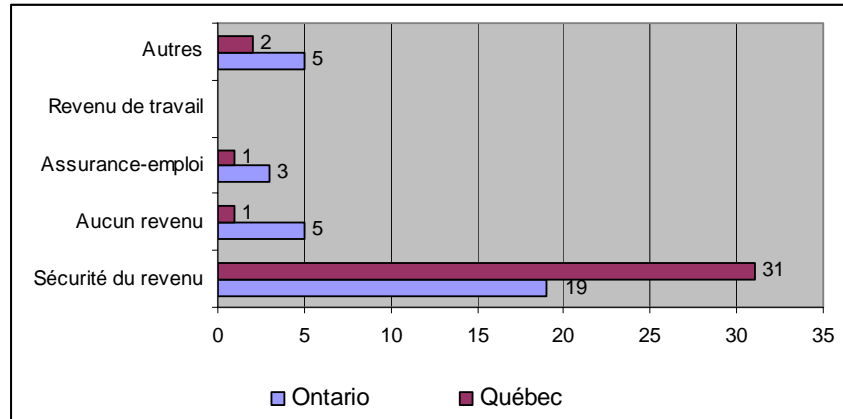


Source de revenu

Un plus grand nombre de participants de l'Ontario n'ont aucun revenu.

Presque tous les participants rencontrés au Québec sont bénéficiaires de la sécurité du revenu.

Tableau 10 Source de revenu des participants, par région



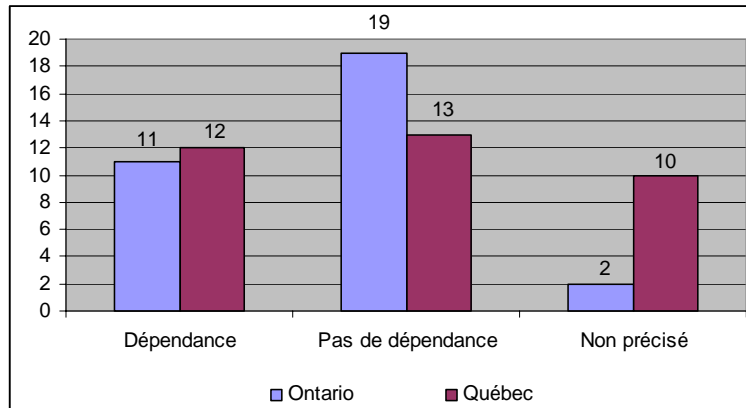
Dépendances quelconques

Le tiers des participants rencontrés au Québec et en Ontario considèrent avoir une dépendance à quelque chose. Il n'est pas possible par contre de spécifier les objets de cette dépendance car ceux-ci n'ont pas été précisés par l'ensemble des répondants.

Certaines personnes ont toutefois fait allusion à des médicaments, d'autres à la cigarette.

À noter qu'une dizaine des participants rencontrés au Québec (soit à peu près le tiers) ont préféré s'abstenir de répondre à cette question.

Tableau 11 Dépendance des participants, par région



Moyen de transports utilisés

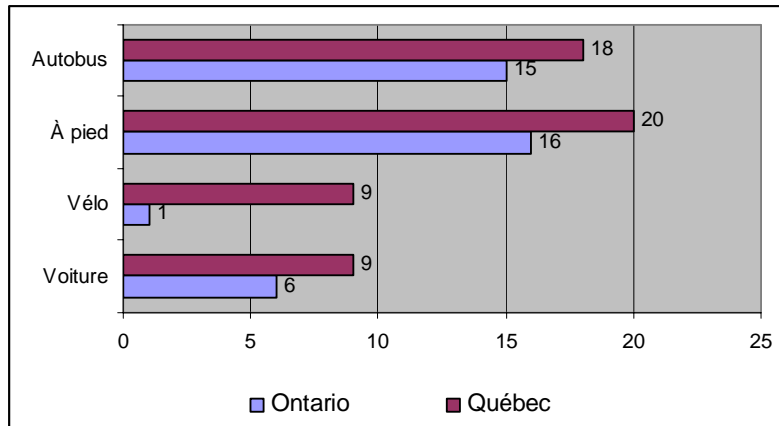
Les moyens de transports les plus fréquemment utilisés par les personnes rencontrés au Québec et en Ontario sont le transport en commun et la marche.

Le vélo en tant que moyen de transport est plus utilisé au Québec qu'en Ontario.

Les données recueillies ne permettent pas de savoir si ceux et celles qui ont dit utiliser la voiture comme moyen de transport sont propriétaires de celle-ci ou s'ils recourent à celle de leur entourage.

La moitié des personnes qui ont dit utiliser une voiture pour leurs déplacements recourent également à d'autres moyens de transport (2/6 en Ontario et 5/9 au Québec).

Tableau 12 Moyens de transports utilisés par les participants, par région



Consommation de médicaments sur une base régulière vs état de santé perçu

Malgré qu'ils consomment des médicaments sur une base régulière, une majorité des participants considèrent être en bonne santé.

Tableau 13 Consommation de médicaments par les participants, par région

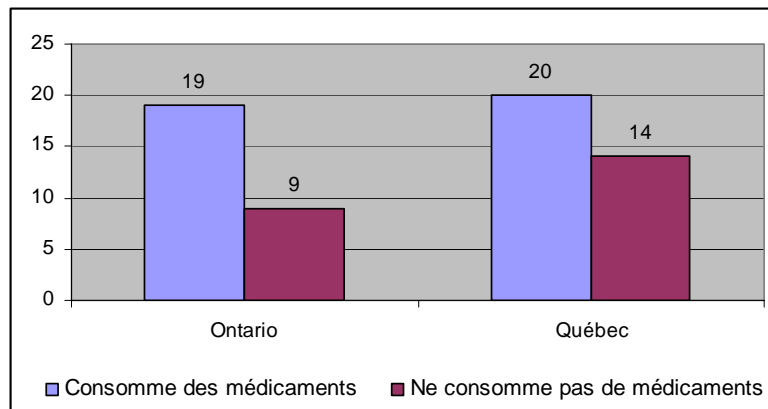
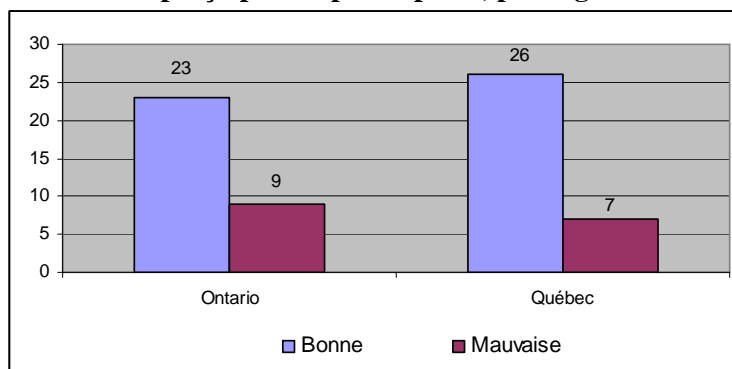


Tableau 14 État de santé perçue par les participants, par région



Implications des participants

Plus ou moins la moitié des personnes rencontrées s’impliquent de diverses manières dans leur communauté : implication au sein d’organismes, de clubs sociaux, sur des projets ou autre.

Un plus grand nombre de québécois s’impliquent au sein d’organismes.

La moitié des ontariens « impliqués » rencontrés considèrent s’impliquer dans leur communauté autrement qu’au sein d’organismes, clubs sociaux ou projets.

Plus ou moins le tiers des québécois « impliqués » rencontrés le sont à plus d’un niveau (par exemple, ils s’impliquent à la fois dans un organisme et autrement).

Tableau 15 Lieux où s’impliquent les participants, par région

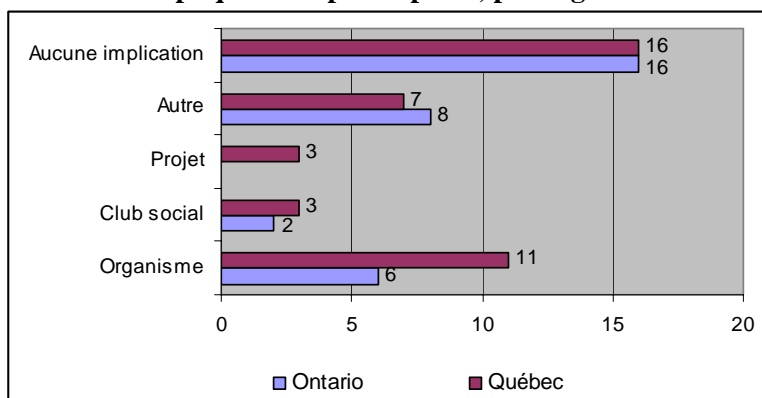
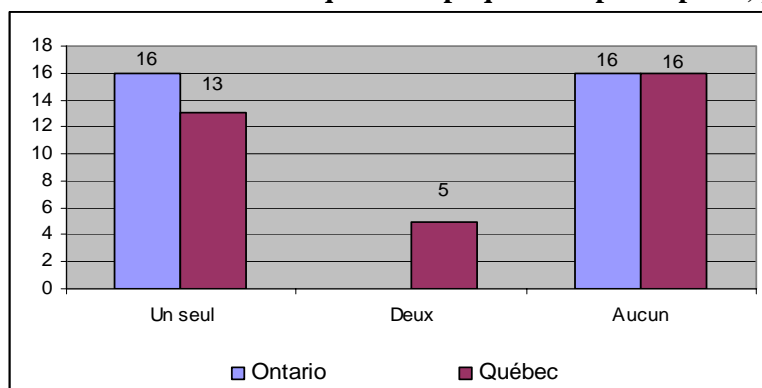


Tableau 16 Nombre de lieux dans lesquels s’impliquent les participants, par région



Activités auxquelles s’adonnent les participants pour se divertir

Les deux tiers des participants rencontrés s'adonnent à plus d'une activité pour se divertir.
 La majorité des participants rencontrés regardent la télévision pour se divertir.

Tableau 17 Nombre d'activités auxquelles s'adonnent les participants pour se divertir, par région

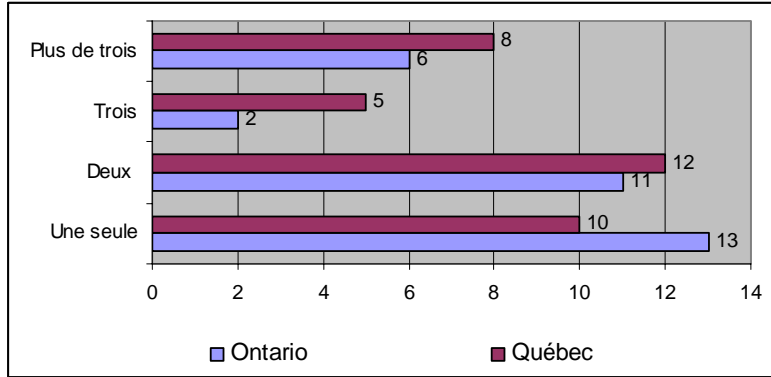
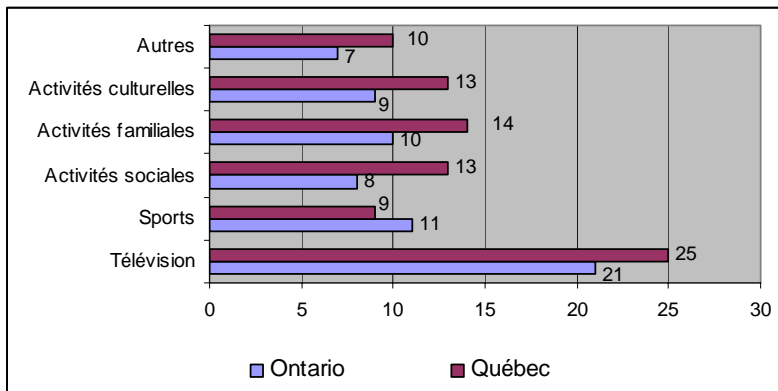


Tableau 18 Type d'activités auxquelles s'adonnent les participants pour se divertir, par région



PROFIL COMPARATIF – FEMMES VS HOMMES

Composition de l'échantillon

67 individus au total.

35 hommes

32 femmes

Âge des participants

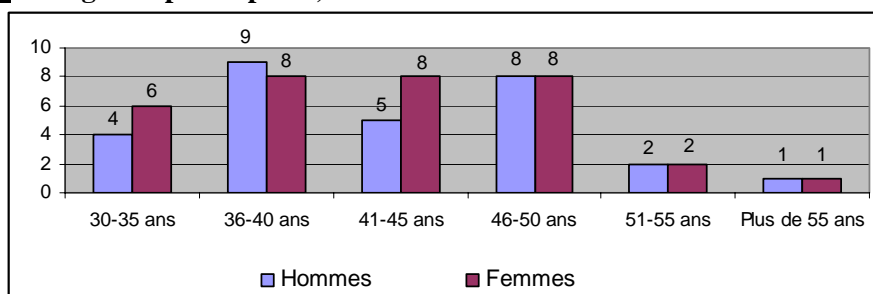
Hommes âgés de 32 à 59 ans.

Femmes âgées de 30 à 55 ans.

Âge médian des hommes = 43 ans.

Âge médian des femmes = 41 ans.

Tableau 19 Âge des participants, selon le sexe



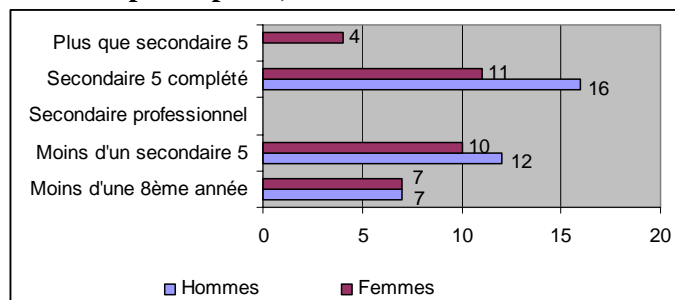
Scolarité des participants

Nombre équivalent d'hommes et de femmes avec moins d'une huitième année.

Nombre un peu plus élevé d'hommes ayant complété leur secondaire 5.

Seules des femmes avec plus d'un secondaire 5.

Tableau 20 Scolarité des participants, selon le sexe

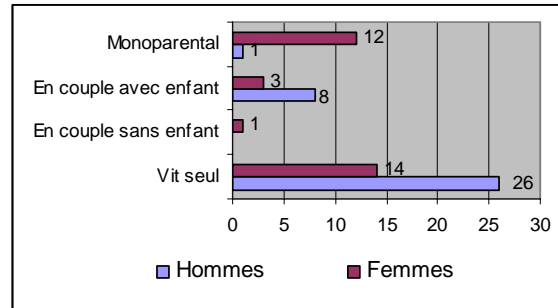


Situation familiale

Les hommes rencontrés vivent majoritairement seuls ou en couple avec enfants.

Presque tous les individus chefs d'une famille monoparentale sont des femmes.

Tableau 21 Situation familiale des participants, selon le sexe

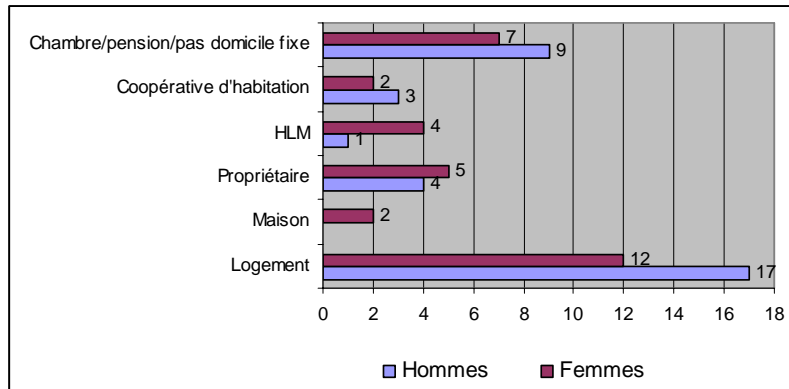


Habitation

Un plus grand nombre de femmes habitent en logement.

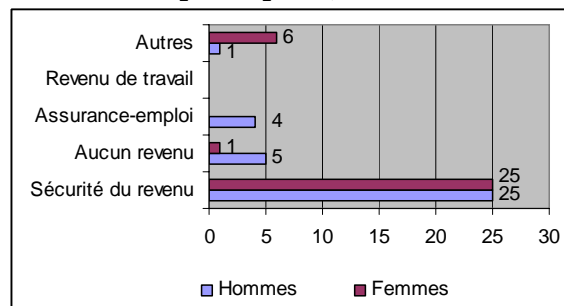
Autant d'hommes que de femmes habitent en chambre et pension ou sont sans domicile fixe.

Tableau 22 Habitation des participants, selon le sexe



Source de revenu

Tableau 23 Source de revenu des participants, selon le sexe

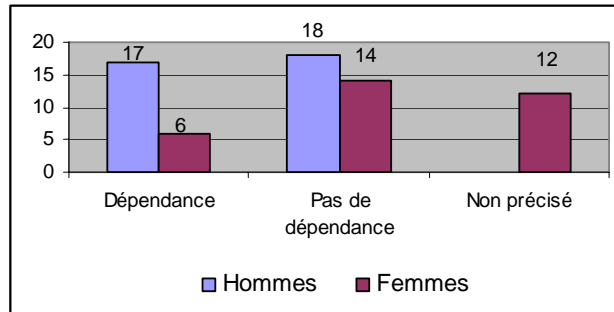


Dépendances quelconques

Les femmes rencontrées semblent avoir été moins à l'aise de répondre à cette question. En effet, une dizaine d'entre elles se sont abstenues de répondre à cette dernière pendant l'entrevue.

La moitié des hommes rencontrés considèrent avoir une dépendance à quelque chose.

Tableau 24 Dépendance des participants, selon le sexe

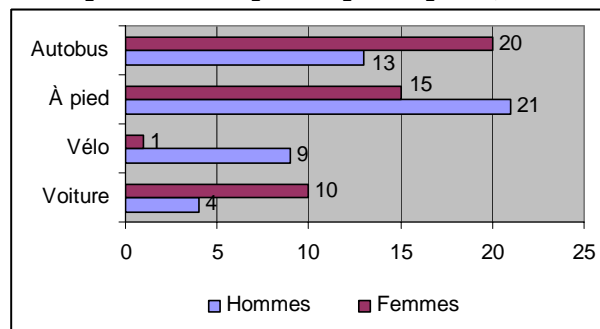


Moyen de transports utilisés

Les femmes rencontrées utilisent davantage le transport en commun et la voiture pour se déplacer que les hommes rencontrés.

Les hommes rencontrés, pour leur part, marchent et utilisent davantage le vélo que les femmes rencontrées.

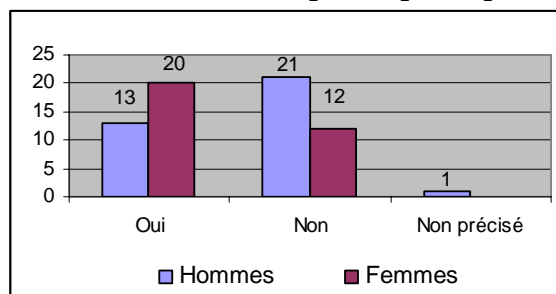
Tableau 25 Moyens de transports utilisés par les participants, selon le sexe



Consommation de médicaments sur une base régulière vs état de santé perçu

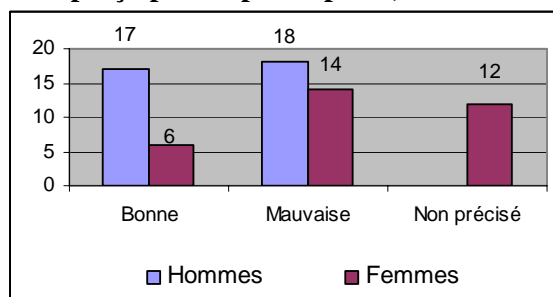
Selon les données recueillies, un plus grand nombre de femmes consomment des médicaments sur une base régulière.

Tableau 26 Consommation de médicaments par les participants, selon le sexe



Tout comme pour l'aspect « dépendance », les femmes ont semblé plus réservées que les hommes à répondre à la question portant sur leur état de santé. Une fois de plus, une dizaine d'entre elles se sont abstenues de répondre à la question portant sur leur état de santé.

Tableau 27 État de santé perçu par les participants, selon le sexe



Implications des participants

Les femmes rencontrées ne sont pas plus impliquées que les hommes. On constate lorsqu'on compare les lieux où les femmes s'impliquent à ceux où les hommes s'impliquent que les femmes sont davantage impliquées dans les organismes, et les hommes, ailleurs.

Tableau 28 Lieux où s'impliquent les participants, selon le sexe

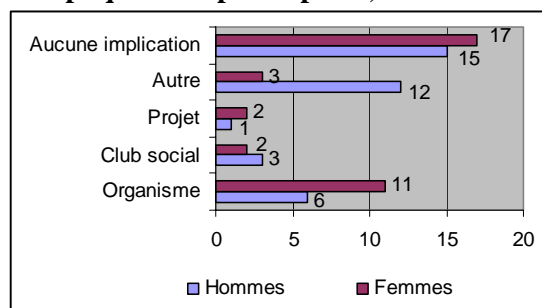
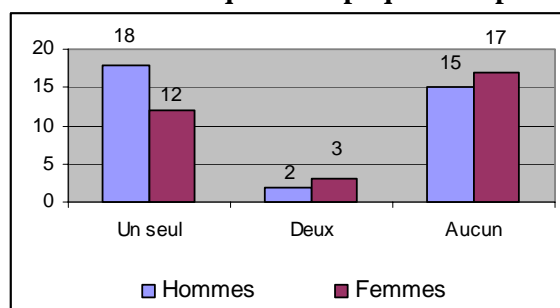


Tableau 29 Nombre de lieux dans lesquels s'impliquent les participants, selon le sexe



Activités auxquelles s'adonnent les participants pour se divertir

Les femmes rencontrées pratiquent en plus grand nombre des activités sociales et familiales que les hommes rencontrés.

Les hommes rencontrés pratiquent en plus grand nombre des sports que les femmes rencontrées. Lorsqu'on compare les données recueillies, il semble que les femmes rencontrées recourent à plus de sources pour se divertir que les hommes rencontrés.

Tableau 30 Nombre d'activités auxquelles s'adonnent les participants pour se divertir, par région

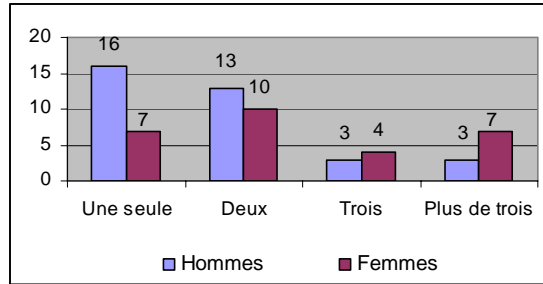


Tableau 31 Type d'activités auxquelles s'adonnent les hommes et les femmes rencontrés pour se divertir

